

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

AUDIENCE CONCERNANT LA DEMANDE RELATIVE AU
DOSSIER GÉNÉRIQUE PORTANT SUR L'ALLOCATION DES
COÛTS ET LA STRUCTURE TARIFAIRE DE GAZ MÉTRO

DOSSIER : R-3867-2013 PHASE 1

RÉGISSEURS : **M. LAURENT PILOTTO, président**
 M. PIERRE MÉTHÉ
 Mme LOUISE PELLETIER

AUDIENCE DU 14 AVRIL 2015

VOLUME 2

CLAUDE MORIN et JEAN LAROSE
Sténographes officiels

COMPARUTIONS

Me AMÉLIE CARDINAL
procureur de la Régie;

DEMANDERESSE :

Me HUGO SIGOUIN-PLASSE
procureur de Gaz Métro;

INTERVENANTS :

Me GUY SARAULT
procureur de Association des consommateurs
industriels du gaz (ACIG);

Me ANDRÉ TURMEL
procureur de Fédération canadienne de l'entreprise
indépendante (FCEI);

Me FRANKLIN S. GERTLER
procureur de Regroupement des organismes
environnementaux en énergie (ROEE);

Me ANNIE GARIÉPY
procureure de Regroupement national des conseils
régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ);

Me DOMINIQUE NEUMAN
procureur de Stratégies énergétiques et Association
québécoise de lutte contre la pollution
atmosphérique (SÉ-AQLPA);

Me PIERRE D. GRENIER
procureur de TransCanada Energy Ltd (TCE);

Me HÉLÈNE SICARD
procureure de Union des consommateurs (UC);

Me RAPHAËL LESCOP
procureur de Union des municipalités du Québec
(UMQ).

TABLE DES MATIERES

	PAGE
LISTE DES ENGAGEMENTS	4
LISTE DES PIÈCES	5
PANEL 2 (suite)	
INTERROGÉS PAR Me HUGO SIGOUIN-PLASSE	6
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me GUY SARAULT	39
CONTRE-INTERROGÉS PAR Me ANDRÉ TURMEL	73
CONTRE-INTERROGÉS PAR Me HÉLÈNE SICARD	169

LISTE DES ENGAGEMENTS

		<u>PAGE</u>
E-3 (GM)	Saisie d'écran de l'équation IGT sur Internet	21
E-4 (GM)	Fournir la liste des documents qui ont été transmis par Gaz Métro au docteur H. Edwin Overcast jusqu'au 17 octobre 2013, pour la préparation de son rapport dans la présente instance (demandé par FCEI)	83

LISTE DES PIÈCES

	<u>PAGE</u>
B-0109 : Réponse à l'engagement numéro 2	38
B-0112 : (engagement 3) Saisie d'écran de l'équation IGT sur Internet	128
FCEI-0033 : Sensibilité de la composante accès au mouvement relatif des indices HW acier et plastique.	135

1 L'AN DEUX MILLE QUINZE (2015), ce quatorzième (14e)
2 jour du mois d'avril :

3

4 LA GREFFIÈRE :

5 Protocole d'ouverture. Audience du quatorze (14)
6 avril deux mille quinze (2015), dossier R-3867-
7 2013, Phase 1. Poursuite de l'audience du treize
8 (13) avril deux mille quinze (2015).

9 LE PRÉSIDENT :

10 Bonjour à tous. Décidément, la technologie nous
11 lâche. Maître Sigouin-Plasse.

12 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

13 Bon matin. Oui?

14 LE PRÉSIDENT :

15 Je n'ai pas de mot d'ouverture ce matin, ça fait
16 que...

17 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

18 Allons-y.

19 LE PRÉSIDENT :

20 Go.

21 INTERROGÉS PAR Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

22 Allons-y, go, lançons-nous. Alors bon matin. Alors,
23 effectivement, j'ai quelques questions à poser au
24 docteur Overcast concernant la présentation qu'il a
25 faite hier. C'est aussi en réponse à certains

1 éléments. On se trouve dans une position où on
2 prend connaissance de la preuve des intervenants et
3 je vais poser des questions, docteur Overcast va
4 réagir sur certains aspects spécifiques de la
5 preuve d'expert qui a été déposée dans ce dossier-
6 ci.

7 Q. **[1]** Alors, good morning Dr. Overcast. First of all,
8 Dr. Overcast, you've been recognised as an expert
9 by... I'll try to speak English this morning with
10 you.

11 Dr. H. EDWIN OVERCAST:

12 A. Okay.

13 Q. **[2]** It could be funny a little bit, but... So
14 you've been recognised as an expert, okay, but I
15 would like you to just briefly tell us what is your
16 professional background and just - I know that your
17 background can be wide and vast, but especially as
18 a witness, expert witness in rate making with a
19 focus on Canadian experience.

20 A. Okay. Well, I have a PhD in economics from Virginia
21 Polytechnic Institute and State University. My
22 fields of study were microeconomic theory and
23 industrial organisations. I've worked for utilities
24 most of my career. I was employed initially by the
25 Tennessee Valley Authority which is a large

1 publicly owned electric utility. I next worked for
2 Northeast Utilities which is a holding company that
3 owns both gas and electric operating companies and
4 there, I was in the rate, cost of service and load
5 research areas and then, my next job was with AGL
6 Resources which is a gas holding company that owns
7 two, at the time owned two operating companies and
8 those were Atlanta Gas Light, one of the largest
9 gas LDCs in the US and Chattanooga Gas.

10 And as part of my responsibilities in those
11 positions, I've been a member of various industry
12 related committees, for example, I was a member of
13 the AGA Rate Committee; I was a member of the EEI
14 Rate Committee; I was a member of the Southern Gas
15 Association Rate Committee and I was also an
16 elected member of the Association of Edison
17 Illuminating Company's Load Research Committee and
18 that's a committee where you're elected to the
19 committee, it's not something you can just sign up
20 for and become a member.

21 As part of my responsibilities on those
22 committees, I've been an instructor on cost of
23 service and rate design for the AGA Rate
24 Fundamentals Class and the AGA Advanced Rate
25 School. I've been an instructor for the EEI Rate

1 Fundamentals and Advanced Rate School on cost of
2 service so I've done a lot in the areas of cost of
3 service and rate design.

4 With respect to my testimony in Canada, I
5 testified in a variety of proceedings. I've
6 testified in British Columbia, Alberta, Ontario and
7 New Brunswick in a variety of different matters.
8 I've testified on both gas and electric matters and
9 not always in a rate case proceeding. For example,
10 I testified in a natural gas-electric interface
11 review proceeding that was held in Ontario because
12 I had experience on both the electric and gas sides
13 and their were trying to figure out how to
14 integrate power plants into the gas system and I
15 had experience in that so I testified there.

16 I've also testified on electric and gas
17 rates in Alberta and gas rates in New Brunswick
18 and, in British Columbia, I testified on
19 performance-based regulation.

20 Q. **[3]** Okay. Am I right to say that you, well, of
21 course, you focussed on the Canadian jurisdiction
22 but as well as plenty of American jurisdictions?

23 A. Yes, I've testified in a number of jurisdictions on
24 a variety of topics: rate design, cost of service,
25 the use of fuel adjustment clauses. I've testified

1 in prudence hearings, it's a pretty long list.

2 Q. [4] Okay. I don't want you to just list that. Thank
3 you very much for the exercise this morning. I will
4 go ahead now with precise questions on your
5 evidence, Dr. Overcast, as well as some aspects of
6 the evidence from Mr. Knecht and Mr. Chernick.

7 (9 h 23)

8 First, I would like to discuss the price
9 index used to inflate or deflate the cost of mains,
10 as you know, Dr. Overcast, Gaz Métro proposes to
11 use the Handy Whitman Index of Public Utility
12 Construction Costs for gas utilities of North
13 Atlantic Region to deflate or inflate the cost of
14 mains. Could you please comment, Dr. Overcast, Gaz
15 Métro's proposal to use such a US Dollar dominated
16 price index rather than a Canadian Dollar
17 denominated non-industry specific price index like
18 the Consumer Price Index?

19 A. I mentioned this yesterday briefly, but
20 essentially, the inputs that are used in the gas
21 business are traded between the two countries, the
22 two countries are, the gas companies in both
23 countries are members of some of the same groups.
24 AGA, for example, has Canadian members, I know
25 that, for example, the National Association of

1 Regulatory Utility Commissioners has Canadian
2 members, because I believe the Régie is a member of
3 that.

4 And so, there is a lot of interchange to
5 begin with between the two companies. But the more
6 important thing is, what we are trying to do is, we
7 are trying to figure out how costs are changing
8 over time. And the purpose of a price index is to
9 calculate the appropriate weights associated with
10 the inputs that go into the index. So a general
11 index, as I said yesterday, weights things like
12 food and, you know, might even be, it might even be
13 a pound of steak, or a frying hen, or something
14 like that, I mean, you know, there would be
15 specific items in the bundle, and it represents a
16 basket of goods, and each one gets a weight.

17 So a general price index really has nothing
18 at all to do with the cost of steel or plastic
19 mains, and the only way you would get any steel or
20 plastic in the index, any effect of steel or
21 plastic in the index would be if it were, you know,
22 buried in some other product, like they don't make
23 cars out of steel any more so much but, you know,
24 steel in cars or something, and that wouldn't be
25 the right weight to use to discount the cost of

1 pipe.

2 Now, as far as the fact that we are looking
3 at the difference between US and Canadian dollars,
4 obviously, there is an exchange rate effect, but in
5 the simplest terms, we are measuring an index, we
6 are measuring the rate of change in something, and
7 the Handy Whitman Index specifically measures the
8 rate of change in the two variables that we are
9 looking for here, it specifically measures the
10 change in installing steel, the cost of installing
11 steel mains and the cost of installing plastic
12 mains. And it does that over a number of regions,
13 but the regions are fairly close.

14 And so, for example, if you look at that
15 index since, the base year for that index is
16 nineteen seventy-three (1973), okay, and since
17 nineteen seventy-three (1973), which would be a
18 hundred percent (100%) in index terms, the cost of
19 steel is now, I haven't looked at it in the last
20 few months but it is somewhere over seven hundred
21 (700) is the index number.

22 But when you look at plastic, that number
23 is somewhere just over five hundred (500), so there
24 is a very big difference in the cost of installing
25 steel and plastic mains in that index. And that is

1 reflected specifically for those two pieces of
2 plant that are being used by Gaz Métro to estimate
3 the minimum system costs.

4 So the index concept, as long as the
5 exchange rate is fairly stable over time, and I
6 know that it goes up and down because when I was in
7 Canada the last time, I think there was parity
8 between the US Dollar and the Canadian Dollar, and
9 now I am back and I don't think that parity is
10 there any more, I get a little more for my US
11 Dollar than I did before.

12 But over that long period, you know, there
13 is relative stability in the exchange rate, it goes
14 up and down in short periods, I think the whole
15 purpose of using the index is to get a good grasp
16 on what these dollars would look like, and I think
17 using the Handy Whitman Index is totally
18 appropriate.

19 And I should point out that in doing this
20 kind of work for Enbridge Gas, New Brunswick, the
21 New Brunswick Commission has accepted the use of
22 the Handy Whitman Index for calculating the minimum
23 system. And on top of that, there are a number of
24 other Canadian commissions that have accepted the
25 use in PBR of the Handy Whitman Index to inflate

1 historic costs in calculating PBR, and that would
2 include British Columbia, Alberta, and Ontario.

3 So now, and I will point out that they are
4 also using US utilities to calculate the total
5 factor productivity component of the PBR, so it
6 makes sense, it is logical to use it. But
7 nevertheless, it has been accepted in those
8 provinces as well.

9 (9 h 30)

10 Q. **[5]** Thank you Dr Overcast. I will go now for a
11 little discussion about the zero intercept method.
12 In fact, I have one question for you, and I'll show
13 you, or maybe you have a copy of the evidence; it's
14 on page 30 of the Gaz Métro's English version of
15 the discussion paper, which has been filed as
16 C-ACIG-0008 at page 30, so... Monsieur le
17 Président, donc, à la page 30 de la pièce C-ACIG-
18 0008. So I will let the Dr Overcast just go there,
19 and just tell me when you are ready, Dr. Overcast.

20 A. I'm there.

21 Q. **[6]** Okay. You're there. So, just below the 5.3
22 title:

23 Estimating the Access Component of the
24 Cost of Mains.

25 there's an equation there. So in your view, Dr

1 Overcast, as an expert witness, if the zero
2 intercept method or approach were to be maintained
3 by the Régie following this hearing, would this
4 equation that is written there, in the middle of
5 the page 30, would be the correct one to use, and
6 if not, of course, I would like you to precise
7 exactly what kind of equation, we should use.

8 A. Okay. Well the answer is no. This is not the
9 correct specification of the equation. And let me
10 explain it this way. When you do a regression
11 analysis, you start off with a theoretical model.
12 And the theoretical model is the basis for
13 determining what relationships exist in the model.
14 And this, this model, is missing an important piece
15 of the process, and that's it doesn't match the
16 formulas actually used to calculate the capacity of
17 a pipe. And what it says is it says that pipe
18 diameter is linearly related to capacity, and it is
19 not.

20 If you look, for example, in Gaz Métro-3,
21 document 5, page 6 of 23, there are two formulas
22 given there that show the relationship between the
23 diameter, the component. I don't actually like
24 either of those formulas, not my preference for
25 formulas that just make it as clear as possible is

1 to use the Institute of Gas Technology Gas
2 Distribution Flow Formula, because instead of
3 having apparent D and then a big long parenthesis
4 that's raised to powers and taking the square root,
5 it has D as a separate term.

6 Q. **[7]** Just a second. Can I interrupt the Dr Overcast,
7 just to be sure that we're at the same page that
8 you're, would be please repeat the document you're
9 reading now?

10 A. Gaz Métro-3...

11 Q. **[8]** Yes.

12 A. ... document 5, page 6. At the top of the page,
13 there's two flow formulas listed; one is the
14 Spritzgas formula.

15 Q. **[9]** O.K.

16 A. And the other one is the Pole Low Pressure Formula,
17 which wouldn't be applicable in this case in any
18 event, because the Pole Low Pressure Formula is for
19 much lower pressures than we would operate.

20 LE PRÉSIDENT :

21 Maître Sigouin-Plasse. Sorry. Je veux juste avoir
22 la cote Régie s'il vous plaît.

23 ME HUGO SIGOUIN-PLASSE :

24 Oui. Je suis désolé, Monsieur le Président. Désolé,
25 Monsieur le Président. De mémoire, je crois que

1 c'est la B-0068.

2 LE PRÉSIDENT :

3 Oui.

4 ME HUGO SIGOUIN-PLASSE :

5 Désolé. Effectivement, on devrait toujours vous le
6 signaler. Exactement, B-0068, à la page, nous
7 sommes à la page 6. Donc, il y a deux en haut de la
8 page, il y a deux formules, dont le docteur, deux
9 équations ou formules dont le docteur Overcast
10 discute en ce moment. Parfait?

11 LE PRÉSIDENT :

12 J'y suis.

13 ME HUGO SIGOUIN-PLASSE :

14 Q. **[10]** Go on. Thank you.

15 A. So you found it?

16 Q. **[11]** And maybe just step back a little bit, just in
17 order to everybody...

18 A. Okay.

19 Q. **[12]** ... to follow you in your explanation.

20 A. All right. These formulas were for the purpose of
21 really showing the economies of scale of the pipes.
22 So that K term is a constant that takes a lot of
23 other things into account, that are in, actually,
24 in the gas flow formula. And if you're really going
25 to look at more than just economies of scale, you

1 would have to break that constant term up into all
2 the other things that go in there. But you'll see,
3 for example, in the Spritzgas formula, that the
4 diameter in D in this equation, and you see it's
5 raised to the fifth power, and it's divided by a
6 bunch of things that have D in it, and then, they
7 take the square root. So it's hard to know exactly
8 what the factor is, for D, in this kind of
9 equation.

10 I believe Mr. Chernick says two point five
11 (2.5) is a good approximation, and I'm okay with
12 anything between about two point five (2.5) and two
13 point six six seven (2.667). And the reason I like
14 the two point six six seven (2.667) is if you go to
15 that IGT, the Institute of Gas Technology formula,
16 you'll see that the D term is not inside of a bunch
17 of parenthesis; it's out here, on, standing alone,
18 and that D is raised to the two point six six seven
19 (2.667) power.

20 (9 h 35)

21 So to correct this equation, you would need
22 to raise the pipe diameter and make this a
23 quadratic equation, and somewhere between two point
24 five (2.5) and two point six, six, seven (2.667) is
25 the right number. I just... it's so easy when you

1 have the diameter outside the equation to just take
2 that number and use it. That's why I prefer the IGT
3 equation. And so, that would become constant plus
4 beta times the pipe diameter raised to the two
5 point six, six, seven (2.667) power and then, there
6 should be an error term added to that at the end
7 but that's just a... that's a little technicality
8 in the equation.

9 Q. **[13]** Maybe just to be... for me, that... it would
10 be easier for me to follow you. Is it possible...
11 Ce n'est pas très usuel de demander à son propre
12 témoin de fournir un engagement mais maybe, if you
13 should just draft an equation and file it during
14 the day, if it's possible in order for the Régie to
15 have on paper what you are explaining now. It would
16 be easier for everybody to follow your notes.

17 A. Well, the nice thing about the IGT equation,
18 somebody has really done all the work for you. It's
19 actually on the Internet.

20 Q. **[14]** Okay.

21 A. And if you go to the Internet and you look it up,
22 you can get all the components of the equation. And
23 you can get a spreadsheet that will calculate it
24 for you.

25 Q. **[15]** Okay.

1 A. And since that does most of the work, your... and I
2 can guess, I can give you a screen shot of that
3 or...

4 Q. [16] Okay. If it's possible... Monsieur le
5 Président, donc, avec votre permission, puis à
6 défaut d'avoir une objection quelconque de la part
7 d'un... on fera... on déposera suivant... au
8 courant de l'avant-midi une, voyons, une saisie de
9 la fenêtre en question dont le docteur Overcast
10 fait référence ici pour que vous ayez une
11 meilleure... bien, en fait, pas que vous n'en ayez
12 pas, de bonne compréhension, mais pour moi,
13 personnellement, ce sera plu facile à suivre
14 l'explication.

15 LE PRÉSIDENT :

16 Avec la référence, avec l'hyperlien.

17 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

18 Avec l'hyperlien, effectivement, Monsieur le
19 Président.

20 LE PRÉSIDENT :

21 Merci.

22 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

23 Ça va?

24 LE PRÉSIDENT :

25 Oui.

1 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

2 Parfait.

3 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

4 faisons un engagement pour les fins... donc, ce
5 serait E-3. Donc, l'engagement consistera à fournir
6 la saisie d'écran dont le docteur Overcast vient de
7 faire mention.

8

9 E-3 (GM) Saisie d'écran de l'équation IGT sur
10 Internet

11

12 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

13 Q. **[17]** Thank you, Dr. Overcast. So, I'll ask you just
14 in... maybe at lunch break to provide us that
15 screen shot. And now, I'll ask some questions about
16 the modified minimum system. First question, you...
17 based on your recommendation, Dr. Overcast, Gaz
18 Métro proposes to modify the minimum system method
19 to adjust for the load carrying capability of the
20 minimum system. More especially, Gaz Métro proposes
21 that no demand related costs be assigned to rate D-
22 1 customers with annual loads below thirty-six
23 thousand five hundred cubic metres (36,500 m³) of
24 load. At page 9 of his written evidence, which has
25 been file C-ACIG-0028, Mr. Knecht wrote the

1 following on this adjustment of the minimum system.
2 Donc, pour la... oui, à la page 9, donc, pour le
3 bénéfice de tous. Je vais en faire une lecture. So,
4 I'll be at page 9 of the written evidence of Mr.
5 Knecht. And I quote:

6 First, if Gaz Métro's entire
7 distribution system were replaced with
8 2-inch plastic pipe, that system would
9 presumably not have the capacity to
10 serve all Rate D1 customers with less
11 than 36,500 m3 of annual load.

12 And further in that quotation, I'll go at the end
13 of the paragraph or the quote:

14 From this perspective, Dr. Overcast's
15 adjustment will tend to serve to
16 understate the costs of serving
17 smaller customers.

18 End of the quote. Can you please comment this
19 assertion of Mr. Knecht and propose if there is any
20 modification or corrective measures to be put on
21 your recommendation.

22 (9 h 41)

23 A. Okay. Well, there's a number of things wrong with
24 Mr. Knecht's view. First, he hasn't shown that, you
25 know, he hasn't filed any evidence that supports

1 his conclusion that a two-inch system couldn't
2 serve. I mean, there are literally gas systems
3 around the country in the US that don't have
4 anything but two-inch pipe. Now, admittedly, they
5 are not as big. They don't have their own
6 transmission but there are systems that just use
7 two-inch pipe. The second point is that he's
8 assuming that every customer uses thirty-six
9 thousand five hundred cubic metres (36,500 m³) of
10 annual load and they don't. So, some customers are
11 a lot smaller than that and to the extent that you
12 have smaller customers in there that makes it
13 possible to serve more of the load. Now, with
14 respect to the decision to classify these costs of
15 main between customer and demand and not allocating
16 the additional cost to the small customers with
17 respect to main, you have to remember a couple of
18 things. The first thing you have to remember is
19 that the two-inch main is the most costly main that
20 goes in. So, those larger mains, the six- and
21 eight-inch main, is less costly than the two-inch.
22 So those costs are implicitly taken into account
23 when you do this classification because you're
24 classifying the total system, including all the big
25 mains that supply gas and then you're giving a

1 share based on the customers and no additional
2 demand and so, as a practical matter, that can't
3 under allocate cost but it also can't over allocate
4 cost because you've got the, you're trading the
5 system average cost in terms of the dollars that
6 get classified between customer and demand.

7 The net result is that this method is
8 precisely the right kind of method to use. I was
9 reading in the evidence filed by Gaz Métro that
10 when this method was rejected originally by the
11 Régie - I believe it was in nineteen eighty-five
12 (1985) - their big concern was it should be double
13 counting capacity for what they call "small
14 customers". Well, there's no double counting here
15 because we've eliminated that possibility: all the
16 small customers only get assigned the customer cost
17 component.

18 And as soon as you have to go to the zero
19 intercept method, you've not only got to assign
20 them an access component but you have to assign
21 them a demand component and it's not clear, I mean,
22 I haven't done the work, but it's not clear that
23 that is any better than, in terms of the cost
24 allocation, than doing just this method and
25 exempting those small customers from the extra

1 demand charge. And then for the other customers,
2 the demand charge is appropriate because they can't
3 be served off the minimum system and they're being
4 allocated the residuals so it's the right total
5 dollars that should go to demand and they're
6 getting the right demand allocation for each of
7 those customers.

8 Q. **[18]** Thank you, Dr. Overcast. Now, about Mr.
9 Chernick. As you are aware, Mr. Chernick does not
10 support the use of a minimum system approach which,
11 in his view, is an old technique for classifying
12 customer related charge, a large share, pardon, of
13 the mains cost. In his written evidence, Mr.
14 Chernick wrote the following, I am at page 12 of
15 his evidence, it has been filed C-ROÉE-0039, page
16 12, à la page 12. So, and I quote,

17 One approach, which is used in many
18 jurisdictions, is to treat all the
19 area-spanning costs as demand-related
20 to reflect the reality that the system
21 is built out primarily to serve load,
22 not customer number.

23 End of the quote. And his answer to the question
24 number 4 by the Régie that has been filed C-ROÉE-
25 0045 at page 12, donc la réponse à la question

1 numéro 4 de la Régie, la pièce C-ROEE-0045, Mr.
2 Chernick also wrote the following, and I'll quote
3 again,

4 Allocating mains on usage eliminates
5 the need to justify the fundamentally
6 inappropriate classification of mains
7 as customer-related and better
8 reflects cost causation.

9 End of the quote. Mr. Overcast, could you please
10 comment this assertion of Mr. Chernick that the
11 system is built primarily to serve load, not
12 customer numbers.

13 A. Well, this goes back to what we talked about
14 yesterday of what causes costs. Obviously, for
15 something to cause, for A to cause B, A has got to
16 happen before B and we heard yesterday from the
17 engineering planners that there's only two things
18 they consider, two variables: we're adding a
19 customer and that customer has designed, a
20 requirement. Nothing to do with volume. So the
21 volumetric statement that he makes, it's not
22 logical. We've proven empirically that it plays no
23 role in cost causation and so that position should
24 be rejected in its entirety.

25 And then with respect to the claim that the

1 system should all be allocated on a demand basis,
2 again that's not correct because, as we talked
3 about it yesterday, there's a big class of
4 customers that the demand really didn't matter
5 because the smallest pipe you put in is going to
6 serve them. And so when that pipe serves them,
7 there may be excess capacity in the system but it's
8 still their cost. And when you look at how gas
9 systems are built, the gas system is built one
10 customer at a time.

11 (9 h 46)

12 It doesn't matter what customer you add, if
13 you add a customer on the peripheral system, you
14 are going to build main. And all these examples we
15 talked about yesterday, for example, you talked
16 about a case where there were, there was a hundred
17 (100) customers that averaged, I don't know, maybe
18 it was five cubic meters (5m³) a piece, and one
19 customer that had five hundred (500), and they
20 said, "Well, suppose they are all at the end of the
21 line", well, if they are at the end of the line,
22 what is going to happen is, you are going to have a
23 residential development and you are going to have
24 pipe that runs down every street in every
25 residential development at the end of that line.

1 And so, there is going to be lots of pipe,
2 you have to have pipe that crosses the front of my
3 yard and goes to the next yard, and there is an
4 average for every development, there would be an
5 average pipe; I mean, typically, lot sizes are the
6 same, you might have a hundred feet (100') of
7 frontage, and so you would need a hundred feet
8 (100') per lot.

9 Now one thing that happens is (A) not every
10 lot uses gas, so that would raise the average per
11 customer in that instance. And not every lot is
12 developable in a subdivision, you may have a lot
13 that is so steep and rocky you can't build a house
14 on it, so there would be some extra pipe there. But
15 on average, we know how much pipe you run in that
16 subdivision, and for every single residential
17 customer, we know what the average amount of pipe,
18 every customer, what the average amount of pipe
19 built is, and customers, on average, are at least
20 responsible for the average amount of pipe built to
21 serve them.

22 Now, you know, we can argue about setting
23 prices on the basis of where you live and all the
24 other kinds of things, but that is totally
25 impractical. Just like I explained yesterday about

1 our service lines, you are not going to charge
2 somebody more because he lives on the wrong side of
3 the street from the gas main -- I can't even try to
4 imagine how you would explain that to a customer
5 that his neighbour across the street gets a bill
6 ten percent (10%) lower for the exact same use, and
7 it is all because his service line is a little bit
8 longer. It is like flipping a coin and deciding
9 what rate he gets.

10 So I think this whole idea that to use
11 demand makes no sense, and to use commodity solely
12 makes no sense at all, they aren't, demand is not
13 the sole cause of the capacity in the system. And
14 even if you go back and look at Bonbright,
15 Bonbright, which Mr. Chernick cites, he didn't talk
16 about the fact that Bonbright explained that if you
17 could have a system that took into account customer
18 demand and density, then the minimum system would
19 be the right approach.

20 And if you look at our system, we took into
21 account customer demand and density, because we
22 took into account the density in determining that
23 portion of the capacity that was customer-related.
24 You remember our little model assumes a one-
25 kilometre (1 km) pipe, with an average number of

1 twenty (20) customers, and so that takes into
2 account that density component that Bonbright said
3 would be necessary to make the minimum system work.

4 And on top of all of that, we have provided
5 empirical evidence that shows that customers
6 explain footage of main and cost of main with
7 statistically significant equations.

8 Q. [19] Thank you, Dr. Overcast. Now, I have a
9 question regarding an answer that has been provided
10 by Mr. Béland yesterday. If you heard, Mr. Béland
11 is Chief Engineer responsible for the conception of
12 the network, and he answered a question from the
13 Régie... yes, it is the Régie, and I will quote in
14 French, so I invite you just to put your
15 translation apparel.

16 Donc je suis à la page 137 des notes
17 sténographiques, donc c'est des questions qui
18 étaient posées par maître Cardinal; je suis à la
19 fin de la page 137, où maître Cardinal donc nous
20 dit, à la question, à la ligne 19, question 165 :

21 Q. [165] O.K. Est-ce que c'est exact
22 de dire qu'en général, pour Gaz Métro,
23 les extensions de réseau sont
24 principalement faites pour raccorder
25 des clients industriels puis que par

1 la suite les réseaux vont être
2 densifiés?

3 Et la réponse de monsieur Béland :

4 R. Donc, quand on parle de, tout
5 dépendant de la distance à parcourir,
6 justement il y a plusieurs critères à
7 regarder avant de dire que ça prend
8 absolument un grand client pour faire
9 une extension, s'il est à proximité de
10 la source on n'a peut-être...

11 excusez-moi, là, pour la traduction, ça va peut-
12 être être difficile, je reprends, je vais reprendre
13 quelques lignes, donc je vais reprendre la, juste
14 pour m'assurer que le docteur Overcast comprend
15 bien, je vais reprendre la réponse de monsieur
16 Béland :

17 R. Donc, quand on parle de, tout
18 dépendant de la distance à parcourir,
19 justement il y a plusieurs critères à
20 regarder avant de dire que ça prend
21 absolument un grand client pour faire
22 une extension, s'il est à proximité de
23 la source on n'a peut-être pas besoin
24 d'un grand client pour faire une
25 extension. Il y a des cas qu'il y a

1 des développements qui se sont faits
2 en collaboration comme Thetford Mines,
3 ils ont permis de faire une bonne
4 extension sans qu'il y ait un gros
5 client en bout de réseau, mais dans le
6 fond, plusieurs clients le long du
7 parcours. Mais généralement oui, un
8 grand client va nous permettre de
9 faire des grandes extensions du
10 réseau.

11 Fin de la citation. So Dr Overcast, just want to
12 know, and maybe there's no link, I just want to be
13 sure, but it appears from that answer of mister
14 Béland that there's a, we're taking into account
15 the factor of the distance, in order to develop our
16 network. And does that answer from mister Béland
17 change any of your recommendation regarding the use
18 of the minimum system approach?

19 (9 h 52)

20 A. No. Not at all. In fact, if you look a typical line
21 extension policies for utilities that are growing,
22 in like when I worked for AGL, we were adding about
23 fifty thousand (50,000) customers a year, and
24 forty-eight thousand (48,000) of those who would be
25 residential. And the way our system was growing is

1 we would, at the periphery of our system, we would
2 be adding subdivisions. And you may run a gas main
3 down a road, passed a couple acres of undeveloped
4 land, to bet to a subdivision, knowing that those
5 couple of hundred acres are zoned for residential
6 and they'll eventually be developed.

7 And then, you'll go back. And when the
8 subdivision is actually put in on those vacant
9 lots, what you do is you then pipe the subdivision,
10 add roughly whatever the footage is required to
11 cover each house that goes gas in the subdivision,
12 and you build enough capacity into the line, going
13 down the street, taking into account that you
14 already know they're zoned residential, so you're
15 eventually going to get those. You don't want to
16 put in a two inch main down that street, because
17 three years, four years down the road, when that
18 starts to be developed, then, that main would be
19 inadequate; you'd have to replace it. So you're
20 building a four or six inch main down that street,
21 because you want to size that main so that it will
22 be able to serve design day requirements through
23 its useful life.

24 You don't want to have to come back and
25 loop the system if you can help it. So you take

1 into account things like where houses are going to
2 go in, or what customers are we going to add. But
3 typically, that big main that runs down the main
4 road, you don't attach every customer to that. You
5 attach those other customers to other part of the
6 distribution system, other parts of the network.
7 And you do that by building out the network in a
8 subdivision, or building out the network in a
9 commercial and industrial park.

10 And the end result is that all of the
11 customers along that main are equally responsible
12 for the cost of that main that went in to serve
13 them. And it doesn't matter who was there first. It
14 just matters that that main went in, anticipating
15 the growth, and being able to add those customers
16 for growth. And if you didn't anticipate the
17 growth, then, there's even more reasons in to say
18 that the cost of the main is a function of those
19 new customers coming in, because you're going to
20 run a, you're going to parallel the system or
21 whatever. Typically, you wouldn't go out and dig
22 that main out and put in another one, but you might
23 run another one beside it, to serve the
24 subdivisions that you didn't plan for along the
25 way.

- 1 Q. [20] Thank you Dr Overcast. I have one last
2 question Dr Overcast, and I'm now switching to the,
3 going on the original approach to allocation of
4 mains costs. As you are aware, Dr Overcast, Gaz
5 Métro is proposing to move away from original
6 approach to a global system approach, to calculate
7 the mains costs allocation factor. Gaz Métro
8 proposed to put aside the actual method, which is
9 based on five regional zero intercept, from which
10 one global factor is derived. However, some critics
11 argue that Gaz Métro should keep the current five
12 zero intercept method, which reflects, in their
13 view, the original differences in cost. Would you
14 please give us your viewpoint on that, if there's
15 any accuracy added, accuracy derived from the
16 actual method, the five zero original zero
17 intercept, over the proposed method by Gaz Métro?
- 18 A. Well, you can always parse cost to finer and finer
19 distinctions, but that doesn't mean that that's
20 going to be a better cost analysis. I mean,
21 remember that there are engineering designs
22 standards for the distribution system, and they
23 apply all across the system. So what we heard
24 yesterday about how the system is designed, that
25 applies in all the regions. The regions may have

1 different cost for different reasons. But on
2 average, which is what rates are set on, they're
3 set on average cost; using the five regions doesn't
4 do anything, unless you're going to say we're going
5 to have different rates.

6 And as soon as you start playing that game,
7 you get some real problems, because some parts of
8 the existing system are old; those are going in
9 new, those costs are going to be much higher. And
10 then, all of a sudden, you're going to have to
11 replace this old system. And those costs are now
12 going to be higher than the cost of the system that
13 you just added vantaging, vantaging isn't a basis
14 for making rates. It's also not a basis for making
15 rates to try to figure out why costs are different
16 in different regions.

17 And just let me give you one other
18 practical example. Atlanta Gas Light Company
19 stretches from the Tennessee border in the north,
20 to Savannah in the South, and from the Alabama
21 border to the South Carolina border, across its
22 system.

23 (10 h 00)

24 There are five distinct regions in the
25 Atlanta Gas Light Company system. And they are so

1 distinct that they don't even have the same gas
2 supplies. They have different gas suppliers in the
3 different regions, including, for example, the
4 Atlanta metro region that has LNG Peaking plants
5 that can't be accessed by any other parts of the
6 system that don't have their own LNG plant. And
7 there is one other LNG plant in another part of the
8 system. And yet, when it comes to setting
9 distribution rates, the distribution rates are
10 based on a system-wide analysis of cost. So, when
11 you do a cost of service study, you don't draw a
12 distinction because they're all using the same
13 design criteria and they're serving the same kinds
14 of loads. You know, the loads may be different, I
15 mean, heating degree days in Savannah, the normal
16 is fifteen hundred (1500), in North Georgia it's
17 thirty-five hundred (3500). So, substantial
18 difference in degree days. And yet, the system-
19 wide average rate is what is being used. So,
20 there's... there's just no reason... there's just
21 no reason to go and try to parse these costs out in
22 that finer distinction.

23 Q. **[21]** Thank you, Dr. Overcast. So, Monsieur le
24 Président, ça termine l'interrogatoire que je
25 voulais mener ce matin avec le docteur Overcast. Et

1 je n'ai pas d'autres questions pour le restant des
2 membres du panel. Alors, les témoins seront
3 disponibles pour le contre-interrogatoire. Je vois
4 que mon confrère est prêt à y aller. Mais avant...
5 avant ça, on m'a tendu, puis je l'ouvre en... peut-
6 être que c'est une surprise, mais je présume que
7 c'est l'engagement numéro 2. Tadam! C'est comme aux
8 Oscars, tu sais, on ouvre l'enveloppe et...

9 LE PRÉSIDENT :

10 Et le gagnant est?

11 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

12 Et le gagnant est... Donc, voilà, c'est la réponse
13 à l'engagement numéro 2 qui sera coté, Madame la
14 Greffière, B-109... 109. Excellent. Alors, voilà.

15

16 B-0109 : Réponse à l'engagement numéro 2

17

18 LE PRÉSIDENT :

19 Maître Sarault, vous en aviez annoncé pour une
20 heure. Est-ce que vous maintenez votre prédiction?

21 Me GUY SARAULT :

22 Je maintiens ma prédiction.

23 LE PRÉSIDENT :

24 Alors, dans ce cas-là, peut-être trouver un moment
25 à mi-chemin, à peu près, peut-être pour...

1 Me GUY SARAULT :
2 Je ne dépasserai pas mon heure. Ça, je vous...
3 LE PRÉSIDENT :
4 Non, non. Non, non, ce que je voulais dire, c'est
5 plus, vers dix heures et demie (10 h 30), prendre
6 une...
7 Me GUY SARAULT :
8 Oui, pour prendre une pause.
9 LE PRÉSIDENT :
10 ... petite pause si...
11 Me GUY SARAULT :
12 Parfait. Je vais mettre ma montre.
13 LE PRÉSIDENT :
14 Je vous laisse le soin de trouver le moment
15 opportun dans votre... dans vos lignes de
16 questions.
17 Me GUY SARAULT :
18 Parfait. O.K.
19 LE PRÉSIDENT :
20 Merci. Allez-y.
21 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me GUY SARAULT :
22 Q. **[22]** Alors, bonjour. Good morning, Dr. Overcast.
23 Pleasure. Great presentation yesterday. I think
24 you're a great vulgarizer. So, it's a quality for
25 an expert. La première chose, ma question va être

1 au panel en général. N'étant pas vraiment versé
2 dans ces matières très arides et techniques, moi,
3 la chose qui m'intéressait le plus, c'est un peu
4 simpliste : ça va-tu nous coûter plus cher? C'est
5 ça qui m'intéressait avant tout.

6 Alors la pièce qui m'a le plus intéressé
7 là-dessus, c'est la pièce Gaz Métro-2, Document 6
8 révisé en date du vingt-deux (22) décembre deux
9 mille quatorze (2014), c'est la pièce Régie B-0038.

10 Alors c'est là que vous nous présentez le
11 sommaire des résultats pour les catégories
12 tarifaires telles que nous les connaissons
13 aujourd'hui; je ne sais pas si elles vont exister
14 encore après la phase 2 mais pour l'instant, c'est
15 celles qu'on a, bon.

16 Moi, je représente majoritairement, Dr.
17 Overcast, I represent the large industrial users,
18 and they are mostly Rates D4 and D5, okay? So
19 obviously, I took a look at D4, D5 and the results,
20 and... ce que j'apprends, c'est que, dans
21 l'ensemble, la proportion des coûts allouée aux
22 clients du tarif D1 change très peu, c'est à peu
23 près ça également.

24 Au sein de la clientèle à haut débit,
25 on observe une légère hausse...

1 je suis à la page 6, excusez-moi, je suis désolé,
2 en bas;

3 ... on observe une légère hausse de la
4 proportion des coûts attribuée à la
5 clientèle interruptible au tarif D5
6 tandis que celle des clients du tarif
7 D4 diminue d'un peu moins de 1 %.

8 Dans la version originale, c'était environ un pour
9 cent (1 %) puis là, c'était un petit peu moins, je
10 ne sais pas ce qui a changé dans les résultats
11 entre la première version et la deuxième, peut-être
12 que vous pourriez peut-être nous éclairer sur ce
13 qui a changé les résultats entre le mois de
14 novembre puis le mois de décembre?

15 Mme CAROLINE DALLAIRE :

16 R. C'est difficile pour nous, là, d'identifier
17 clairement, il y avait quelques ajustements qui ont
18 été faits dans la version de décembre. Il faut
19 comprendre qu'avant, toute l'allocation des coûts
20 se faisait avec le système SAS et à la demande de
21 la Régie, on a procédé plus rapidement vers un
22 transfert vers Excel pour produire le coût de
23 service 2014, et on a fait de notre mieux, je vous
24 assure, mais il y avait certains éléments qu'on a
25 dû corriger. Et là, je n'ai plus en tête,

1 malheureusement, là, l'ensemble des corrections qui
2 ont été faites.

3 Q. **[23]** En fait, j'ai fait le calcul pour le tarif D4,
4 j'arrive à six dixièmes de un pour cent (0,6 %) de
5 réduction, c'est presque le statu quo, c'est, il
6 n'y a pas grand différence. Cependant, pour la
7 clientèle interruptible, vous dites « légère
8 hausse », j'ai calculé en tout cas pour, dans les
9 colonnes à la page 7, « Par 10(3)m(3), on passe de
10 vingt-neuf (29) à trente-neuf (39), ça, c'est
11 trente-quatre pour cent (34 %), je... une légère
12 hausse, moi, je la trouve quand même, ce n'est pas
13 négligeable, là, c'est, surtout qu'on a observé au
14 cours des dernières années une migration de la
15 clientèle interruptible, de l'interruptible vers le
16 tarif 4.

17 En tout cas, j'aimerais explorer avec vous
18 ce qui fait en sorte qu'on a cette augmentation de
19 trente-quatre pour cent (34 %) dans le taux
20 unitaire, « Par 10(3)m(3) », pour le tarif 5; et
21 j'ai passé à travers les tableaux qui suivent.
22 D'abord, dans l'« Allocation des dépenses
23 d'exploitation », à la page 9, je vois que ça
24 passe, toujours « Par 10(3)m(3) » au tarif 5, de
25 sept dollars (7 \$) à onze dollars (11 \$); vous

1 voyez le même chiffre que moi dans le tableau 4?

2 Alors ça, c'est, quatre pour cent (4 %) du
3 dix dollars (10 \$) qu'on observe au total provient
4 d'une augmentation de la proportion des dépenses
5 d'exploitation qui est attribuée au tarif D5. Est-
6 ce que vous pourriez m'éclairer quant aux raisons
7 pour lesquelles il y a une augmentation aussi
8 importante de la proportion des dépenses
9 d'exploitation qui aboutit maintenant à la
10 clientèle interruptible?

11 M. JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY :

12 R. Donc je vais tenter une première réponse puis mes
13 collègues, là, pourront compléter. Peut-être juste
14 revenir à un plus haut niveau avant de répondre de
15 manière un peu plus détaillée à votre question.

16 Je comprends, c'est humain, vous
17 représentez des clients qui sont des clients des
18 Grands Industriels et vous regardez les résultats.
19 C'est important ici de, deux choses, premièrement,
20 vous regardez les résultats de l'allocation des
21 coûts et là, vous faites l'étape suivante, c'est-à-
22 dire : nos tarifs vont augmenter. Donc je pense
23 qu'il ne faut pas faire cette, ce lien-là...

24 Q. **[24]** Ils sont guidés par les coûts.

25 R. Bien, ils sont guidés par les coûts mais il ne faut

1 pas faire nécessairement le lien à cette étape-ci,
2 on aura la chance de discuter d'une offre
3 interruptible, là, au niveau des tarifs. Et un
4 élément important aussi à ajouter c'est qu'il faut
5 que les méthodes soient raisonnables et non
6 nécessairement les résultats. Donc, ici, je pense
7 que monsieur Overcast l'a bien mentionné en
8 ouverture dans sa présentation hier, ce qui est
9 important c'est de ne pas considérer les intérêts
10 des différentes parties prenantes mais d'avoir des
11 méthodes qui sont équitables et qui sont
12 raisonnables. Donc ça, je pense que, à la base,
13 c'est important de refaire ce bémol qui est à la
14 base d'une allocation des coûts qui est justement
15 juste et, qui est équitable, pardon, et
16 raisonnable.

17 (10 h 09)

18 Pour ce qui est de l'impact pour
19 l'allocation des coûts des clients interruptibles,
20 en fait, je vous dirais que c'est un grand facteur.
21 Comme monsieur Béland vous l'a expliqué hier, au
22 niveau de la conception et de l'opération des
23 réseaux, les clients interruptibles sont considérés
24 dans la conception et l'opération des réseaux de
25 distribution, autant l'alimentation que la

1 distribution.

2 Dans l'allocation des coûts, on considérait
3 que ces clients-là n'étaient pas considérés dans la
4 conception de l'opération des réseaux donc on
5 appliquait, ce qu'on a expliqué hier, la méthode
6 CAU, la capacité attribuée et utilisée, donc, les
7 clients interruptibles ne se voyaient pas allouer
8 de capacité attribuée. Donc, c'est le grand
9 changement au niveau de l'allocation des coûts,
10 c'est qu'on vient se coller sur les critères de
11 conception d'opération de réseaux qui nous disent
12 « En transmission, on n'a pas de capacité attribuée
13 pour les clients interruptibles donc qu'on vous
14 propose, c'est de poursuivre avec la CAU donc ça,
15 ça n'a pas d'impact.

16 Pour ce qui est de l'alimentation et de la
17 distribution, on vient attribuer de la capacité aux
18 clients interruptibles. Au niveau des coûts, ça a
19 un impact. Indirectement, bien évidemment, quand on
20 alloue les dépenses d'exploitation, bien on vient
21 réutiliser des facteurs d'allocation, entre autres,
22 de la base de tarification. Donc, si on vient
23 attribuer de la capacité à des clients
24 interruptibles bien, indirectement, toutes les
25 dépenses d'exploitation qui sont allouées, de

1 manière directe ou indirecte en fonction de la
2 capacité, bien les clients interruptibles se voient
3 allouer plus de coûts.

4 Q. [25] Donc, si je comprends bien votre réponse,
5 c'est un peu le changement que l'on voit à
6 l'acétate numéro 10 de la présentation de madame
7 Dallaire d'hier, la pièce Gaz Métro-2, Document 17,
8 la présentation PowerPoint. Hélas, je n'avais pas
9 noté le numéro Régie, peut-être qu'on pourrait
10 m'aider? Je suis désolé.

11 LE PRÉSIDENT :

12 B-0107. Celle-ci?

13 Me GUY SARAULT :

14 B-0107? Oui.

15 Mme LOUISE PELLETIER :

16 Quelle page à nouveau, s'il vous plaît, Maître
17 Sarault?

18 Me GUY SARAULT :

19 12.

20 Mme LOUISE PELLETIER :

21 Merci.

22 Me GUY SARAULT :

23 L'acétate numéro 12. 10, excusez-moi. J'étais dans
24 les patates.

25

1 LE PRÉSIDENT :

2 On va y arriver. 10?

3 Me GUY SARAULT :

4 C'est le passage du CAU, alors capacité attribuée
5 utilisée, à capacité attribuée seulement en tenant
6 compte de la pointe non coïncidente des clients D5.
7 Alors, c'est ce passage-là qui augmente notre
8 quote-part des dépenses d'exploitation et
9 j'arrivais à l'autre quote-part parce que ça
10 revient un peu à ce que monsieur Tremblay vient
11 d'expliquer. Là où j'avais vu un autre plus quatre,
12 c'était dans l'élément rendement sur la base de
13 tarification que l'on voit au tableau 9 à la page
14 14 où on voit que la quote-part, toujours en 103m3
15 attribuée au tarif 5, passe de quatre à huit
16 dollars (8 \$) donc le double donc ça provient du
17 même changement, c'est vraiment ce changement-là.

18 M. JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY :

19 R. Effectivement. Donc, en allouant les coûts en
20 fonction de la capacité pour les clients
21 interruptibles, pour que les coûts d'alimentation
22 distribution, ils se retrouvent à se voir allouer
23 une plus grande partie de la base de tarification
24 au niveau des conduites principales et
25 effectivement, le taux de rendement, la méthode

1 qu'on applique, le facteur c'est BASETAR donc,
2 effectivement, ça a un impact à la hausse sur les
3 coûts alloués au niveau du taux de rendement.

4 Q. **[26]** O.K.

5 R. Du rendement sur la base de tarification.

6 Q. **[27]** O.K. Ça va être un bon sujet à discuter au
7 lunch avec mon expert. Je vais lui demander ce
8 qu'il pense de ça. O.K. Alors, au moins, je
9 comprends d'où ça vient. C'est parfait ça.
10 Évidemment, le Dr. Overcast n'est pas le seul
11 expert qui va être entendu ici, il y a un autre
12 expert qui représente, bien en fait, qui a été
13 embauché par d'autres intervenants, monsieur
14 Chernick.

15 Évidemment, monsieur Chernick, moi, je sais
16 qu'il n'est pas d'accord avec ce que nous disons,
17 il n'est pas d'accord avec certaines de vos
18 approches. Si on avait à quantifier, même de façon
19 approximative ou directionnelle, si vous proposez,
20 si on retenait les recommandations du Dr. Chernick,
21 avez-vous une idée du genre de résultat que ça
22 procurerait avec les catégories tarifaires
23 actuelles par rapport à ce que vous proposez? In
24 other words, Dr. Overcast, will we be worse off
25 with him?

1 (10 h 15)

2 A. Company, but conceptually, I can't answer for the
3 company, but conceptually, you'd be much worse off
4 because, remember, it's a zero-sum game. And what
5 he's doing is he's allocating less cost to the
6 small customers than we believe would be correct.
7 That means, he's got to be allocating more cost to
8 everybody else. And when you... whenever you hear
9 the word "allocating on volume", you know that...
10 you know where that's going because, look at their
11 proportion of volume these customers account for
12 compared to the small customers. I mean, that's why
13 I said, you know, the concepts of cost causation
14 are really easy, but applying, it's pretty
15 difficult because everybody has their own biases.
16 And, I mean, I've been in enough of these
17 proceedings to know that the industrial customers
18 will get somebody that will give them the lowest
19 possible number. The residential customers will get
20 somebody who give them the lowest possible number.
21 And chances are that neither one of them is really
22 doing what cost causation is all about.

23 (10 h 16)

24 Q. **[28]** Okay. So, what I... Ce que je comprends de
25 votre réponse, c'est que ce serait bien pire.

1 M. JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY :

2 R. Non. Effectivement, j'essaie de retrouver, dans la
3 preuve de monsieur Chernick, si, effectivement, il
4 était sous le même point de vue que notre expert et
5 celui de votre expert, sur l'allocation de coûts en
6 fonction de la capacité attribuée pour les clients
7 interruptibles. Je ne le retrouve pas, là. Donc,
8 c'est ce que je cherchais. Donc, bien évidemment,
9 s'il était sur le même point de vue, c'est-à-dire
10 qu'il faut allouer de la capacité à des clients
11 interruptibles, c'est la réponse de monsieur
12 Overcast. Ça va être « worse he said », pire?

13 Q. **[29]** Ben, parce que lui, c'est ce que monsieur
14 Overcast...

15 R. C'est ça.

16 Q. **[30]** ... le docteur Overcast vient de me dire. Il
17 dit son approche, c'est des volumes. Alors
18 évidemment, si vous avez plus de volume, par voie
19 de conséquence nécessaire, vous allez vous faire
20 attribuer plus de coûts. C'est une équation très
21 facile à comprendre, malgré toute la rigueur du
22 dossier. Mais ça, je le comprends bien.

23 Je voudrais maintenant vous amener à votre
24 document de réflexion. Donc, ça, c'est la pièce Gaz
25 Métro-1 Document 2, la pièce Régie B-0006, à la

1 page 13. Et vous faites état ici de, dans ce
2 passage-là du document de réflexion, de certains
3 auteurs qui ont préconisé des grands principes
4 d'allocation des coûts. Et à la page 13, à compter
5 des lignes 18 et 19, vous dites :

6 Ces auteurs...

7 Je pense que vous parliez alors de Salant and
8 Watkins, qui apparaissent à la ligne 7, n'est-ce
9 pas?

10 MME CAROLINE DALLAIRE :

11 R. Je crois que vous avez raison.

12 Q. **[31]** Bien ça me semblait logique, là...

13 R. Tout à fait.

14 Q. ... de par la structure du texte. Alors :

15 Ces auteurs identifient [...] d'autres
16 principes de l'allocation des coûts
17 qui sont désirables quoique
18 d'importance secondaire.

19 Puis le deuxième de ces principes, s'intitule :

20 Le principe de la décomposition.

21 Et ça se lit comme suit, et je cite :

22 aucun client ne devrait avoir à
23 contribuer aux coûts reliés à des
24 portions du réseau qu'il n'utilise
25 pas. Seuls les clients qui utilisent

1 les composantes du réseau devraient
2 contribuer à leurs coûts.

3 Or, est-ce que c'est un objectif que vous avez
4 tenté d'atteindre par votre proposition dans le
5 présent dossier, cette particularité-là, que si un
6 client n'utilise pas certains services, il n'a pas
7 à payer pour?

8 Dr H. EDWIN OVERCAST:

9 A. I think the answer is that is a reasonable
10 component and, essentially, that's what Gaz Métro
11 has done by classifying the cost as customer
12 related, and then only looking at the demand cost,
13 which is essentially the larger mains. They haven't
14 gone to the extent of being able to identify mains
15 that are used only by some customers, and that's
16 probably not even an issue, beyond the ones that
17 are connected to the transmission system. So on the
18 average cost that's allocated on demand, is a much
19 smaller piece, than the cost that's classified as
20 customer, and allocated on customers.

21 So the net result is to reflect the fact
22 they're only using these larger mains, and they're
23 getting the benefit of the economies of scale
24 associated with those mains, because of the way the
25 costs are averaged. And I mean, it would be

1 theoretically possible, as I've said before, you
2 can parse cost finer and finer, and there's
3 probably other ways you could parse the cost, but
4 unless you're going to set rates based on vantage
5 and all those other kinds of things, there's no
6 reason to do that.

7 So I think it's reasonable and fair way to
8 allocate cost across all the classes, and the big
9 customers are not being disadvantaged, because
10 they're really not getting any of the cost
11 associated with the small parts of the system that
12 they don't use, other than that tiny bit that's
13 allocated on customer. And I mean, that means
14 nothing to those customers.

15 Q. **[32]** Je vais formuler ma prochaine question en
16 français. So you can use your translation device.
17 On a vu hier qu'il y a au moins un client, je le
18 prends, là, sur une approche purement théorique et
19 de conformité aux grands principes d'allocation des
20 coûts, et particulièrement celui-là, qui est
21 connecté à haute pression directement sur une ligne
22 de transmission; donc, celle à plus haute pression.

23 Donc, par définition, ce client-là les
24 conduites d'alimentation ou les conduites de
25 distribution qui se trouvent être en aval de ses

1 installations et de son raccordement. On est
2 d'accord là-dessus? Dr. Overcast, if I may while
3 they're conferring, what I am suggesting is that a
4 client who is connected directly to a higher
5 pressure transmission line would normally, in my
6 perception, not use the supply mains or the
7 distribution mains, the smaller ones that are
8 located downstream from his connection.

9 (10 h 22)

10 M. SYLVAIN TREMBLAY :

11 R. En fait, premièrement, une précision par rapport à
12 ce client. Ce client a deux branchements pour la
13 raison qu'il y a des activités qui ont besoin d'une
14 plus basse pression. Donc, il y a un branchement
15 qui est avant le poste de détente, puis il y a un
16 branchement qui est après le poste de détente à
17 plus basse pression pour ses autres activités qui
18 requièrent une pression plus faible.

19 Q. **[33]** Mais parlons de celle... le branchement pour
20 la haute pression des activités industrielles.
21 C'est celui-là qui m'intéresse pour les fins de ma
22 question. Alors, ce que je suggère, puis là, on
23 reste simplement au... vraiment au plan des
24 principes de l'allocation des coûts, si comme
25 question de fait, ce client-là n'utilise pas les

1 conduites d'alimentation ou les conduites de
2 distribution qui sont en aval de sa connexion à
3 haute pression, est-ce qu'il ne devrait pas être
4 exclu de l'allocation des coûts des conduites
5 d'alimentation ou des conduites de distribution? Et
6 là, la problématique que j'identifie, c'est qu'avec
7 l'utilisation de la méthodologie du système
8 minimum, bien, il est capturé, évidemment, dans la
9 composante client du système minimum qui est réputé
10 s'appliquer à tous les clients sans exception.

11 R. Juste... juste pour clarifier, donc, on parle d'un
12 exemple...

13 Q. **[34]** Théorique.

14 R. ... hypothétique? Théorique?

15 Q. **[35]** Théorique.

16 R. O.K. Parfait.

17 Q. **[36]** Parce que après ça, je vais revenir avec
18 d'autres exemples théoriques, toujours, pour voir
19 comment votre proposition peut coller à ces
20 réalités-là.

21 Dr. H. EDWIN OVERCAST:

22 A. Conceptually, if a customer served off the
23 transmission main, they don't use any of the
24 distribution system and they should be... have a
25 rate class... it's hard to have a rate class for

1 one customer, so, the way I would ordinarily solve
2 that problem is have a contract instead of a
3 general rate but, essentially, a contract that
4 recovers the costs associated with the transmission
5 system related to that customer.

6 Q. [37] But then would be Phase 2...

7 A. Plus... plus... plus... yes, that would mean Phase
8 2 plus, but let's talk about cost. It's not only
9 the transmission cost. There are other costs
10 associated with taking service off of a
11 transmission main that should be directly assigned
12 to that customer. I mean, if you think about the
13 metre configuration for a customer that would be
14 that large and have that higher pressure, I mean,
15 the metre alone could cost half a million dollars
16 (\$500,000) maybe more. I mean, I don't know how
17 long the metre runs need to be, and you'd be
18 building, essentially, a customized metre for that
19 customer. So, you can reduce the pressure from
20 whatever the transmission main is to... Even if
21 he's a high pressure customer, you're still... you
22 still have a big pressure drop. I mean I doubt that
23 he's using transmission pressure in its facility.
24 And so, all those costs should be directly
25 assigned. And those should be pulled out of the

1 cost that ultimately get allocated to the other
2 classes, through the direct assignment process. So,
3 they'd get an allocation of transmission and a
4 direct assignment for all the other costs.

5 (10 h 26)

6 Q. **[38]** O.K. Parce que... je voudrais maintenant,
7 toujours dans la même ligne de questions, aller à
8 la page 66 de la proposition de l'allocation du
9 coût de service, c'est la pièce Gaz Métro 2,
10 document 1, pièce Régie B-0016, à la page 66. Et
11 dans la phrase introductive, à compter de la ligne
12 1, vous dites, et je cite :

13 Selon le Dr Overcast, les clients
14 raccordés directement à une conduite
15 de transmission ne devraient pas se
16 voir imputer les coûts des conduites
17 de distribution.

18 Et là, je crois percevoir, de votre annexe 4 à la
19 même pièce, qu'il y a eu un échange de courriels
20 entre Gaz Métro et docteur Overcast pour tenter de
21 débroussailler ou bien de bien comprendre la portée
22 de cette recommandation-là, qui peut s'appliquer
23 peut-être conceptuellement à d'autres situations
24 analogues. Et vous dites, finalement, que la
25 justification pour ne pas s'écarter de votre

1 proposition, même à l'égard de ces clients-là,
2 provient d'une citation du docteur Overcast, qu'on
3 retrouve à compter de la ligne 16, et que je lis :
4 The general rule I discussed is based
5 on very large customers having their
6 own class of service or a special
7 contract for service at the
8 transmission level. To the extent that
9 the customer is served off a standard
10 rate and has been served off this rate
11 historically, there is no basis for
12 now claiming a right to a new rate
13 class [...]
14 My question is the following -- I read this
15 justification here, isn't this a Phase 2
16 justification, we are not looking at the cost here,
17 we are looking at his rate treatment, that is how
18 you justify maintaining a cost allocation approach,
19 because he is not in a rate class of his own or
20 doesn't have an independent contract. So is this
21 the chicken and the egg problem, you know,
22 shouldn't we just stick to the conceptual approach
23 to exclude this client from the cost allocation
24 imposition and deal with the issue in Phase 2 but
25 not in Phase 1?

1 M. JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY :

2 R. C'est pour ça qu'on avait demandé un avis
3 supplémentaire, effectivement.

4 Dr. H. EDWIN OVERCAST :

5 A. Well, I guess we are having a problem here because
6 we are getting confused between a hypothetical that
7 doesn't exist and the reality of a customer who is
8 connected to the transmission system but is also
9 part of the integrated network. And so as soon as
10 he is part of the integrated network, he is
11 essentially a distribution customer, he is not
12 uniquely a transmission customer.

13 And, I mean, I don't know a simple way
14 around it, if you are part of the integrated
15 network, you should get allocated costs based on
16 being part of that integrated network. And
17 essentially, that would be, some of the
18 distribution costs would be allocated as a result
19 of being connected to the integrated system. Now,
20 if it was purely transmission, I mean, I would
21 still end up with the same place I did originally.

22 Q. [39] That's right, your initial recommendation was
23 to exclude such a client.

24 A. The other problem is that, something we talked
25 about yesterday, which is the farm tap.

1 Q. **[40]** Yes, I understood that.

2 A. And if you are the farm tap, it is okay to allocate
3 your distribution cost because, I've got to tell
4 you, it is going to be really expensive to drop the
5 capacity from, I don't know what the kilopascals
6 are but down to a half inch of water column inside
7 somebody's residence -- that is not a cheap
8 proposition, so...

9 Q. **[41]** I heard that explanation yesterday.

10 A. So, I mean, you get all these little, little
11 wrinkles, and you can't really factor them all into
12 the cost of service study, I mean, there is just no
13 way to factor in one farm tap into the residential
14 class, or two farm taps, or whatever it might be.

15 Me GUY SARAULT :

16 Ça va être ma dernière dans cette catégorie de
17 questions puis après ça, on pourra prendre la
18 pause.

19 Q. **[42]** What about a client that would be connected
20 directly to a supply main and would not use the
21 distribution mains, the smaller distribution mains
22 downstream of his installations, conceptually,
23 shouldn't we have the same approach? That he should
24 not be charged the cost of those smaller
25 distribution mains that he doesn't use at all

1 because they're downstream and they're not anywhere
2 connected to his installations.

3 A. Well, when supply mains and distribution mains are
4 grouped together and classified according to
5 customer and demand...

6 Q. **[43]** Yes.

7 A. ... the customer component essentially eliminates
8 the smallest main and then he's getting an average
9 cost of the larger main and, again, it's the issue
10 of there are extra cost being connected at higher
11 pressures and so you're getting an average of the
12 cost of all the larger main and the demand charge
13 and you're part of the integrated system and I
14 think it's perfectly reasonable not to try to
15 figure out and separate out those supply mains from
16 the distribution mains to do this analysis because
17 we're really taking care of it when we classify
18 cost between customer and demand.

19 The demand is for big mains, the average
20 cost of big mains and, in fact, some supply mains
21 are smaller than some of the distribution mains so
22 you've got a lot of issues there and what we've
23 proposed really solves that issue in an indirect
24 way.

25 Q. **[44]** So, if I understand your answer, it's that

1 this supply main client, let's call it this way,
2 would be charged the same, would be assigned the
3 same customer component as a smaller downstream
4 distribution client and the balance would be
5 captured in demand capacity.

6 R. Right. And for these big customers, the customer
7 component doesn't matter.

8 Q. **[45]** Okay. But...

9 R. I mean, the class is getting no real... I mean,
10 there's only, you know, if there's a hundred (100)
11 customers in the class and there's a hundred and
12 fifty thousand (150,000) small customers, I mean,
13 they're getting such a tiny fraction of the cost
14 associated with access that those costs just, they
15 don't amount to enough to impact these, basically,
16 getting allocated cost on the basis of demand.

17 Q. **[46]** Okay. I get it. Alors, il va me rester un
18 petit bout, mais ça serait le temps de prendre la
19 pause. J'aurais peut-être une demi-heure à peu
20 près.

21 LE PRÉSIDENT :

22 C'est bien. Effectivement, vous faites bien ça,
23 Maître Sarault. Donc, il est dix heures trente-cinq
24 (10 h 35), à dix heures cinquante (10 h 50).

25

1 Me GUY SARAULT :

2 O.K.

3 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

4 REPRISE DE L'AUDIENCE

5

6 LE PRÉSIDENT :

7 Maître Sarault.

8 Me GUY SARAULT :

9 Rebonjour.

10 LE PRÉSIDENT :

11 Oui, rebonjour.

12 (10 h 55)

13 Me GUY SARAULT :

14 Q. **[47]** Madame Dallaire, je voudrais revenir à votre
15 acétate numéro 10 qui est le passage de
16 l'allocation actuelle basée sur la capacité
17 attribuée et utilisée. CAU pour les clients du D-5,
18 lorsqu'on parle de la composante capacité des
19 conduites de distribution, pour maintenant utiliser
20 la capacité attribuée seulement. Est-ce qu'il y
21 avait une recommandation quelconque, ou un
22 commentaire, dans le rapport ou dans les réponses
23 du docteur Overcast sur ce changement en
24 particulier? Et si oui, j'aimerais juste avoir la
25 référence, parce que je cherchais dans mes

- 1 documents, puis je ne le trouvais pas. S'il n'y en
2 a pas, il n'y en a pas.
- 3 MME CAROLINE DALLAIRE :
- 4 R. Je veux juste être certaine de votre question;
5 c'est bien de savoir...
- 6 Q. **[48]** S'il y avait...
- 7 R. ... le passage de la CAU à la CA?
- 8 Q. **[49]** Ça faisait l'objet d'un commentaire ou d'une
9 recommandation...
- 10 R. Bien.
- 11 Q. **[50]** ... dans l'expertise du docteur Overcast?
- 12 R. Tout à fait. Ça faisait partie d'une recommandation
13 du docteur. D'ailleurs, dans sa présentation, il
14 nous a donné un graphique...
- 15 Q. **[51]** O.K.
- 16 R. ... où on voyait la portion capacité. Et sa
17 suggestion, c'était d'avoir...
- 18 Q. **[52]** Bien c'est la nuance entre capacité attribuée
19 utilisée...
- 20 R. Oui, mais...
- 21 Q. **[53]** ... et la capacité attribuée seulement.
- 22 R. Alors ce qu'il nous proposait, c'était la CA
23 modifiée pour tenir compte de la pointe non-
24 coïncidente des clients interruptibles.
- 25 Q. **[54]** O.K. C'est bon.

1 R. Vous l'avez...

2 Q. **[55]** Bien je vais porter ça à l'attention. Alors
3 c'est à quel acétate?

4 R. Il me semble, oui, alors je suis à l'acétate 29 de
5 la présentation du docteur Overcast. Et on me dit
6 que c'est à la page 19 de son rapport qu'il en
7 parle.

8 M. JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY :

9 R. Mais juste pour être clair, là, c'est pour ça qu'on
10 vous a posé la question, docteur Overcast ne nous a
11 pas recommandé d'utiliser la CAU pour allouer le
12 réseau de transmission. C'est une proposition de
13 Gaz Métro. Donc, si on regarde le rapport
14 d'Overcast; pour la transmission, il disait
15 d'allouer uniquement les coûts...

16 Q. **[56]** Non, mais j'y arrive.

17 R. ... uniquement sur la capacité attribuée, excluant
18 les clients du D-5.

19 Q. **[57]** Vous avez anticipé par ma prochaine question.

20 R. O.K. Bien c'est bon.

21 Q. **[58]** Or, celle-là, pour l'allocation des conduites
22 de transmission, ça fait l'objet de la présentation
23 de madame Dallaire, à l'acétate numéro 12. Et vous
24 dites, au milieu de votre acétate :

25 Le docteur Overcast propose d'utiliser

1 le facteur CA, mais en excluant les
2 clients interruptibles.

3 Alors ma première question va être au docteur
4 Overcast. Can you please expand on the
5 recommendation that you made on this issue, Dr
6 Overcast, recommendation that unfortunately was not
7 followed by Gaz-Métro?

8 Dr. H. EDWIN OVERCAST :

9 A. Based on our discussion and even what you heard
10 yesterday from the engineers on how they plan the
11 system, it's not normal to include interruptible
12 capacity in planning the capacity for the
13 transmission system. And so, if you're not planning
14 for it in the system, they shouldn't be allocated,
15 because theoretically, they're going to be
16 interrupted, and not contribute to the need or
17 cause any of that capacity to be incurred. Now,
18 when you go on down to the distribution system,
19 then, you do have to plan for it.

20 Q. **[59]** Correct.

21 A. So that's why you'll see in the footnote on page
22 19, that says you use the CA for everybody, except
23 for the interruptible customers, and you use their
24 own maximum demands. And the reason for that is
25 that under ordinary practice, if gas gets to the

1 city gate, interruptible gas gets to the city gate,
2 the utility will make every effort to deliver. And
3 that means you have to design your distribution
4 mains to deliver that gas.

5 Q. **[60]** Okay. Thanks. And when you said page 19, you
6 were talking about your expert report?

7 A. That's correct.

8 Q. **[61]** O.K. Maintenant, vous dites, toujours dans cet
9 acétate numéro 12, que en plus de la recommandation
10 du docteur Overcast qu'il vient d'expliquer, que
11 c'était un avis appuyé par les autres experts. Vous
12 parlez évidemment de mon expert Robert Knecht, et
13 celui du ROEEÉ et Union des Consommateurs, monsieur
14 Chernick? C'est ça?

15 MME CAROLINE DALLAIRE :

16 R. C'est bien ça.

17 Q. **[62]** Alors tous les experts formulent cette
18 recommandation-là. Et vous avez quand même,
19 néanmoins, choisi de ne pas la suivre.

20 M. JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY :

21 R. J'ai juste un bémol. Tantôt, je vous ai dit que
22 pour l'expert du ROEEÉ, Chernick, je n'avais pas
23 souvenir que c'était dans son mémoire. Alors je
24 voudrais juste ne pas faire dire de quoi à un
25 expert, là. Mais pour votre expert, oui. C'est la

1 même position que notre expert sur ce point.

2 Q. **[63]** O.K. On va entendre monsieur Chernick. Parce
3 que j'avais cru comprendre de la réponse de madame
4 Dallaire tantôt, qui était dans la même direction
5 lui aussi. O.K.

6 (11 h 00)

7 Mme CAROLINE DALLAIRE :

8 En fait, je voulais vous rappeler que,
9 effectivement, c'est ce que nous propose le docteur
10 Overcast et c'est soutenu de mémoire par l'ensemble
11 des experts. Mais ce qu'ils disent aussi c'est que
12 le principe d'absence de services gratuits devrait
13 être vu au niveau de la tarification.

14 Moi, je vous rappelle que, selon les
15 principes qu'on a retenus pour notre méthode
16 d'allocation et qui étaient les principes en
17 vigueur en quatre-vingt-cinq (85) et reconduits en
18 quatre-vingt-dix-sept (97), un des principes
19 importants de l'allocation, c'était l'absence de
20 services gratuits et c'est pour ça qu'on propose la
21 CAU ...

22 Q. **[64]** Je m'en souviens.

23 R. ... dans notre méthode.

24 Q. **[65]** Vous l'avez bien expliqué hier. Je voudrais
25 maintenant, et ça va être ma dernière question,

1 aller aux acétates 23 et 24. Lorsque vous avez fait
2 votre présentation hier, on parle ici de
3 l'allocation de l'impôt sur le revenu relié au
4 rendement, vous avez souligné qu'il s'agissait d'un
5 autre point de désaccord avec votre expert. Alors,
6 je vais procéder comme ma question précédente. I
7 will ask Dr. Oversight (sic) to expand on the
8 recommendation that he made on this issue in
9 particular.

10 R. Je voudrais juste vous rappeler que c'est le
11 docteur Overcast.

12 Q. **[66]** Est-ce que j'avais dit Forecast?

13 R. Oversight.

14 Q. **[67]** Oversight on my part. I apologize.

15 Dr. H. EDWIN OVERCAST:

16 A. That's... it's not a big deal. I always say I don't
17 care what you call me, as long as you don't call me
18 late for dinner. So... The issue here is how you...
19 how your apportion of the income taxes. And if
20 everybody was producing the same return, my method
21 and the method used by Gaz Métro would produce the
22 same results. But when you allocate the income
23 taxes on the revenue, which is what I propose, if
24 you're earning below the return, you get less tax
25 dollars allocated to you. And if you're earning

1 above, you get more tax dollars allocated to you.

2 So, the most common way to do that, and one
3 that I recommend, was to use revenues because
4 that's the actual tax obligation associated with
5 that particular customer group. Now, conceptually,
6 there's really nothing wrong with allocating it on
7 rate base, I mean, because that's... if you were
8 all producing a uniform rate of return, that would
9 be the resulting cost that should be allocated to
10 each of the classes. And the... it's... it's just
11 one of those things that you can debate. And it's
12 more important to understand the implications.

13 Q. **[68]** Okay.

14 A. The implication is that if you're earning below the
15 allowed return, your return doesn't look as bad as
16 it would be if you allocate on...

17 Q. **[69]** Revenue.

18 A. ... on revenue, than if you allocate it on rate
19 base, and vice-versa. So, when your return is above
20 the average, if you allocate on revenue, it's not
21 as far above the average as it would be if you
22 allocated it on rate base. And that's the
23 implication. And those are the kinds of issues that
24 are... I mean, they make a small difference, but
25 really what it amounts to is when you decide at the

1 rate design phase how you're going to allocate cost
2 between classes of customers. And that's really
3 when it comes in.

4 Q. [70] De toute façon, je vous signalerai que dans
5 mon analyse de votre sommaire des résultats,
6 l'impôt sur le revenu relié au rendement est neutre
7 à l'égard de... ça reste la même chose. Ça ne
8 change rien. J'ai remarqué ça. Et donc, j'en
9 conclus, Madame Dallaire, vous me corrigerez, que
10 ça n'a pas vraiment d'impact sur les clients
11 industriels, cet enjeu-là.

12 M. JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY :

13 R. Bien, en fait, on va vous donner raison,
14 effectivement. Puis la raison, notre expert vient
15 de la mentionner, c'est que si... on est dans
16 l'allocation des coûts ici. Je vous ai dit hier
17 qu'on essayait le moins possible d'utiliser un
18 facteur de base qui est revenues parce que si on a
19 de l'interfinancement qui peut être important dans
20 nos tarifs, bien, on considère qu'au niveau de
21 l'allocation des coûts, ça crée effectivement un
22 biais dans l'allocation des coûts qui est non
23 souhaitable. Maintenant, nos choix tarifaires, on
24 les fera en conséquence. Et dans votre cas,
25 effectivement, vu que le tarif 4 et 5, je ne vous

1 dirais pas qu'il n'y a pas d'interfinancement,
2 mettons que l'interfinancement est plus raisonnable
3 par rapport, mettons, aux différents sous-paliers
4 du tarif 1, effectivement, de changer la méthode a
5 moins d'impact; par contre, ça a un impact plus
6 important pour les plus petits paliers du tarif 1,
7 qui ont effectivement un niveau d'interfinancement
8 entre eux plus important.

9 Me GUY SARAULT :

10 Alors je crois que ça complète mes questions, à
11 l'intérieur de mon délai.

12 LE PRÉSIDENT :

13 Oui, absolument. Merci beaucoup, Maître Sarault.
14 Nous sommes donc rendus au contre-interrogatoire de
15 la FCEI. Maître Turmel? Maître Turmel, vous nous
16 aviez annoncé soixante (60) minutes, est-ce que
17 vous maintenez?

18 Me ANDRÉ TURMEL :

19 Je le maintiens; évidemment, tout dépendra...

20 LE PRÉSIDENT :

21 Des réponses?

22 Me ANDRÉ TURMEL :

23 ... de la nature des réponses et de leur longueur.

24 LE PRÉSIDENT :

25 Très bien.

1 Me ANDRÉ TURMEL :

2 Je vais m'en tenir à ce que, à ce qu'on avait
3 annoncé; comme d'habitude on essaie de le faire.

4 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me ANDRÉ TURMEL :

5 Alors bonjour. André Turmel, pour la FCEI. Bonjour
6 aux témoins. Good morning, Dr. Overcast.

7 Q. [71] I am going to begin now with you, you can this
8 out if you want just to try to look at your report
9 that you filed into this hearing. First of all, one
10 question -- I looked within the docket of the
11 Régie, and your report bears the draft report
12 mention, is that, when it was filed, it was filed
13 as a draft, is it still a draft, I was just
14 wondering why it bore the draft mention there?

15 Dr. H. EDWIN OVERCAST :

16 A. I think the short answer is that, we had provided
17 this report long before it was ever filed in draft
18 form, and we just wanted, they just didn't ask us
19 to take it off before they filed it. It is the
20 final version of the report.

21 Q. [72] Okay, so, and this one, the one that we see in
22 the file is dated October seventeenth (17th),
23 twenty thirteen (2013), that is the one that was
24 filed at the time, and that is, there were no, any
25 other final report provided as...

1 A. No, no reports beyond that date.

2 Q. [73] Okay, thank you. So I understand that you do
3 not read French, so you... indeed, yes... no, you
4 don't need your apparatus, but the... so you don't
5 read French, right?

6 A. No.

7 Q. [74] It is not a problem, I just want to, so I just
8 want to understand what, because I was looking for,
9 within your report, or maybe elsewhere, but I did
10 not find, what was the documentation that you were
11 provided with by Gaz Métro, on which you opine, on
12 which you worked, so is there a list somewhere of
13 documentation that you looked at -- is some was in
14 English, of course, that is okay, but some
15 documentation coming from Gaz Métro, is there
16 somewhere a list of documentation that you could
17 provided us with, just to know what you worked
18 with?

19 A. I don't think there is a composite list. As I
20 described it, they gave us information, a
21 substantial amount that they had prepared, and then
22 we issued basically a data request to them, and so
23 they responded to all those data request questions.
24 There may have been some follow-up associated with
25 that, and there were some emails where we asked,

1 you know, other follow-up, I mean, it would be a
2 pretty extensive list of things, but we did a very
3 thorough look at all of the information that we
4 could obtain.

5 Q. [75] And of course...

6 A. In English.

7 Q. [76] Yes. I am not asking, I won't ask for emails
8 and exchange, it is not that I want to look, I
9 just, I would like to have a list of the, where I
10 can understand on which documents you worked. I
11 mean, I am not talking about emails, but decisions
12 from the Régie de l'énergie that could have been
13 translated to you, just to understand what is
14 normally, well, when we, there is some experts that
15 come here, we ask this kind of question just to
16 know the scope of what you worked on.

17 (11 h 12)

18 It is not a big deal, if I may say, so if
19 you are able to provide us with that list, I would
20 appreciate it, it would be useful for us. And I
21 don't want you to work overnight for that, but at
22 least to provide that list.

23 On me signale, Monsieur le Président, puis
24 de mémoire on a répondu, il y a une question de
25 cette nature-là qui avait été posée, de mémoire, je

1 crois par Mr. Chernick, mais je ne suis pas certain
2 puis là, bien évidemment, on leur disait « Vous
3 savez, il y a beaucoup d'information qui a été
4 communiquée. » puis on ne le nie pas parce que
5 l'objectif étant d'avoir des réponses complètes
6 puis de pouvoir faire un examen complet de la
7 situation puis je comprends l'objectif de mon
8 confrère puis c'est de bonne guerre de bien
9 comprendre sur quelle base le Dr. Overcast a
10 construit ou a émis son opinion, évidemment.

11 Mais par contre, là où je le suis moins,
12 c'est qu'il laisse entendre que ce n'est pas trop,
13 trop compliqué de fournir cette liste-là. Dans un
14 contexte où on est assis aujourd'hui, on procède à
15 une audience, s'il faut que ces gens-là commencent
16 à dresser une liste des informations qui ont été
17 examinées, ça pourrait être laborieux, je vous le
18 dirais bien franchement.

19 Ceci dit, on me signale, pour peut-être
20 arriver à une solution, on me signale peut-être
21 qu'il y a une réponse qui pourrait être donnée
22 parce que vous avez les gens qui ont fourni les
23 informations au Dr. Overcast. Donc, ces gens-là ce
24 sont les gens de faits, vous avez un témoin
25 d'opinion. Ça fait que les gens de faits pourraient

1 répondre aux questions sur la nature des faits qui
2 ont été communiqués au Dr. Overcast et je comprends
3 d'un signal qu'on me fait de la tête qu'il y a
4 peut-être une réponse qu'on pourrait offrir à
5 maître Turmel à cet égard-là.

6 Me ANDRÉ TURMEL :

7 Merci.

8 Mme CAROLINE DALLAIRE :

9 R. En fait, j'allais dire ce que vous avez dit,
10 Monsieur le Procureur. On a effectivement déjà
11 répondu à cette question-là, à une demande de
12 renseignements de monsieur Chernick. Je suis à la
13 Gaz Métro-3, Document 5 alors je vais essayer de
14 trouver la cote de la Régie.

15 Me ANDRÉ TURMEL :

16 Q. [77] O.K. Mais s'il y a une réponse, O.K., on la
17 regardera puis je reviendrai quand on aura...

18 R. Mais, essentiellement, c'est une question qui est
19 très large. Je vous rappelle que ça fait environ
20 deux ans qu'on travaille avec le Dr. Overcast et il
21 y a une foule d'information qui a été partagée avec
22 lui, des preuves passées, des tableaux et on n'a
23 pas gardé cette liste-là et c'est, je ne peux pas
24 en dire vraiment plus que ce qui a été répondu à
25 monsieur Chernick qui était à la B-0068, page 3,

1 question 4, donc...

2 Q. [78] O.K. Et donc de manière générale, moi, ce qui
3 m'intéressait, c'est de savoir juste qu'à la
4 confection de son rapport, qu'est-ce que Gaz Métro
5 lui a fourni comme pièce documentaire. Je ne parle
6 pas des, donc, comme pièce documentaire : a-t-il
7 travaillé avec quatre décisions de la Régie? Vingt-
8 deux (22)? Aucune? Premièrement, ça m'intéresse, et
9 lesquelles? Simplement, point. A-t-il décidé de
10 travailler avec un document de référence? C'est
11 simplement ça.

12 Je ne veux pas remuer ciel et terre mais,
13 habituellement, il faut s'attendre à ça. Quand on
14 donne un mandat à un expert, et là je me tourne
15 vers vous, Monsieur le Président, ça m'apparaît
16 normal. Ce n'est surtout pas une demande
17 extravagante que l'on fait. On veut juste
18 comprendre ce sur quoi l'expert qui est payé, qui
19 est reconnu pour présenter son opinion, avec quoi
20 il a travaillé? Je ne lui demande pas ses documents
21 qu'il a pu consulter aux États-Unis dans sa
22 pratique dans le cadre de ce dossier-là. Je ne veux
23 pas en faire un long débat, je ne veux pas perdre
24 mon temps mais - puis je ne veux pas perdre le
25 vôtre non plus - il me semble que ça me paraît

1 raisonnable. Si on peut prendre un engagement de
2 fournir une liste, par exemple, avec quelles
3 décisions a-t-il travaillé? Ou est-ce plutôt aucune
4 décision, c'est plutôt avec des échanges? Bien, on
5 comprendra que c'est aucune décision, traduite ou
6 pas traduite, mais que c'est simplement avec des
7 échanges, comme on dit « back and forth », qu'il a
8 travaillé. C'est simplement ça que je veux
9 illustrer.

10 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

11 Loin de moi, Monsieur le Président, de vouloir
12 faire une quelconque obstruction à la recherche de
13 la vérité ou l'enquête que mène maître Turmel en ce
14 moment, puis c'était exactement aussi la même
15 pensée que nous avons lorsqu'on a rédigé la
16 réponse au Dr. Chernick. La question n'est pas là.
17 C'est qu'on a une partie de pêche, là. La question
18 n'est pas précise. Est-ce qu'il y a des faits que
19 maître Turmel veut préciser? Bien, qu'il les
20 formule, qu'il formule sa question et qu'il tente
21 de voir exactement qu'est-ce qui en est.

22 Là, la question est très large, est
23 formulée de façon très large, et je vous soumets,
24 pour les fins de l'administration de ce processus-
25 là que nous menons, bien j'inviterais mon confrère

1 à préciser sa question. Est-ce qu'il y a des faits
2 qui semblent, à sa connaissance, sur la base de la
3 lecture de la preuve abondante que nous avons
4 produite, des éléments qui sont nébuleux pour lui
5 qu'il pourrait préciser éventuellement en posant
6 des questions précises au témoin. Là, c'est une
7 question qui est très, très vaste, très, très large
8 et qui, à mon avis, n'aide pas à l'avancement du
9 processus que nous menons à l'heure actuelle.

10 Et je vous avouerais bien franchement,
11 quand mon confrère me dit « C'est de bonne guerre
12 que je pose cette question-là. », il aurait pu la
13 poser beaucoup plus tôt qu'aujourd'hui en audience,
14 séance tenante, puis que là, ça nécessite qu'on
15 prenne des engagements, qu'on demande aux gens de
16 se tourner de bord puis qu'on vérifie à l'intérieur
17 de la documentation abondante que nous avons
18 examinée ou échangée sur deux ans, c'est ça ma
19 crainte, Monsieur le Président, puis juste pour
20 s'assurer que le processus soit efficace. Et là-
21 dessus, j'ai un doute, j'ai un important doute à
22 formuler. C'est pour ça que je me lève et je
23 formule ce commentaire-là.

24 (11 h 17)

25

1 Me ANDRÉ TURMEL :

2 C'est pour cette raison, Monsieur le Président, que

3 je demandais à l'expert, puisqu'il avait soumis un

4 draft report, moi je m'attendais à ce qu'il dépose

5 un rapport final aujourd'hui ou dans les jours qui

6 précèdent l'audience où il aurait indiqué les

7 sources documentaires qu'a reçues Gaz Métro comme

8 on a vu souvent à la Régie et c'est pour cela que

9 ma question, est-ce que c'est un draft final de un

10 et de deux, je ne demande pas les échanges depuis

11 deux ans, là. Je demande, ma question est claire :

12 quels documents l'expert a-t-il consultés,

13 documents provenant de Gaz Métro, pour réaliser son

14 rapport, jusqu'au dix-sept (17) octobre deux mille

15 treize (2013)? Alors c'est... petite boîte carrée.

16 LE PRÉSIDENT :

17 Alors la Régie juge que la question de maître

18 Turmel est pertinente. Maintenant, de quelle façon

19 Gaz Métro peut répondre à ça dans un délai

20 raisonnable? Je vais laisser Gaz Métro, peut-être,

21 consulter ses témoins à la pause, puis trouver le

22 moyen d'y répondre dans un délai raisonnable. La

23 Régie est intéressée à avoir cette réponse-là.

24 Maintenant, peut-être vous nous reviendrez, Maître

25 Sigouin-Plasse, après la pause du lunch, avec une

1 perspective de comment répondre à ça.

2 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

3 Oui. Bien ça, sans aucun doute, Monsieur le
4 Président. Évidemment, la décision est la vôtre.
5 Donc, on va s'y conformer. On va voir à vous
6 communiquer l'information dans les délais
7 possibles. Donc, je comprends qu'il y a un
8 engagement qui est souscrit, enfin, qui est requis
9 de la part des témoins. Là, vous le communiquez à
10 l'endroit du docteur Overcast. C'est ce que je
11 comprends bien. Alors c'est-à-dire, puis là, peut-
12 être, je vous inviterai à préciser votre
13 engagement, là. C'est votre engagement. Puis on
14 répondra, on vous reviendra, là, selon le
15 déroulement de la journée, avec le délai requis.

16 Me ANDRÉ TURMEL :

17 Donc engagement numéro 4, que le docteur Overcast
18 fournisse les documents, décisions, qui lui ont été
19 transmises par Gaz Métro.

20 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

21 Vous dites les documents, là, mais une liste.

22 Me ANDRÉ TURMEL :

23 Une liste. Oui. Non. Oui. Non. Excusez-moi. C'est
24 une liste des documents qui lui ont été transmis
25 par Gaz Métro, pour la préparation de son rapport

1 dans la présente instance. Je pense que... Jusqu'au
2 dix-sept (17) octobre deux mille treize (2013), là.
3 Il ne faut pas... Ça va? O.K.

4
5 E-4 (GM) : Fournir la liste des documents
6 qui ont été transmis par Gaz
7 Métro au docteur H. Edwin
8 Overcast jusqu'au 17 octobre
9 2013, pour la préparation de son
10 rapport dans la présente instance
11 (demandé par FCEI)

12
13 O.K. Alors thank you for that. Sorry for that
14 introduction. So...

15 LE PRÉSIDENT :
16 Attendez Maître Turmel.

17 Me ANDRÉ TURMEL :
18 Oui.

19 LE PRÉSIDENT :
20 Bien comme je l'ai dit tantôt, vous formulez votre
21 engagement à l'endroit de docteur Overcast. Mais ça
22 se peut que ce soit Gaz Métro qui fournisse, on
23 s'entend?

24 Me ANDRÉ TURMEL :
25 Oui. D'accord.

1 LE PRÉSIDENT :

2 Dans un échange, d'habitude, il y a deux côtés. Ça
3 fait que...

4 Me ANDRÉ TURMEL :

5 Oui. Merci. Alors donc, on va procéder à... O.K.

6 Alors première ligne de questions sur l'épuration
7 des données. Je veux regarder avec vous la question
8 de la normalité de la distribution des coûts
9 unitaires de conduites. Ce que je comprends, et je
10 vous regarde, Madame Dallaire, là, on me corrigera
11 si, que Gaz Métro base toute sa méthode d'épuration
12 des données sur le fait que le coût unitaire des
13 conduites devrait suivre une distribution normale.
14 Alors c'est ce que vous avez dit, qu'il y a eu des
15 échanges là-dedans. Évidemment, je ne suis pas
16 économiste. Alors soyez patients avec moi s'il vous
17 plaît.

18 But now I would turn to Dr Overcast, and I
19 would just read you an information request answer
20 that Gaz Métro provided, but quoting you. The
21 question was, it's on B, un instant, B-0097, Gaz
22 Métro-3 Document 11. It's the answer to Régie
23 request number 3. So at question 3.1, Gaz Métro was
24 asking, no, Régie was asking to comment on the
25 choice of the H-W index, and it's impact on the

1 access component and... capacity and access
2 component. And the answer goes on, well the Handy
3 Whitman price index were retained on the bases of
4 the recommendation by Gaz Met expert, following his
5 comment.

6 Then, they are quoting you, Sir. You got that? You see
7 that? Yes? You follow? Okay. Okay. And at mid-
8 paragraph, you say:

9 There is no claim that the Handy
10 Whitman index will precisely match the
11 actual costs for any given utility.
12 There are far too many local factors
13 that determine cost for any individual
14 company and in any year. For example,
15 Mr. Knecht does not know that the
16 steel main being installed from one
17 year to the next was subject to
18 different costs because in one year
19 the main was installed in an urban and
20 higher cost setting while in another
21 year the main was installed in a
22 suburban or rural setting.

23 Et caetera, et caetera. So, my first question to
24 you, Dr. Overcast, is: am I right to understand
25 that... and especially after your testimony from

1 yesterday, would you say that, I mean, your picture
2 and Manhattan probably type of showing pipes was
3 pretty impressive, I must say, that it is fair to
4 say that construction costs can vary according to
5 circumstances?

6 (11 h 24)

7 Dr. H. EDWIN OVERCAST:

8 A. Of course.

9 Q. **[79]** For instance, we should, I mean, in average,
10 expect that urban... the cost in an urban setting
11 would be much more costly than in an rural setting,
12 all things being equal.

13 A. Yes.

14 Q. **[80]** Okay. Especially, yesterday, you mentioned
15 that two to six times higher in an urban setting
16 than rural setting, right?

17 A. And that was based on studies that I've done for
18 other utilities where we could actually identify
19 those costs and come up with those numbers.

20 Q. **[81]** Okay. Now, considering the fact that there are
21 different circumstances bringing different costs,
22 do you believe that it is reasonable to expect that
23 the distribution of coûts unitaires for... I am
24 going to read it in French, because now it's
25 becoming a little tricky. So, sorry for that.

1 Croyez-vous qu'il soit raisonnable de s'attendre à
2 ce que la distribution des coûts unitaires pour un
3 diamètre de conduite donné suive une distribution
4 normale? In fact... when I say, you know, that curb
5 on the... an economist told me that "distribution
6 normale" is, you know, like, something like this
7 and goes on. And when you like... when they want to
8 cut data along each side of the curb that's called
9 cleaning a data, « épuration ». So, what is your
10 take on that? On va bientôt avoir le Web en... Web
11 diffusion pour qu'on se voit...

12 A. Well, in truth, that's a question I've never been
13 asked before, is the cost of main normally
14 distributed for any given size. But my guess would
15 be no. And the reason I would guess no is because
16 you can't imagine the number of things that impact
17 the cost. I mean, for example, it costs your... if
18 your contracting this out and you want a contractor
19 to come in and put in fifty feet (50 ft) of main
20 somewhere, that fifty feet (50 ft) of main is going
21 to cost you a whole lot more than if you asked the
22 contractor to come in and put in five thousand feet
23 (5000 ft) of main, because he has got to do all the
24 set up and everything else and get all this
25 equipment there, and that sort of thing, and for a

1 very small piece. So, you've got all these issues.
2 You've got the issues like where the main is going.
3 And, you know, if you had most of your development
4 in a suburban area in one year, we know that
5 suburban cost is less than urban. So, all those
6 factors would tend to suggest that there's not some
7 normal distribution around the cost. But the point
8 is that the rates are going to be based on the
9 average cost because that's what the cost of
10 service study can tell you, it's what the average
11 cost is. And the average is going to be made up of
12 different vantages, different circumstances, and...
13 You know, I also understand why you have data
14 problems. I mean, would you... is different
15 circumstances and, you know, I also understand why
16 you have data problems, I mean, would you, if you
17 ran an eight-foot (8') segment in downtown
18 Montreal, it might cost you forty (40) times what
19 it would have cost if you ran that eight-foot (8')
20 segment out in the country. But forty (40) times is
21 because it is so short, so you would do things
22 like, you would eliminate that cost from your
23 average to get, if you are going to try to get a
24 good average, you have to clean up your data.

25 (11 h 28)

1 And in cleaning up the data, I mean, you
2 know, for example, if you had a negative number for
3 the cost of installing a main, there is something
4 wrong with that data. And so, you know, there has
5 to be some judgement used by people who understand
6 the system to clean it up. But I still would not
7 expect it to be normally distributed.

8 Q. [82] Thank you, and I totally agree with you, or I
9 should say my analysts do agree with you and your
10 answer, so thank you for that answer.

11 So, deuxième ligne de questions maintenant
12 sur, maintenant on va parler de la méthode
13 d'épuration itérative; je vous dis ça pour que vous
14 puissiez me suivre un peu plus facilement, que l'on
15 va appeler « data cleansing ».

16 So now, I would turn again to you, sir, or
17 Dr. Overcast, to one of the, again, I am going to
18 read a short passage of Exhibit B-0097, which is
19 answers to Information Request No. 3, at Question
20 4.1; so it is Gaz Métro-3, Document 11, page 10. So
21 the Régie was asking at 4.1.1 : "Would you please
22 explain, in a detailed manner, the step-by-step
23 cleaning data that you have done on the... banque
24 de données comptables... accounting data bank...
25 data base", excusez-moi.

1 observé que les coûts de pose de
2 conduites suivent une loi de
3 distribution normale. À partir de
4 cette information, Gaz Métro assume
5 que les coût de pose de conduites pour
6 la totalité de son réseau suivent une
7 loi de distribution normale. Gaz Métro
8 tente donc dans un premier temps
9 d'épurer l'échantillon de ses
10 conduites afin que les coûts de
11 celles-ci suivent une loi de
12 distribution normale...

13 « normale », c'est un mot à la mode;

14 ... également.

15 End of the quote. So, Dr. Overcast, were you
16 informed that, in its cleaning data process, Gaz
17 Métro was looking, in the first step, to clean the
18 samples from its pipeline to make sure that the
19 cost of those would follow a normal distribution
20 curve?

21 Dr. H. EDWIN OVERCAST :

22 A. I think this question is going to require two
23 people to respond, because I did not have any
24 involvement in developing the actual minimum system
25 study. So I will let Gaz Métro explain what they

1 did and why they did it.

2 (11 h 34)

3 Q. **[83]** No problem but, before they do answer, can I
4 just ask you another, just a sub-question to that?
5 So would you recommend that approach or would have
6 you recommend they should have this approach?

7 A. But the issue is that you have data that you can't
8 use and it's normal to discard data that is an
9 outlier like an eight foot segment of pipe that I
10 talked about, you know, costs ten (10) times what
11 it costs anywhere else. It's normal to do that and
12 periodically we do have data sets that we have to
13 clean up and we go through a rigorous process of
14 cleaning it up and every case is different.

15 I mean, you get some utilities where
16 there's not even an issue because they have really
17 good accounting records. You get other utilities, I
18 mean, when you work for a company that built their
19 first main before eighteen sixty (1860), you can
20 expect that there's not good data on some of the
21 mains because they're just so old and, you know,
22 I've been through that and, in some cases, you just
23 say "Well, we won't even use that main in the
24 calculation because it's so old." you know, it
25 might predate the nineteen thirties (1930s) and you

1 might say "Well, I'm just going to cut it off at
2 nineteen thirty (1930) and I'll only do forward
3 where I've got better data and better accounting
4 data."

5 But not everybody keeps their data in the
6 same format and so you've got to make adjustments
7 for that and there is no, from my perspective,
8 there's no one way to get this data in shape to use
9 it. You've got to know the system and that's why, I
10 mean, I wouldn't have been any help to Gaz Métro
11 anyway because I don't know their system, I don't
12 know what data they have and I'd be saying "Well,
13 why can't you give me this data?" and they're
14 saying "We don't keep our accounting records that
15 way." Well, I'm stuck so...

16 Q. **[84]** Okay.

17 A. ... let the Gaz Métro who understands this and
18 their process that it should be cleaned up and I
19 think, I mean, they're absolutely right, it has to
20 be done.

21 Q. **[85]** Okay. But did you ever, personally, with other
22 clients, did you ever recommend yourself this
23 approach of data cleaning?

24 A. I've never used this approach because I've never
25 had large systematic problems. It's typically

1 you've got, in a year, they put in a hundred (100)
2 feet of ten (10) inch steel main. A hundred (100)
3 feet, you know that that cost is going to be way
4 out of line so you just ignore the steel main. I
5 mean, it's sort of like you take a sample and the
6 sample size has got to be big enough to give you
7 some confidence that the numbers you're coming up
8 with for an average are reasonable and there's a
9 lot of judgement that goes into it.

10 And when you look down and the utilities
11 added hundreds of thousands of feet a year of ten
12 (10) inch steel main and in one year they added a
13 hundred (100) feet, you just throw out the hundred
14 (100) feet and keep going, use the hundred thousand
15 (100 000) values because those are, you know,
16 things average out. So, no, just to answer your
17 question specifically, no, I've not used this
18 specific method.

19 Q. **[86]** Okay. Thank you. Peut-être que Gaz Métro,
20 Madame Dallaire, vous avez une... Ou Monsieur
21 Tremblay?

22 Dr. H. EDWIN OVERCAST:

23 A. I'm also reminded that they did call me about this
24 problem. Since the problem is in the history, I
25 said one of the options is to just use current

1 cost.

2 (11 h 39)

3 Q. [87] Monsieur Tremblay?

4 R. Oui. Donc, le problème, en fait, hors de la base de
5 données comptables, initialement, lorsqu'on a tenté
6 de faire l'implantation puis le calcul, autant pour
7 le système minimal que pour l'intercepte 0; au
8 départ, l'idée, c'était d'utiliser carrément les
9 données complètes, donc, sans... Parce que ce que
10 Gaz Métro a mentionné d'ailleurs, c'est que dans
11 les années précédentes, il y avait des conduites
12 qui étaient enlevées, mais de façon manuelle. Et il
13 n'y avait pas de critère particulier pour faire,
14 pour enlever des conduites.

15 Par exemple, les régressions ont été faites
16 de façon régionale; donc, il pouvait y avoir un
17 moment donné une régression qui donnait un coût
18 sous zéro. Alors la personne allait enlever des
19 conduites, qui faisait en sorte que le coût était
20 plus haut que zéro. Mais il n'y avait pas de
21 critère particulier. La personne regardait la base
22 de données, puis disait : « Bon, on va enlever
23 celle-là. On va voir. O.K. ». Puis ça nous donnait
24 un intercepte en haut de zéro.

25 La deuxième chose qui a été faite, ça a été

1 d'essayer de voir est-ce que la base de données
2 comptables fonctionne avec les conduites qu'on a
3 dans le sol? Alors il y a une comparaison qui a été
4 faite. Puis la base de données comptables ne
5 fonctionne pas avec les données d'ingénierie. Donc,
6 il n'y a pas un match entre les conduites qu'il y a
7 dans la base de données comptables, puis les
8 conduites qui sont vraiment dans le sol. Ça, on
9 parle de différences en termes de matériel,
10 différences en termes de diamètre, différences
11 entre, par exemple, il peut y avoir des conduites
12 d'un certain diamètre dans une région, alors que
13 dans le sol, il n'y en a pas, ou vice-versa.

14 Donc, ça, ça a été une partie des
15 problèmes. Ensuite, lorsque les coûts ont été
16 analysés, puis dans le complément de preuve qui a
17 été déposé vendredi, on donne les minimum puis les
18 maximum. Pour la base de données telle quelle, le
19 minimum était de moins quatre-vingt-quatre mille
20 dollars (-84 000 \$) par mètre linéaire, ce qui est
21 carrément impossible. Puis il pouvait aller jusqu'à
22 deux cent mille dollars (200 000 \$) par mètre
23 linéaire, ce qui est aussi carrément impossible.

24 La problématique, c'est que la, puis de ce
25 que j'ai compris, parce que ce n'est pas moi qui a

1 monté la base directement, mais dans nos
2 questionnements à savoir pourquoi est-ce qu'on
3 avait des données comme ça, les gens qui s'occupent
4 de la base de données ne pouvaient pas répondre.
5 Puis la raison pourquoi ils ne pouvaient pas
6 répondre, c'est parce que dans le système SAP, il
7 n'y a pas de distinction par conduite. Donc, si on
8 veut retrouver n'importe quelle de ces conduites-là
9 dans le système SAP, on ne peut pas les retrouver.

10 Et donc, une fois que le coût a été rentré
11 par quelqu'un, à un moment quelconque, il n'y a
12 pas, ce n'est pas possible de déterminer comment la
13 personne a réussi à obtenir ce résultat. Une fois
14 que... Bon, donc, ça, c'est plein de raisons.

15 Mais une fois que les données ont été mises
16 en ordre, donc, quand on parle, par exemple, d'un
17 système basé sur l'intercepte zéro, ce qui est
18 important, c'est le coût, c'est que le coût soit
19 croissant entre les diamètres. Parce que sinon,
20 l'intercepte zéro ne veut rien dire. Ça donne une
21 régression avec un facteur, là, R carré, qui est
22 très faible. Donc, pour qu'un intercepte zéro
23 veuille dire quelque chose, il faut obtenir une
24 relation entre les coûts puis les diamètres des
25 conduites qui les forment. Ça, c'était une des

1 problématiques.

2 La deuxième problématique qui était mise
3 dans le document de réflexion, c'est que les
4 régions nous donnaient des régressions avec des
5 données, là, des calculs, le T de Student, qui ne
6 nous permettaient pas d'éliminer l'hypothèse nulle.
7 Donc, ça veut dire que l'ensemble des données
8 n'étaient pas significatives puis qu'en théorie, ce
9 n'était pas possible de faire un calcul
10 d'intercepte zéro tout court.

11 Dans le système minimal, il y a moins ce
12 problème-là, parce qu'on n'a pas besoin de venir
13 calculer un intercepte. Par contre, il faut
14 calculer la valeur du deux pouces sur une valeur
15 totale de système, ce qu'on ne connaît pas non
16 plus. Donc, il faut venir attribuer des valeurs aux
17 conduites de plus de deux pouces.

18 En toute logique, normalement, lorsqu'on
19 fait beaucoup de pose au fil du temps, on devrait
20 s'attendre à ce que les conduites de quatre pouces
21 coûtent plus cher que les conduites de deux pouces,
22 puis les conduites de six pouces coûtent plus cher
23 que les conduites de quatre pouces. Par contre,
24 quand on regardait les données, on avait beaucoup
25 d'écart, puis c'était dû à cause des, en grande

1 partie à cause des données extrêmes.

2 (11 h 44)

3 Une approche aurait pu être de dire tout
4 simplement, bien, on va limiter la conduite minimum
5 à zéro, puis la conduite maximum à deux mille
6 (2 000) ou à mille cinq cents (1 500), ou peu
7 importe, mais il avait une certaine difficulté à
8 déterminer ça devrait être quoi. Est-ce que ça
9 devrait être zéro? Est-ce que ça devrait être dix
10 dollars (10 \$)? Cent dollars (100 \$) par mètre
11 linéaire? Puis, quand on regarde la valeur
12 maximale, est-ce que ça devrait être mille dollars
13 (1000 \$)? Deux mille dollars (2000 \$)? Cinq mille
14 dollars (5000 \$)? Pour quel diamètre? Pourquoi?

15 Q. [88] Monsieur Tremblay, je ne veux pas vous arrêter
16 mais tout simplement, je vais le déposer puis ça va
17 être plus facile... un extrait de la preuve de la
18 FCEI dans un fichier Excel. Ça va... tout ce que
19 vous dites, vous allez le voir dans le tableau.

20 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

21 Je veux juste m'assurer, Monsieur le Président,
22 que...

23 Me ANDRÉ TURMEL :

24 Oui, oui, oui.

25

- 1 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :
- 2 ... que le témoin ait terminé sa réponse.
- 3 Me ANDRÉ TURMEL :
- 4 Oui, tout à fait.
- 5 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :
- 6 On a posé des question vendredi là-dessus.
- 7 Me ANDRÉ TURMEL :
- 8 Parfait.
- 9 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :
- 10 On a annoncé qu'on voulait peut-être donner
- 11 davantage de précisions. Je voulais simplement
- 12 m'assurer que le témoin ait donné le fond de sa
- 13 pensée là-dessus. Je ne veux pas qu'on
- 14 l'interrompe.
- 15 Me ANDRÉ TURMEL :
- 16 Q. **[89]** Je ne veux pas l'interrompre mais si vous
- 17 voulez un support pour vous aider dans votre
- 18 présentation, j'en ai un pour vous. Dans les
- 19 faits...
- 20 M. SYLVAIN TREMBLAY :
- 21 R. Je connais très bien les bases de données mais,
- 22 donc, pour pouvoir être en mesure d'obtenir des
- 23 coûts qui sont représentatifs d'une moyenne puis
- 24 que la moyenne soit représentative de
- 25 l'échantillon, la méthode qui est utilisée, ça a

1 été d'utiliser de... de d'attendre à une
2 distribution normale où la moyenne est centrée.
3 Donc, la moyenne est représentative d'un
4 échantillon. Avant de procéder à tout cet exercice-
5 là, tel que l'a suggéré le docteur Overcast, on a
6 contacté notre département de la construction qui,
7 depuis quelques années, calcule des coûts plus
8 précis par diamètre. Et puis, on a demandé, est-ce
9 que c'est possible d'avoir un prix normal. Puis,
10 avant de poser cette question-là, on a posé la
11 question : en général, est-ce qu'on a des projets
12 qui ne sont vraiment pas chers, puis des projets
13 qui sont vraiment chers? Est-ce qu'on a des projets
14 qui se situent dans le milieu? Comme ça se passe
15 chez Gaz Métro? Donc, ça, ça a été une des
16 questions qui ont été posées. Et puis la réponse,
17 c'est que lorsqu'il y a un... il y a toujours un
18 coût minimal qui est le coût d'installation. Puis,
19 ça, ça met une borne inférieure. Puis, elle est en
20 haut de zéro dans... finalement, dans la base de
21 données épurée, on a quand même des conduites qui
22 sont proches de zéro. Mais, théoriquement, la base,
23 ça serait le coût d'installation qui est plus
24 important que zéro. Puis, quel est le coût maximal?
25 Bien, le coût maximal est un petit peu lié au fait

1 que, quand on branche un client, il y a un revenu
2 requis.

3 Donc, pour que ce soit rentable, ça ne peut
4 pas être un coût de deux cent mille dollars
5 (200 000 \$) par mètre parce que c'est sûr qu'il n'y
6 aura pas de rentabilité à aller brancher le client.
7 Alors, à cause de ça, l'ensemble de nos
8 branchements se situe dans une certaine fourchette.
9 Puis, en général, puisqu'on développe au niveau du
10 gaz naturel, il y a une certaine concurrence donc
11 on ne fait pas du branchement de tout le monde,
12 donc, normalement, là où est-ce qu'on va déployer
13 nos conduites, c'est dans des endroits où c'est
14 quand même abordable. Donc, on ne fait pas
15 vraiment, par exemple, puis ça, c'est par rapport à
16 ce que l'ingénierie a dit hier, mais on va être
17 plus prompt à brancher un client en région pour
18 lequel il va falloir dérouler du tuyau que de
19 convertir quelqu'un qui est sur notre réseau au
20 centre-ville, parce que ça coûte trop cher de
21 convertir quelqu'un au centre-ville par rapport à
22 mettre du tuyau en terre, puis aller le brancher au
23 niveau, par exemple, ça peut être un nouveau
24 développement résidentiel.

25 Ce que ça fait, c'est que lorsqu'on parle

1 de longueur du réseau, bien, le coût moyen par
2 mètre, quand on fait un coût pondéré, bien, il est
3 plus représentatif de nos conditions dans
4 lesquelles on met plus de tuyaux. Puis, ces
5 conditions-là, en général, se ressemblent. Ça,
6 c'est l'information qu'on a eue de la construction.
7 Puis, si on avait pu obtenir de la construction des
8 coûts pour l'ensemble de nos diamètres puis de nos
9 tuyaux, bien probablement qu'on... que Gaz Métro
10 aurait tout simplement suggéré de ne pas utiliser
11 du tout la base de données comptable, puisqu'on
12 n'est pas en mesure de valider aucune des
13 informations qui s'y trouvent. Malheureusement, ce
14 n'est pas le cas. Il nous manque des diamètres. Et
15 donc, on a tenté de faire une méthode qui allait
16 nous permettre d'avoir des résultats raisonnables
17 autant pour l'approche de l'intercepte zéro, autant
18 pour les calculs régionaux. Parce que même si ce
19 n'est pas ce que Gaz Métro propose dans sa preuve,
20 bien, Gaz Métro croyait que c'était important que
21 ce soit possible de les calculer pour bien les
22 comparer.

23 Q. [90] Je vous remercie. Alors, Monsieur le
24 Président, je vais, juste pour qu'on puisse finir
25 le travail bien commencé par monsieur Tremblay,

1 déposé... puis on va travailler avec un extrait de
2 la preuve de la FCEI, FCEI-23. Et FCEI-23, si vous
3 regardez, il y a le mémoire, qui est à FCEI-22.
4 FCEI-23, c'est un fichier Excel. Mais quand vous
5 regardez sur... à la fois sur le SDÉ ou sur le site
6 de la Régie, il a été comme corrompu. Il était...
7 en tout cas, il a été déposé en PDF. Et il ne donne
8 pas l'idée de ce qu'un fichier Excel peut permettre
9 de lire. Alors, j'ai ici un extrait. Je n'ajoute
10 rien. Je le dis à mon confrère. Les sources sont
11 ici. On a simplement mis... on a indiqué les...
12 parce que je veux regarder avec les témoins les
13 données qui ont été exclues de celles qui ont été
14 incluses, pour faire une discussion.

15 LE PRÉSIDENT :

16 Cela dit, Maître Turmel, vous m'inquiétez. Peut-
17 être que vous devriez parler à maître Dubois puis
18 vous assurer que ce qui est dans SDÉ est
19 consultable pour tout le monde, pour la postérité.

20 (11 h 50)

21 Me ANDRÉ TURMEL :

22 Oui, oui, on a fait ça hier. Il y avait un
23 problème. Mon adjointe a parlé à madame Eccles puis
24 il y avait une difficulté. Ça fait que on va peut-
25 être le redéposer de manière plus consultable parce

1 qu'il était en PDF et ça ne sortait pas, ça sortait
2 comme en deux, c'est comme quand on fait une
3 photocopie d'un fichier Excel mais qui sort de
4 manière élargie, là, et on ne comprend pas qu'est-
5 ce que l'on fait.

6 LE PRÉSIDENT :

7 O.K.

8 Me ANDRÉ TURMEL :

9 Mais, oui, on y travaille.

10 LE PRÉSIDENT :

11 Très bien, merci.

12 Me ANDRÉ TURMEL :

13 Peut-être une pour monsieur Overcast.

14 LE PRÉSIDENT :

15 Maître Turmel, je m'inquiète toujours du temps, il
16 est midi moins dix (11 h 50), où est-ce que vous en
17 êtes, bon, vous n'avez pas fini, je comprends, est-
18 ce que...

19 Me ANDRÉ TURMEL :

20 Oui, juste me rendre à midi (12 h), midi et dix
21 (12 h 10) peut-être?

22 LE PRÉSIDENT :

23 Oui.

24 Me ANDRÉ TURMEL :

25 Ou si vous avez faim, à midi (12 h) peut-être?

1 LE PRÉSIDENT :
2 Non, non, bien...
3 Me ANDRÉ TURMEL :
4 Oui, parce que je ne pense pas...
5 LE PRÉSIDENT :
6 ... je vous laisse le soin de trouver le moment
7 opportun.
8 Me ANDRÉ TURMEL :
9 Oui, je n'aurai pas fini, je vais devoir déborder à
10 l'autre, si vous me permettez?
11 LE PRÉSIDENT :
12 Oui, c'est correct, mais le « cut-out »...
13 Me ANDRÉ TURMEL :
14 Oui, parfait.
15 Q. [91] Alors dans les faits, c'est la pièce FCEI-23,
16 je ne, c'est juste pour nous, bien non, elle est
17 déjà, mais qui est plus, qui est plus facilement
18 lisible et, Monsieur Tremblay, je veux juste
19 m'assurer que vous compreniez bien, ou Madame
20 Dallaire, là; donc ça, c'est, ce sont, à la
21 dernière page, vous voyez que les, toutes ces
22 informations-là proviennent du dossier de Gaz
23 Métro, les sources y sont, les colonnes 1 à 6
24 proviennent de la pièce B-0066, la colonne 7 de Gaz
25 Métro-2, Document 1, Annexe 1, et la colonne 10,

1 présentes dans le fichier B-0041 sont identiques
2 comme incluses. Alors ça, c'est une compilation
3 qu'avait faite la FCEI, donc qui présente
4 l'épuration des conduites de plastique de soixante
5 virgule trois millimètres (60,3 mm) par Gaz Métro.
6 Et ce que j'ai déposé tout à l'heure, c'est un
7 extrait de la pièce FCEI-23. Long préambule pour
8 dire que ce n'est rien de nouveau, là.

9 Et maintenant qu'on comprend que ça, ici,
10 on présente comment s'est fait ce que l'on a épuré.
11 Donc vous voyez à l'extrême droite ce qu'on exclut,
12 en grisé; et allez à la dernière page, la page 3 et
13 4, vous voyez que la moitié de la page 3 et la fin,
14 l'entièreté de la page 4 a été totalement exclue,
15 ce sont donc, c'est un nettoyage du printemps, pour
16 faire image, il y en avait plus qu'il y en avait
17 moins, O.K.?

18 So my question now to you, Dr. Overcast,
19 taking into account that, you have been told now
20 that data cleansing was done, I just want to go
21 with you through this; it is in French, but it is
22 the cleaning of plastic pipes, sixty millimetres
23 (60mm) is around two inches (2"), I suspect, and it
24 shows the region, what kind of material was used,
25 diameter, "longueur" means length, capital price,

1 cost, and so on, so forth. And at the end, Column
2 10 is "Exclus", for excluded, and "Inclus" means
3 included.

4 So when you look at those four pages, you
5 see that close to two pages of data was excluded.
6 So again, my question is, does that sound
7 reasonable to eject or exclude such an impressive
8 number of data to do such an analysis?

9 Dr. H. EDWIN OVERCAST :

10 A. Well, actually, I don't know enough about this
11 table and haven't discussed it with the company to
12 be able to have an informed opinion as to why those
13 were excluded.

14 Q. [92] Okay. And that's fair, it's okay, of course,
15 up until this morning, you didn't know that was
16 done so, peut-être que je vais me tourner vers
17 monsieur Tremblay ou madame Dallaire : je
18 comprends, et peut-être pour finir un peu la
19 réponse de monsieur Tremblay, que, donc ce qui est
20 exclu donc ça a été exclu principalement pourquoi,
21 à cause du coût unitaire, c'est ce que je
22 comprends, là, on semble, de moins dix (- 10),
23 évidemment, jusqu'à cinquante-huit (58), la
24 première page, on exclut; et à partir de quatre-
25 vingt-dix (90), et je suis à la colonne 7, on

1 conserve.

2 Je tourne à la page 2, je vois les coûts
3 unitaires, je tourne à la page 3 et à cent
4 quarante-six virgule trois (146,3), à mi-parcours,
5 on va exclure les sommes, les montants qui sont au-
6 delà. Pourtant, je vois quand même des cent trente-
7 huit (138) plus bas. Alors quel est le rationnel de
8 l'exclusion, l'inclusion, là, peut-être, pour nous
9 aider à comprendre?

10 (11 h 56)

11 M. SYLVAIN TREMBLAY :

12 R. Bon, tel qu'il a été expliqué dans la réponse qui
13 est cotée B-0097, qui est la réponse 4.1.1 puis
14 4.1.2 à une demande de renseignements de la Régie,
15 puis comme j'ai expliqué précédemment, l'idée de
16 faire de l'exclusion, parce que lorsqu'on... Puis
17 là, juste avant ça, je vais dire, un pas
18 supplémentaire qui a été fait, entre autres, quand
19 il y a eu des coûts, par exemple de moins quatre-
20 vingt-mille (-80 000) à deux cent mille (200 000),
21 on a demandé à la comptabilité : est-ce que ça
22 serait possible pour vous de valider les conduites
23 qui seraient raisonnables ou non? Puis la réponse,
24 ça a été non parce que, comme j'expliquais, ils ne
25 sont pas capables d'expliquer pourquoi ces coûts-là

1 se retrouvent dans la base de données.

2 Autrement dit, je ne pourrais pas
3 aujourd'hui affirmer que n'importe quel de ces
4 coûts-là, que ça soit la première conduite ou la
5 dernière conduite, reflète vraiment une conduite
6 qui a été mise en sol avec un coût réel. Donc ça,
7 c'est la première chose.

8 À partir de là, lorsqu'il y a de
9 l'épuration à faire, la base n'a pas été de,
10 personnellement, je n'ai pas les qualifications
11 plus que les gens de la comptabilité pour décider
12 qu'une conduite devrait être incluse ou exclue.
13 Alors, l'approche a été une approche statistique
14 qui est neutre en soi puisqu'il n'y a pas quelqu'un
15 qui vient faire une évaluation subjective.

16 Également, ce qui a été mentionné, quand il
17 y a eu les itérations faites à la main, donc quand
18 on parle de faites à la main, donc évaluées une
19 après l'autre, qui était la réponse à 4.1.2, qui a
20 été faite sur le plastique, à un moment donné le
21 commentaire qui est ressorti, puis on l'a dit,
22 c'est qu'on aurait pu arrêter à un nombre
23 d'itérations moindre, donc conserver d'autres
24 conduites qui auraient probablement, compter des
25 conduites éliminées au début puis à la fin mais,

1 lorsque le processus a été fait, avec les critères
2 précis, l'idée c'était d'obtenir des chiffres qui
3 seraient comparables entre les diamètres.

4 Q. **[93]** Et là-dessus, peut-être, juste vous dire, pour
5 la FCEI, je ne sais pas si vous avez lu la preuve
6 de la FCEI, la position de la FCEI ce n'est pas de
7 ne pas faire d'épuration. C'est d'en faire une qui
8 soit raisonnable.

9 R. Oui, bien...

10 Q. **[94]** C'est juste pour qu'on se comprenne.

11 R. Oui, c'est pour ça que je...

12 Q. **[95]** Ce n'est pas mal de faire de l'épuration.

13 R. C'est pour ça que je vous donne une explication.

14 Q. **[96]** O.K.

15 R. Puis on l'a expliqué un petit peu dans le
16 complément de preuve qui a été déposé vendredi
17 quand on a essayé de voir, par exemple, méthode
18 épurée, non épurée, il y a des écarts. Est-ce qu'on
19 est capables d'expliquer ces écarts-là? Comme Gaz
20 Métro n'est pas en mesure d'affirmer qu'une
21 conduite, les coûts particuliers d'une conduite
22 dans cette base-là, les longueurs particulières, le
23 matériel, le diamètre particulier dans cette base-
24 là, c'est vraiment ce qu'il y a dans le sol, ce
25 n'est pas possible de poser une évaluation

1 directement sur les résultats des sets de données.

2 Donc, l'approche raisonnable a été de se
3 dire qu'on devrait retrouver dans les sets de
4 données, comme les coûts sont mis à jour en coûts
5 de deux mille douze (2012), on devrait retrouver
6 des coûts qui vont ressembler à nos coûts de
7 construction observés en deux mille douze (2012).
8 Et puis c'est en comparant avec un comparatif sur
9 lequel on a plus de confiance qu'on arrive à
10 déterminer quel échantillon est le plus probable
11 selon nous.

12 Donc, c'est ça qui fait que là, il y en a
13 plus qui sont épurés mais, s'il y avait eu un
14 processus où est-ce que dans l'épuration, à chaque
15 itération il y avait un jugement qui était posé, ça
16 serait possible qu'il y ait plus de conduites.

17 Par contre, après un certain nombre
18 d'épurations, la moyenne se retrouve toujours à peu
19 près au même endroit donc, globalement, je ne l'ai
20 pas testée parce que je n'ai pas eu le temps, mais
21 je ne crois pas que ça aurait eu un effet
22 significatif sur des proportions d'accès de
23 capacité et aussi, avec le complément de preuve qui
24 a été déposé, ça, on l'inscrit en conclusion mais
25 dans le cas d'un, on peut voir, oui, je vais juste

1 parler de la conclusion.

2 Donc, quand on arrive à la conclusion, ce
3 que Gaz Métro dit c'est qu'on ne serait pas contre
4 utiliser la base de données non épurée dans le cas
5 où on serait en système minimal puis de façon
6 globale la raison pour ça, c'est que justement, de
7 façon globale, il y a moins de risque, on a moins
8 besoin d'informations précises que par région,
9 puisqu'on a moins de conduites pour chaque région.

10 (12 h)

11 Donc, de façon globale, l'échantillon, même
12 s'il n'est pas parfait, peut quand même être
13 représentatif. Puis comme le système minimal n'est
14 pas basé sur une extrapolation, là, contrairement à
15 l'intercepte 0, bien ça élimine une des
16 problématiques de base. Donc, bien voilà.

17 Q. [97] O.K. Merci. Et pour conclure peut-être sur,
18 avant la pause, donc, vous avez fait référence à la
19 preuve complémentaire déposée quelques jours avant
20 l'audience, là, vendredi ou jeudi dernier, où vous
21 avez déposé. Donc, c'est la pièce Gaz Métro-2
22 Document 14. Je n'ai pas la pièce. B-0016? Non.
23 100. Oui. Oui. C'est ça. B-100.

24 Et simplement pour, puis je ne veux pas
25 faire un long débat avec vous ou votre procureur

1 mais donc, vous avez fourni un tableau 1 à la page
2 2 de 6. Et évidemment, les tableaux, le tableau qui
3 est là, on présente, là, bon, les coûts
4 comparatifs, coûts moyens pondérés. Et je vous
5 demanderais, puis ça va finir notre discussion sur
6 le taux épuré, c'est de refaire le tableau, mais je
7 vais vous donner quelques variables différentes. Ce
8 n'est pas tellement compliqué, là. On jugera,
9 mais...

10 Dans un premier temps, ce serait tu
11 possible de refaire ce tableau 1 là en appliquant
12 la formule d'épuration une fois uniquement, plutôt
13 que sans aucune épuration?

14 R. Sans aucune épuration?

15 Q. **[98]** Sans aucune épuration. Oui. Bien itération.
16 Donc, refaire la... Excusez-moi. En appliquant la
17 formule d'épuration une fois uniquement, plutôt que
18 sans aucune épuration. Donc, sans aucune épuration,
19 itération.

20 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

21 Il faudrait peut-être demander au témoin s'il
22 comprend la demande.

23 Me ANDRÉ TURMEL :

24 Oui. O.K.

25

1 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

2 Q. **[99]** Est-ce que vous comprenez bien l'engagement
3 qui vous est demandé? Si oui, auquel cas, peut-être
4 préciser sur votre compréhension, là.

5 R. J'aimerais peut-être faire une précision, avant de
6 prendre l'engagement. La proposition d'épuration
7 telle quelle, c'est basé sur le fait que le but,
8 c'est d'obtenir une moyenne représentative qui est
9 centrée. De venir enlever deux point cinq pour cent
10 (2,5 %) des données de chaque côté, sans obtenir un
11 résultat centré, c'est un peu comme enlever
12 n'importe quelle conduite. Donc, c'est possible de
13 le faire, mais on ne pourrait pas soutenir cette
14 approche-là sur aucun argument statistique.

15 Me ANDRÉ TURMEL :

16 Q. **[100]** Je pense qu'on veut voir... C'est l'effet...
17 Écoutez. Je crois que je n'aurai pas une longue
18 discussion avec vous mais je comprends qu'on ne
19 peut pas...

20 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

21 Mais je veux le faire, là. Je ne veux pas
22 intervenir indûment. Puis avant de formuler la
23 question, ce que le témoin nous dit, c'est si on le
24 fait, la résultante sera plus ou moins pertinente
25 pour l'analyse qu'on nous demande de faire. Alors

1 je veux juste éviter, Monsieur le Président, qu'on
2 fasse faire un travail à des témoins qui sont sur
3 le banc, puis c'est un peu sur les mêmes arguments
4 que j'ai déjà formulés, là.

5 Me ANDRÉ TURMEL :

6 Mais à l'égard du tableau, là, sans vous prononcer,
7 monsieur Pilotto?

8 LE PRÉSIDENT :

9 Oui?

10 Me ANDRÉ TURMEL :

11 J'ai deux autres demandes dans le tableau.

12 LE PRÉSIDENT :

13 Bon.

14 Me ANDRÉ TURMEL :

15 Q. **[101]** J'en ai trois demandes finalement. Puis après
16 ça, on aura un forfait pour trancher si vous
17 voulez. C'est deuxièmement : est-il possible de
18 refaire le tableau en utilisant l'indice IPC,
19 plutôt que H-W? Ça, j'imagine que c'est assez
20 facile? J'aurais dû commencer par le plus facile
21 d'ailleurs.

22 R. En fait, ça dépend quelle colonne.

23 Q. **[102]** Quelle?

24 R. Ça dépend quelle colonne. C'est quand même assez
25 long, faire le tableau. Juste ce tableau-là, en

1 tant que tel, on parle d'environ quatre heures
2 (4 h) pour y arriver. Donc, évidemment, si on parle
3 d'une épuration, on parle d'un peu de temps. Si on
4 parle de le refaire avec, par exemple, l'IPC, bien,
5 on parle d'un autre quatre heures (4 h).

6 Q. **[103]** Parce que là, on me dit que, quand même, là-
7 dessus, ça peut avoir un impact, bien, à la fois
8 pour l'épuration puis l'index, ça a un impact sur
9 les résultats, bien sûr. Et on veut mesurer cet
10 impact-là. Peut-être que vous avez peut-être raison
11 qu'il n'y a pas d'impact, ou c'est un impact
12 totalement démesuré; mais encore faut-il tester
13 l'hypothèse. C'est un peu ça qu'on nous demande, si
14 c'est possible de le faire, si la machine peut le
15 faire. O.K.

16 Et la troisième demande... Je vais vous
17 laisser. Pardon.

18 R. Juste pour être sûr. Est-ce que vous demandez des
19 demandes combinées, ou séparées, ou...

20 Q. **[104]** Combinées ou séparées.

21 R. Dans le sens est-ce que vous voulez l'IPC avec une
22 itération, ou...

23 Q. **[105]** Bien justement. Je viens à mon troisième.

24 Vous avez la ligne 13 et 14; c'est le coût minimal
25 par mètre linéaire, 13, 14, le coût maximal par

1 mètre linéaire. Et là, je vous demanderais
2 d'ajouter une nouvelle, une troisième donnée, c'est
3 une nouvelle colonne qui serait coût maximal par
4 mètre linéaire pour le plastique, et le coût
5 minimal par mètre linéaire pour le, c'est-à-dire le
6 coût minimal par mètre linéaire pour le plastique
7 et le coût maximal par mètre. Donc, ajouter une
8 colonne après 14, là, qui reflète la colonne 13 et
9 14, mais à l'égard du plastique seulement. Voilà.
10 Excusez-moi, là. C'est un petit peu...

11 R. Là, vous parlez de lignes, pas de colonnes.

12 Q. **[106]** De lignes. Oui. Excusez. Et là s'arrêterait
13 ma demande.

14 R. Oui, mais juste pour préciser, encore une fois,
15 votre première demande, c'est de le faire avec une
16 itération ce tableau-là?

17 (12 h 9)

18 Q. **[107]** Oui.

19 R. Votre deuxième demande, est-ce que c'est de faire
20 l'IPC avec une itération ou de faire l'IPC comme
21 tableau comparatif avec ce tableau-là?

22 Q. **[108]** Soyons modestes, lequel est moins compliqué
23 pour vous? Avec...

24 R. De le faire sans comparable à ça ici.

25 Q. **[109]** Oui, avec une itération Oui. Oui, c'est ça.

1 Non, je ne veux pas... on ne veut pas un nouveau
2 tableau; tel quel.

3 R. O.K.

4 Q. [110] Ça va?

5 R. Hum, hum.

6 Q. [111] On s'arrête là-dessus. Donc, est-ce que vous
7 voulez que je répète mon affaire? Oui? Oui...

8 LE PRÉSIDENT :

9 Q. [112] Mais avant que vous précisiez, moi,
10 j'aimerais que le témoin réponde à ma question,
11 parce que je ne suis pas trop sûr de comprendre le
12 « une itération ». Qu'est-ce que vous comprenez,
13 vous?

14 R. En fait, de ma compréhension, c'est un petit peu
15 comme dans la, je crois, dans la preuve, il y
16 avait... la méthode, c'est d'enlever un deux point
17 cinq pour cent (2,5 %) de chaque côté une fois.

18 Me ANDRÉ TURMEL :

19 Parce que, moi, j'ai compris, Monsieur le
20 Président, en venant ici, comme modeste avocat,
21 j'ai appris dans le dictionnaire c'était quoi un
22 processus itératif. C'est on recommence les
23 calculs, puis selon un barème, on dit deux point
24 cinq pour cent (2,5 %), là, on dit, on n'en fait
25 qu'un. Donc, on ne fait pas jusqu'à plus soif, là,

1 on n'en fait qu'un. C'est ce que... Oui, c'est ça.

2 Je vais le redire comme il le faut parce que

3 c'est... Donc, si vous voulez...

4 Mme CAROLINE DALLAIRE :

5 R. Je voudrais juste préciser...

6 Q. **[113]** Oui.

7 R. ... c'est un travail qui est assez fastidieux qu'on
8 peut faire, tout se fait. Mais juste rappeler que
9 le but ici, c'est d'arriver à des coûts moyens
10 représentatifs. Il a fallu, de mémoire, je ne me
11 rappelle plus exactement mais faire à peu près
12 treize (13) itérations d'épuration pour arriver à
13 un résultat normal. On peut le faire juste une
14 fois, mais le résultat ne voudra rien dire. Ça va
15 être beaucoup de travail mais on n'arrivera pas à
16 un résultat normal et ça va être juste de moins
17 bons résultats mais on peut le faire une fois, mais
18 c'est beaucoup de travail pour arriver à un
19 résultat qui, selon nous, n'est pas représentatif.

20 Q. **[114]** Mais... et non pas que je veuille dialoguer
21 avec le témoin mais, tout à l'heure, monsieur Jean-
22 François Tremblay a dit, puis je le cite : « Il
23 faut que les méthodes soient raisonnables et non
24 pas les résultats. » Là, nous, on veut tester la
25 méthode parce qu'on veut voir... et là, je ne sais

1 pas si vous parlez de la même chose mais ça m'a
2 frappé ça, un peu, son expression d'ouverture. Je
3 comprends que pour Gaz Métro, eux, nous disent que
4 ce n'est peut-être pas significatif mais laissons
5 la Régie juger et les intervenants. Puis, on n'est
6 pas ici pour faire perdre le temps de personne, en
7 général, de manière habituelle. On pense qu'on a...
8 on veut valider cette hypothèse-là. Parfois, elle
9 ne se vérifie pas. Parfois, elle se vérifie. Mais
10 on est ici pour faire avancer les débats de la
11 Régie.

12 R. Je voulais rajouter un élément. Vous dites qu'on
13 est sur la méthode et sur... non pas le résultat.
14 Je pense que c'est le contraire. On parle ici de
15 résultats. Est-ce que ça va faire en sorte de
16 changer l'épuration? C'est d'arriver à un résultat
17 différent pour l'accès. Ça ne changera pas la
18 méthode de calculer... on parle de « minimum
19 system », on parle de diamètre zéro, on parle
20 d'autres choses. Ça, c'est les méthodes. Ici, on
21 parle de résultats. Donc, ça va arriver à un
22 résultat différent mais ça ne sera pas une méthode
23 différente au niveau des principes d'allocation.

24 M. JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY :

25 R. Mais j'aimerais compléter parce que vous m'avez

1 faire dire de quoi qui est, en partie, vrai...

2 Q. **[115]** O.K.

3 R. ... qui est une partie de mon mot d'ouverture, qui
4 est en lien avec ce que madame Dallaire vient de
5 vous dire. Ici on parle de résultats qui vont être
6 utilisés dans l'application d'une méthode. Donc, ce
7 qu'on va juger, est-ce que c'est la méthode du
8 « zero intercept » ou la méthode du « minimum
9 system » qui donne le meilleur lien de causalité.
10 Je vous ai aussi dit que... et là, nous, on a un
11 argumentaire ici. On a un expert qui vous dit que
12 c'est le « minimum system ». Et, en plus de ça, on
13 dit qu'il est simple. Et là, on arrive dans le
14 traitement de données. Puis, ce qu'on dit, c'est
15 que le « zero intercept method », puis c'est dans
16 la littérature, c'est que ça mène à une complexité
17 additionnelle au niveau, entre autres, des méthodes
18 statistiques et, bien évidemment, dès qu'on a des
19 méthodes statistiques, c'est qu'on a des données
20 derrière. Donc, on est vraiment dans ce paradigme-
21 là qui est intéressant, c'est-à-dire le « minimum
22 system » qui, en plus, selon nous, donne un
23 meilleur lien de causalité, donc qui est une
24 meilleure méthode. En plus de ça, on a une méthode
25 qui est simple. Parce que comme Sylvain vient de

1 vous mentionner puis qu'on a mentionné vendredi
2 dans notre preuve complémentaire, on pourrait même
3 à la limite ne pas épurer les données. Donc, on
4 aurait encore une méthode encore plus simple qui
5 donne une bonne causalité des coûts. Donc, c'est un
6 ensemble ici.

7 Donc, c'est sûr que si on reste avec la
8 méthode du « zero intercept », bien, on reste avec
9 un paquet de problèmes qu'on a mentionnés à maintes
10 reprises dans notre preuve, qui ont été repris par
11 des experts. Et, effectivement, le traitement des
12 données en est une qui est d'une importance pour
13 avoir une méthode qui pourrait finir par donner des
14 résultats, qui est une méthode qui est raisonnable.

15 Q. **[116]** Merci. Alors, si vous voulez, je vais peut-
16 être tout simplement recadrer la demande
17 d'engagement. Malgré ce qu'on nous dit, moi, je
18 maintiens notre demande, là, ce sera à la Régie à
19 juger, aux intervenants, avec ce qu'on a. Et si ça
20 valide leurs prétentions, tant mieux; si ça ne
21 valide pas, bien, on veut voir. Alors donc
22 l'engagement numéro 4.

23 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

24 Si vous le permettez, juste là-dessus, un
25 commentaire avant que vous recadriez votre

1 engagement.

2 Me ANDRÉ TURMEL :

3 Oui.

4 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

5 Je me dois de formuler, à la lumière des réponses
6 que viennent de nous fournir, ou livrer les
7 témoins, là, je formule une objection, que je vous
8 inviterais à trancher éventuellement et de prendre
9 en considération ce que nous avons annoncé et
10 indiqué dans notre lettre de dépôt de la pièce
11 B-0100; puis là, je vous dis de mémoire que c'est
12 B-0100, là, mais on parle bien de la pièce Gaz
13 Métro-2, Document 14, où on vous disait, il y a
14 beaucoup de travail qui est demandé aux témoins,
15 puis il faut prendre en considération que ces
16 témoins-là sont ici aujourd'hui, et vont être aussi
17 ici pour le restant de la semaine.

18 Moi, je vous le dis, procureur, je ne peux
19 pas me passer de ces gens-là, j'ai besoin d'eux à
20 mes côtés durant toute la semaine. Donc vous avez
21 entendu, ça demande beaucoup de travail, puis ils
22 vous ajoutent : ça demande beaucoup de travail puis
23 on vous soumet que ça, la résultante de ce travail-
24 là ne sera pas pertinente pour les fins de
25 l'analyse que vous devez mener.

1 Alors je formule cette objection-là dans ce
2 contexte et je m'en remets à votre décision,
3 Monsieur le Président, Madame, Monsieur les
4 régisseurs, et dans l'éventualité où vous deviez
5 donner suite ou donner droit à cet engagement-là de
6 mon confrère, je vous sou mets bien franchement que
7 le résultat, vous ne pourrez pas le voir cette
8 semaine. C'est simplement ça que je veux préciser.
9 Je peux toujours préciser la période, là, sur une
10 pause, je vais parler aux témoins, mais c'est ce
11 que j'en comprends, moi, Monsieur le Président.

12 Me ANDRÉ TURMEL :

13 Monsieur le Président, donc je suis en désaccord
14 avec ce que mon confrère vient de mentionner, ce
15 qui est demandé à Gaz Métro, refaire le tableau,
16 nous, on prend pour hypothèse que ça aura un impact
17 sur les résultats. Eux disent qu'il n'y aura pas
18 d'impact sur les résultats, alors quant à moi, ce
19 n'est pas, ce n'est pas une raison pour s'objecter
20 en disant : « Ah! bien, de toute manière, les
21 résultats ne sont pas pertinents. »

22 Non, non, voyons les résultats, de un; de
23 deux, je comprends que ces gens-là travaillent
24 fort, ils sont ici devant nous, on a le bonheur,
25 dans ce dossier-ci, d'avoir la preuve qui va se,

1 qui doit se terminer vendredi mais nous faisons les
2 argumentations par écrit alors je ne veux pas faire
3 travailler les gens de Gaz Métro la nuit mais je
4 pense qu'on va leur demander qu'ils le produisent
5 en temps utile puis, le cas échéant, on fera des
6 commentaires en temps utile. Puis au total, ça ne
7 va pas retarder l'échéancier global, on a cette
8 chance-là d'avoir un peu plus de temps devant nous,
9 là.

10 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

11 Je me permets d'intervenir parce que mon confrère a
12 raison sur une chose, là, c'est au niveau de la
13 pertinence, puis je l'ai peut-être mal formulé, là.
14 Ce n'est pas tant une question de pertinence que le
15 résultat, qu'est-ce qu'on va pouvoir en faire pour
16 l'examen qui est le nôtre. Alors je vous laisse là-
17 dessus, Monsieur le Président.

18 LE PRÉSIDENT :

19 Bien, moi, je vais vous proposer quelque chose de
20 plus inusité : on va prendre la pause lunch là.

21 Me ANDRÉ TURMEL :

22 Oui.

23 LE PRÉSIDENT :

24 On me dit... oui... alors une pause lunch d'une
25 heure trente puis nous-mêmes, on a quelques idées

1 par rapport à, on avait quelques questionnements
2 sur l'épuration des données, donc on va en discuter
3 avec nos spécialistes puis on va revenir pour peut-
4 être recentrer l'engagement, s'il y en a un à
5 prendre puis...

6 Me ANDRÉ TURMEL :

7 Vous dites une pause d'une heure trente, ou jusqu'à
8 une heure trente (1 h 30)?

9 Mme LOUISE PELLETIER :

10 Non, jusqu'à deux heures moins quart (13 h 45).

11 Me ANDRÉ TURMEL :

12 O.K., parfait. Merci.

13 LE PRÉSIDENT :

14 Ça vous va?

15 Me ANDRÉ TURMEL :

16 Oui.

17 LE PRÉSIDENT :

18 Merci.

19 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

20

21 REPRISE

22 (13 h 45)

23 LE PRÉSIDENT :

24 Maître Sigouin-Plasse, pas un autre engagement?

25

1 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

2 Bien sûr, Monsieur le Président. Alors je me
3 permets, avant que vous débutiez la séance, de
4 déposer sous la cote B-112, Madame la Greffière, je
5 crois.

6 LA GREFFIÈRE :

7 112

8 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

9 Si je me souviens bien, si je me fie bien à la
10 dernière cote, B-112, l'engagement numéro 3 de Gaz
11 Métro qui consiste à la capture d'écran, Monsieur
12 le Président, dont a fait état le Dr. Overcast dans
13 son témoignage il y a quelques instants.

14

15 B-0112 (engagement 3) Saisie d'écran de l'équation
16 IGT sur Internet

17

18 LE PRÉSIDENT :

19 On va laisser à notre procureur encore une minute.
20 Bon, on va procéder. On a déjà pris assez de
21 retard. Alors, nous avons réfléchi ce midi,
22 j'espère que vous avez tous eu le temps de dîner
23 quand même.

24 Alors, voici ce que nous vous proposons de
25 faire. C'est, dans le fond, on a bien reçu votre

1 réponse, Gaz Métro, livrée vendredi suite à la DDR
2 qu'on avait reformulée suite à la question de la
3 FCEI puis, dans le fond, je ne crois pas qu'une
4 seule itération soit vraiment d'une utilité ça fait
5 que ce qu'on aimerait, dans le fond, c'est avoir,
6 que vous repreniez le tableau 1, tel qu'il a été
7 déposé, mais en remplaçant les deux colonnes
8 épurées, là, épurées et épurées sans mil neuf cent
9 soixante-dix-neuf (1979), en remplaçant les
10 colonnes épurées par les colonnes épurées seulement
11 des données négatives.

12 Donc, juste faire une épuration minimale
13 sans aucune itération autre que, en fait, si on
14 peut appeler ça une itération, mais juste
15 l'épuration de base, c'est-à-dire enlever les
16 données négatives et donc reproduire le tableau tel
17 qu'il est là.

18 Puis attendez, Maître Turmel, je n'ai pas
19 fini. Puis, évidemment, ce serait intéressant aussi
20 d'avoir les lignes 13.1 et 14.1 que maître Turmel
21 demandait, c'est-à-dire les coûts « minimal et
22 maximal » par mètre linéaire de plastique, donc ça
23 rajouterais deux lignes au tableau. Voilà. Puis
24 avec cette information-là, je pense qu'on
25 s'approche de ce que vos gens voulaient avoir, ça

1 répond nous-mêmes à une question qu'on avait puis
2 on ose espérer que ça ne présente pas une charge de
3 travail trop lourde pour vos gens auquel cas on
4 pourrait peut-être espérer avoir cette réponse-là
5 dans un délai plus court que la semaine prochaine.

6 Ah oui, puis la question d'IPC, laissons-ça
7 de côté pour l'instant. Handy Whitman, c'est une
8 approche d'inflation, IPC donnerait d'autres
9 résultats, bien sûr, mais à notre sens, ça n'amène
10 pas une information supplémentaire intéressante.
11 C'est sûr qu'il faut tout inflationner ça puis, là,
12 on peut se battre des millénaires sur le taux
13 approprié ça fait que Handy Whitman c'est une
14 donnée. Ça fait que voilà, Maître Turmel, vous
15 voulez intervenir depuis tout à l'heure.

16 Me ANDRÉ TURMEL :

17 Non, avec vos précisions, je pense que ça va. Je
18 vous aurais suggéré que IPC, mais avec ce que vous
19 venez de dire, je pense qu'on peut avancer. Pour
20 être efficaces, je n'ai pas de problème. Moi, je
21 suis prêt à continuer.

22 LE PRÉSIDENT :

23 Bon, c'est bon. Maître Sigouin-Plasse?

24 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

25 Puis à la pause, je vais m'enquérir auprès des

1 témoins pour connaître le délai à l'intérieur
2 duquel on pourra vous fournir l'information, ayant
3 entendu par contre votre message à l'effet que ça
4 serait apprécié que ça soit fait d'ici la fin de la
5 semaine. C'est bien noté.

6 LE PRÉSIDENT :

7 Oui, si possible.

8 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

9 Parfait.

10 LE PRÉSIDENT :

11 Au cas où on ait des questions additionnelles.

12 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

13 Oui, oui.

14 LE PRÉSIDENT :

15 C'est préférable que ça se fasse cette semaine
16 pendant qu'on est tous là.

17 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

18 D'accord, c'est noté. Merci.

19 Me ANDRÉ TURMEL :

20 Incidentement, pendant qu'on y est puis que mon
21 confrère est debout : sur ce que la FCEI avait
22 demandé avant l'audience, que la Régie avait
23 répondu, Gaz Métro a répondu avant l'audience. Est-
24 ce que tout a été déposé par Gaz Métro? Parce qu'on
25 me disait, mon analyste me disait, soit s'il ne

1 manquait pas de l'information demandée par la
2 Régie, si elle avait toute été déposée vendredi ou
3 s'il n'y avait pas d'autres choses à être déposées.
4 Ce n'est peut-être pas clair mais il me semblait,
5 j'avais juste l'impression qu'il vous restait un
6 bout de tableau à déposer.

7 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

8 Non bien, en fait, si vous me permettez, peut-être
9 vous dire la lecture des événements telle que je la
10 comprends. C'est qu'on a répondu à la Régie que ce
11 qu'elle requérait, parce que vous avez répondu à la
12 FCEI en disant « L'information recherchée n'est pas
13 requise. Par contre, je vous sou mets un tableau que
14 vous devez compléter d'ici lundi midi. » Nous avons
15 répondu par lettre « Malheureusement, compte tenu
16 du travail nécessaire, ça ne sera pas possible de
17 faire ça. On vous soumet de l'information, la pièce
18 B-0100 qui, nous croyons, va fournir davantage
19 d'information pour répondre aux questions
20 susceptibles d'être posées là-dessus. »

21 Pour nous, l'exercice était complet. Bon,
22 évidemment, les témoins sont là pour pouvoir
23 répondre à des questions sur cette base-là. Je ne
24 m'attendais pas à déposer davantage d'information.
25 Là, il y a des questions qui se posent, j'ai des

1 engagements qui sont souscrits, il y a le débat que
2 vous avez entendu et la décision que vous venez de
3 rendre. On verra à déposer l'information que vous
4 recherchez mais, pour nous, ça fait le tour de la
5 question.

6 Me ANDRÉ TURMEL :

7 O.K. D'accord. Puis je laisserai peut-être, si la
8 Régie sent le besoin de requérir d'autre
9 information elle-même, elle le fera. D'accord.

10 LE PRÉSIDENT :

11 Elle ne se gênera sûrement pas, Maître Turmel.

12 Me ANDRÉ TURMEL :

13 Non, absolument. Je n'en doute pas.

14 LE PRÉSIDENT :

15 Alors donc, de retour à votre contre-
16 interrogatoire.

17 Me ANDRÉ TURMEL :

18 Oui. Alors, là, je vais déposer deux documents puis
19 c'est les deux derniers documents que je vais
20 déposer pour travailler. Dans les faits, c'est un
21 graphique qui montre l'indice HW acier-plastique
22 mil neuf cent soixante-treize (1973) à deux mille
23 douze (2012) que je montre à mon collègue mais qui,
24 dans les faits, est une représentation graphique de
25 l'annexe 1, page 1 de 2, de Gaz Métro-2, Document

1 1. Donc, c'est pages 98 et 99, vous savez, le
2 document Gaz Métro-2, Document 1, le grand
3 document. Il y a une annexe et on montre en tableau
4 les prix et les conduites, on a simplement voulu
5 illustrer donc, en... Oui, voilà. Alors, c'est
6 simplement, je vais avoir une ou deux questions
7 très courtes que, oui, bien voilà.

8 LA GREFFIÈRE :

9 Cote 0032.

10 Me ANDRÉ TURMEL :

11 Voilà.

12

13 C-FCEI-0032 : Représentation graphique de
14 l'annexe 1, page 1 de 2, de Gaz
15 Métro-2, Document 1

16 (13 h 50)

17 Et dans la même foulée, c'est un peu un document
18 qui va avec, dans la même discussion que je veux
19 avoir avec les témoins, qui montre les indices de
20 prix HW, et notamment l'indice, excusez-moi, là,
21 c'est la sensibilité de la composante accès au
22 mouvement dans la cible des indices HW, acier et
23 plastique, encore là, qui reprend totalement, les
24 sources sont indiquées, l'information de Gaz Métro.
25 La FCEI n'y ajoute que la colonne G et H. Ce sera

1 FCEI-0033.

2

3 FCEI-0033 : Sensibilité de la composante accès au
4 mouvement relatif des indices HW acier
5 et plastique.

6

7 Donc, quelques questions rapides, Monsieur le
8 Président, pendant qu'on va passer l'information.

9 Q. **[117]** Sur l'indice de prix, donc, le premier
10 tableau qui émane de la preuve de Gaz Métro mais
11 qu'on a mis sous forme graphique, illustre la
12 progression des prix de l'indice HW acier et HW
13 plastique, de mille neuf cent soixante-treize
14 (1973) à deux mille douze (2012). Et là, je veux me
15 tourner vers, I will go toward Dr. Overcast, just
16 to read that with you. This shows the indices for
17 HW for steel and plastic. And, of course, I won't
18 ask a PhD in economy to go around that graph, but
19 for my own non economist standpoint, I understand
20 that in the last five years would that sound fair
21 to say that that graph shows a twenty-five per cent
22 (25 %) difference roughly, between steel and
23 plastic, the discrepancies for the last five years,
24 I would say. It tends for years to be along, to
25 evolve in the same manner. But then, recently, it

1 showed a different pattern.

2 A. I haven't calculated the percentage, but it's about
3 a three hundred (300) basis point difference.

4 Q. **[118]** Yes.

5 A. And that difference started to get larger in about
6 two thousand three (2003), and that's consistent
7 with what we're seeing in terms of main that's
8 going in. The percentage of steel main that's going
9 in compared to, well, let me just give you some
10 basic idea. Nineteen seventy-three (1973), if I
11 remember, I'm doing this from memory, so these
12 numbers are just approximate, but it was about
13 ninety percent (90 %) steel, and about ten percent
14 (10 %) plastic. By two thousand twelve (2012),
15 there's about, in new mains, this is just
16 additions, the additions are about ninety percent
17 (90 %) plastic and ten percent (10 %) steel. So I
18 mean it's the, you would expect that, given these
19 steep increases. But that's, there's been a major
20 change over this whole period, with respect to
21 steel, and plastic. 'Cause remember, they didn't
22 have plastic 'till nineteen sixty (1960), in the
23 sixties.

24 Q. **[119]** I can not remember, but I was...

25 A. Well I'm old enough to remember.

1 Q. **[120]** Okay. Just... Dr Overcast, I would just want
2 to see would you first that the, first of all, the,
3 do you agree with me that the evolution in steel
4 indices and plastic indices, indices, would have an
5 impact on the level of the access and capacity
6 component, given the fact that they evolved
7 differently, it may have an impact on those
8 components?

9 A. Mathematically, it will have an impact.

10 Q. **[121]** It will have?

11 A. It will have. Yes.

12 Q. **[122]** Thank you. This is what I thought. And have
13 you run through a sensibilité en anglais? Have you
14 run through an analysis of those component (sic),
15 with respect to those variation (sic) between, in
16 the recent years, for example, have you analysed
17 what level with the component, the access component
18 would be if, instead of using twenty twelve (2012),
19 you would use twenty ten (2010) numbers?

20 A. If I'd have my choice, I'd use twenty thirteen
21 (2013), because those numbers are available now.
22 So, I mean, you want to use as up to date
23 information, I mean, you've got, you got up to date
24 information on the cost of mains. So why would you
25 go back to two thousand ten (2010) to calculate the

1 split for the cost that include two thousand eleven
2 (2011), twelve (12) and thirteen (13), and now
3 possibly even fourteen (14), although you can't,
4 you don't have Handy Whitman for two thousand
5 fourteen (2014).

6 Q. **[123]** Do you think it is, it seems appropriate
7 that, from one year to another, especially in the
8 recent years, that the proportion of access and
9 capacity would change dramatically, because of the
10 only evolution stemming from the indices itself
11 evolving? Am I clear?

12 A. Well, you put an assumption there; you said
13 dramatically. I mean the indexes have changed
14 dramatically, but as I just pointed out, ninety
15 percent (90 %) of the pipe going in is plastic.

16 Q. **[124]** Okay.

17 A. And plastic, I'm correct, we use the two inch
18 plastic main for the zero intercepts, or and, I
19 mean, if you, from the minimum system study. So
20 we're only looking at plastic, and it's cheaper
21 than steel to begin with. So I don't see any reason
22 to be concerned about these relative costs having a
23 significant impact. In fact, if I think about it,
24 it may be that the escalation in the steel cost
25 would mean that, since that's not been included in

1 the minimum system, that would mean that the value
2 for the classifying the customer component is
3 conservative, and not, it's not overstated because
4 of that difference. If anything, it's understated,
5 because of the difference. And if you'd use steel
6 as part of the minimum system, instead, it's two
7 inch main plastic and steel, that number would have
8 produced to much larger classification of main as
9 access. So I just don't see any reason to be
10 concerned about this real world phenomena, because
11 companies are responding to it, and Gaz Métro has
12 responded to it in developing their proposal for
13 cost of service.

14 (14 h 00)

15 Q. **[125]** But now, looking at this second table I gave
16 you, it is in French and titled "Sensibilité de la
17 composante accès au mouvement relatif des indices
18 HW acier et plastique". So, this table wants to
19 address and it's using, of course... most of it,
20 it's Gaz Métro data. The only... the two right
21 columns there, it's calculation made by CFIB, our
22 client. And I just want to go... to run... to go
23 and read it with you. If... going on the right
24 column, we see that "baisse de 20 %" means a
25 decrease of twenty percent (20%) in the steel HW

1 indices. The number that our analysis runs through
2 show that a decrease... a twenty percent (20%)
3 decrease of the HW steel indices will bring down...
4 I mean, will bring up the access component for
5 seven percent (7%). In fact, we want to show, and I
6 want you to tell me if you think it makes sense,
7 the fact the access component will evolve, not...
8 maybe not dramatically but in a... not in a
9 significant manner given the indices' evolution
10 that shows here, that is shown here, sorry.

11 A. You've got to start with a proposition that... what
12 we are trying to accomplish is to reflect cost
13 causation. And we're trying to do that in a way
14 that is not influenced by the outcomes. We're not
15 outcome oriented. All we're interested in, is
16 getting the right numbers. And so, there's just...
17 there's no reason to, for example, adjust the index
18 down for steel. I mean, we all know steel has
19 increased much faster than plastic. And even if you
20 don't follow it, all you have to do is think about
21 the cost of anything that is made with steel. Steel
22 has gone up much faster than manufacturing costs of
23 plastic. So, this is reflecting the reality of the
24 system. And there's no reason to change reality, to
25 try to get an end result. I mean, I think what

1 we've proposed is the clearest reflection of cost
2 causation as you could possibly get. And it's
3 grounded in theory. It's grounded in empirical
4 analysis. And there's no reason to tinker with the
5 numbers to get a different result.

6 Q. [126] Okay, but this is a quote that I just took
7 from you. So, when you say, and I quote you, you
8 just said that, "We are not outcome oriented," I
9 understand that from the utility stand point, you
10 said yesterday that it's a zero-sum game, you know,
11 this analysis, and I do understand that, but is it
12 faire to say that from consumer stand point, the
13 person paying the bill or... it is not the same...
14 I mean, if I say that, "We are not outcome
15 oriented," I'll be fired by my client, I mean, from
16 this stand point. So, it's a question of
17 perspective. Do you agree with me?

18 A. Well, you know, I talked about this in my
19 presentation initially, about how the cost
20 causation is a pretty simple concept until you get
21 into the real world and you've got everybody that
22 wants to hack away at the numbers to support
23 whatever position they want to take. I don't blame
24 you for... or I'm not criticizing you for trying to
25 protect your client's interest. I understand that.

1 Q. [127] Me neither... me neither on you, no.

2 A. But, I mean, I'm trying to be... I'm trying to be
3 the umpire here. I'm trying to stand back and say,
4 "Is that a ball or a strike?" And the minimum
5 system, the way we've proposed it, that's right
6 down the middle of the plate. It's a strike. And
7 all these other methods don't comport with cost
8 causation. The zero intercept method doesn't work
9 with cost causation. Allocating it all on demand is
10 not consistent with cost causation. Allocating
11 anything on commodity is not consistent with cost
12 causation. So, as an umpire looking at this
13 objectively, I call all of those other things balls
14 and we are... we just go on. We have put this in
15 front of the Régie in a way that is unbiased from
16 any perspective. We've done this to be accurate, as
17 accurate as we can be, given the data that
18 underlies these analyses.

19 Q. [128] Okay, thank you, Sir. So, now, going to one,
20 maybe, question on the "Intercept zéro", zdero
21 intercept, Dr. Overcast, I think you mentioned that
22 this morning, but... or yesterday, but I just want
23 to be sure that... Do we understand properly that
24 you are the... yes, that you agree with the fact
25 that the installation cost, the pipe installation

1 cost, is a linear function of its capacity. I think
2 you said that but I just want to make sure I
3 understood.

4 A. Okay, zero intercept method, you're trying to find
5 out what is the cost of zero capacity. Okay? And
6 when you do that, you have to know what the
7 relationship between pipe size, which is what you
8 have dollars for, and capacity, and that is not a
9 linear equation. And that's illustrated with the...
10 I don't know, I didn't catch the label for this
11 exhibit where we filed the IGT equation,
12 distribution equation, but if you go to that page
13 and you look, the only thing that we're looking at
14 here is the diameter of the pipe. It's a two-inch
15 pipe, four-inch pipe, six-inch pipe. That's its
16 diameter. And if you look at that equation at the
17 very bottom of the page, the last term says, "D to
18 the 2.667 power". And that converts diameter to
19 capacity.

20 (14 h 10)

21 And if you run that number in the
22 regression equation, the one down below, the
23 average cost of main is a constant, plus B, times
24 the diameter raised to the two point six six (2.66)
25 power, if you run it that way, then you are

1 reflecting the proper theoretical model because it
2 is a function that looks like this, we showed it on
3 the graph, just plotting three points, you can see
4 it like this.

5 And so if you had to use the zero intercept
6 method, which I don't think you do, this is the way
7 you ought to calculate it. But it requires much
8 more data, it requires cleaning up the data, and it
9 often produces results that aren't statistically
10 valid.

11 And it also produces results that sometimes
12 the intercept term is higher than the minimum
13 system, and that is my understanding of why Gaz
14 Métro abandoned this in the nineties ('90s),
15 because they ran it in the form of, they actually
16 used, I believe, just squaring the number instead
17 of two point five (2.5) to two point six six
18 (2.66), which would be a hundred percent (100%)
19 accurate, and they got an intercept that was higher
20 than the minimum system, so it was illogical. And
21 you can just avoid all that extra work, you can get
22 much better results if you just use the minimum
23 system.

24 Q. **[129]** Okay, but just putting the formula aside for
25 the moment, in reality, pragmatically speaking,

1 installing a larger capacity pipe, would that be
2 more costly than installing a smaller capacity
3 pipe, meter by... meter for meter?

4 A. Well, the answer to that is, we have got a table in
5 there that shows it does cost more. But here is
6 what happens, it costs more by twenty (20%), thirty
7 (30%), forty percent (40%), but capacity goes up by
8 five or six times. So the per unit cost of capacity
9 declines, and that is why we use this concept of
10 measuring the capacity with diameter of the pipe to
11 show economies of scale.

12 Q. **[130]** Thank you. Je change de, j'aborde la
13 dernière, le dernier volet de mon contre-
14 interrogatoire, Monsieur le Président, Monsieur,
15 Madame les régisseurs, pour parler maintenant de
16 l'approche du système minimal. Alors là, c'est
17 peut-être plus vers, le panel pourra répondre, un
18 ou l'autre.

19 Alors de manière générale, c'est dans
20 B-0097, à la page 17, réponses 6.1, 6.2, on va
21 travailler à partir de ce document, mais je ne vais
22 quand même pas nécessairement y faire référence,
23 là, mais dites-vous que l'information y est pour
24 être sûr que vous ne soyez pas pris par surprise.

25 Je comprends donc de la, de ce qui est

1 donné à la réponse à la question 6.1 de la DDR no 3
2 de la Régie, à la page 17, que pour une densité de
3 trente-huit clients au kilomètre (38 clients/km),
4 le seuil volumétrique serait de trente-quatre mille
5 quatre cent soixante-quatre mètres cubes par année
6 (34 464 m³/a) pour un coefficient d'utilisation de
7 vingt-cinq pour cent (25 %).

8 So maybe my first question to Dr. Overcast
9 -- does that sound reasonable to use a very high
10 density, which is thirty-eight clients per
11 kilometre (38 clients/km), which is proposed by GM,
12 which is the highest density above all, so, it
13 sounds a bit counter intuitive?

14 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

15 Juste amener la difficulté, là, vous avez référé à
16 une, la réponse...

17 Me ANDRÉ TURMEL :

18 B-0097, 6.1.

19 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

20 6.1, qui n'est pas traduite, là; je veux juste
21 m'assurer que...

22 Me ANDRÉ TURMEL :

23 C'est pour ça que j'ai donné l'information
24 générale, je lisais tranquillement, là.

25

1 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

2 Non, non, je comprends, mais c'est pour ça que les
3 témoins se parlent, je pense.

4 M. JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY :

5 R. En fait, dans son rapport, le docteur Overcast a
6 fait un calcul type mais pour le calcul spécifique
7 lié à Gaz Métro, ce n'est pas le docteur Overcast
8 qui l'a fait directement. Donc je peux peut-être
9 répondre à votre question, est-ce que ça vous
10 dérangerait de la répéter, s'il vous plaît?

11 Me ANDRÉ TURMEL :

12 O.K..

13 Q. **[131]** Mais je vais quand même, avant que vous
14 répondiez, pas de problème, ma question est plus
15 générale. C'est pour ça que j'avais mis, fait une
16 mise en contexte, puis je vais la redire en anglais
17 pour que... From Gaz Métro's answer, it seems that
18 they are using, well, whatever the number is but
19 here, it's thirty-eight (38) clients per kilometre
20 which is the highest density for its consumers, for
21 its, well, gas density and, in fact, does that
22 sound reasonable to you to use in that formula the
23 highest density instead of an average density which
24 would be, in this case, merci Jean-François, which
25 is twenty-one (21) clients per kilometre? So we are

1 using the highest density, thirty-eight (38)
2 clients instead of average density which is twenty-
3 one (21) clients. Gaz Métro is using the highest
4 density, we are questioning that. You may help us
5 with that.

6 M. SYLVAIN TREMBLAY :

7 R. Juste avant, juste préciser, parce que dans votre
8 question vous mentionnez que c'est la densité la
9 plus élevée.

10 Q. **[132]** Oui.

11 R. C'est la région qui a la densité la plus élevée...

12 Q. **[133]** Excusez-moi, vous avez raison.

13 R. ... mais ça ne veut pas dire qu'il n'y a pas des
14 endroits sur le réseau qui n'ont pas des densités
15 plus élevées que...

16 Q. **[134]** Pardon. Oui, vous avez bien fait de
17 spécifier.

18 Dr. H. EDWIN OVERCAST:

19 A. Well, the idea here is that you're trying to get
20 the value for the minimum system that covers most
21 of the system and so where you have a very large
22 portion of your system in the metropolitan area and
23 the rest is spread out, using the metropolitan area
24 as the basis for making this conservative estimate
25 of what the maximum size of a customer you could

1 serve is reasonable and, you know, certainly in
2 other parts of the system, that number could be
3 much higher. But you're not going to have many
4 customers, many small customers that are bigger
5 than this number, I mean, residential customers,
6 this is a pretty big customer for a residence.

7 Now, I won't say there aren't any because
8 every time I thought, you know, you're not going to
9 have any customer bigger than this, you know, I've
10 been wrong. A perfect example is when we were at
11 TVA, we set up our load research system so that we
12 could have residential customers that use no more
13 than nine hundred and ninety-nine thousand nine
14 hundred and ninety-nine kilowatt-hours
15 (999,999 kWh) in a month. Well, it turns out that
16 one of the sampled customers happened to be a
17 country music star in Nashville and in the winter
18 time, they used over a million kilowatt-hours
19 (1 million kWh) in a month so we had to rewrite our
20 whole programme. I mean, we were just wrong.

21 So you really can't know exactly but I
22 think what this is doing is it's giving you a
23 conservative representation of what the upper limit
24 ought to be and, you know, if you use a lower
25 number, that upper limit will be higher - and I

1 don't remember the exact calculation from using
2 twenty (20) but I recognise that this is a proper
3 way to be conservative in defining the portion of
4 the capacity that the minimum system will serve.

5 Q. **[135]** And...

6 A. And also remember...

7 Q. **[136]** Sorry.

8 A. ... you know, this is assuming, what this really
9 assumes is that those forty (40) odd customers are
10 spread along the pipe and that every one of them
11 uses this amount of gas on a designed day. Now,
12 what's the probability that you would have forty-
13 four (44) customers this large served on the same
14 main, I mean, the same one kilometre of main? We're
15 sort of using a belt and suspenders in this
16 approach to be really conservative in establishing
17 the breakpoints.

18 Q. **[137]** Thank you, Sir, for your answer. This helps.

19 Peut-être à Gaz Métro puis je vais vous poser
20 quelques questions puis globalement, dans les
21 faits, c'est : est-ce qu'il serait possible pour
22 vous de, parce qu'ensuite, avec ce que le Dr.
23 Overcast vient de mentionner, de déposer, de donner
24 le nombre de kilomètres de conduite pour chacune
25 des quatre sous-zones de la région de Montréal, qui

1 est la région la plus dense.

2 Donc, le nombre de kilomètres de conduite
3 pour chacune des quatre sous-zones, dans un premier
4 temps. Dans un deuxième temps, bien l'idée c'est de
5 voir avec vous pourquoi vous retenez le coefficient
6 d'utilisation de vingt-cinq pour cent (25 %),
7 pourquoi pas une pointe quotidienne ou horaire
8 moyenne? Alors, voici en rafale quelques questions
9 pour vos commentaires.

10 M. JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY :

11 R. Il y a trop d'information dans ce dossier, on s'y
12 perd.

13 Q. **[138]** Il me reste cinq questions après, Monsieur le
14 Président, puis... Mais je ne vous ai pas dit le
15 nombre de sous-questions.

16 M. SYLVAIN TREMBLAY :

17 R. Excusez-nous, on cherche en même temps. Mes
18 collègues croient que l'information en kilomètres
19 serait disponible donc ils vont regarder ça pendant
20 que je vais vous répondre sur pourquoi, dans le
21 fond, c'est Montréal qui est utilisée.

22 Q. **[139]** Oui.

23 R. Puis pourquoi à vingt-cinq pour cent (25 %). En
24 fait, l'idée c'est de, puis on l'a déposé dans
25 certaines réponses, l'idée c'est qu'il faut que le

1 système minimal couvre toutes les situations où
2 est-ce qu'on pourrait avoir des petits clients qui
3 sont cumulés donc ça se peut, par exemple, que dans
4 une région autre, où est-ce qu'on a beaucoup plus
5 de clients, par exemple, industriels ou
6 commerciaux, que la distance moyenne des clients
7 pour la région complète soit plus grande. Mais ça
8 ne veut pas dire que sur ces réseaux-là, il n'y a
9 pas des développements résidentiels et commerciaux
10 où est-ce qu'il y aurait une plus grande densité de
11 clients même si la densité moyenne de la région est
12 plus faible.

13 (14 h 25)

14 Donc, pour trouver un chiffre qui pourrait
15 correspondre, pour aujourd'hui puis pour dans le
16 futur, parce que même si dans une région, en ce
17 moment, il n'y aurait pas de, par exemple, dans une
18 ville, il n'y aurait pas un développement où est-ce
19 qu'il y aurait une certaine densification, ça ne
20 veut pas dire que dans cinq ans, dans sept ans,
21 dans dix ans, il n'y en aura pas. Et quand on veut
22 faire une méthode d'allocation des coûts, on veut
23 que ce soit une méthode qui va perdurer dans le
24 temps.

25 Donc, l'approche a été de regarder une zone

1 qui est densifiée, et de se dire que sur cette
2 base-là, bien, ça devrait représenter la
3 densification moyenne maximale. Mais ça se peut que
4 parfois ça dépasse, mais environ, même dans des
5 régions.

6 Et pourquoi c'est vingt-cinq pour cent
7 (25 %) qui a été utilisé? Bien on sait que la
8 majorité de nos clients en bas de cent mille
9 (100 000) mètres cube, je vous dis ça
10 approximativement, parce que c'est peut-être trois
11 cent mille (300 000) ou trois cent vingt mille
12 (320 000), mais la majorité des clients, ceux de
13 moins de cent mille (100 000), on le sait, je crois
14 que quatre-vingt-dix-sept pour cent (97 %) de la
15 clientèle qui consomme moins que cent mille
16 (100 000) mètres cube par année, consomme au niveau
17 chauffage.

18 Et pour trouver la capacité, là, ce que
19 docteur Overcast appelait le « design day », bien,
20 ce qu'on fait, c'est qu'on utilise le coefficient
21 d'utilisation de vingt-cinq pour cent (25 %). Ça
22 vient estimer le maximum dans la journée froide.
23 Donc, ça vient estimer le « design day » pour tous
24 les clients. Alors une journée très froide, on
25 estime que quarante (40) clients pourraient être

1 desservis avec le trente-six mille cinq cents
2 (36 500), puis que ça reflète les conditions du
3 réseau dans des endroits qui sont plus densifiés.
4 Puis est-ce que... Un instant.

5 Bon. On n'a pas trouvé, mais on va pouvoir
6 vous fournir des références qui donnent les
7 kilomètres pour la région des Laurentides et la
8 Montérégie.

9 Q. **[140]** Je n'ai pas compris. Excusez-moi?

10 LE PRÉSIDENT :

11 Est-ce qu'on en fait un engagement? Ça va être plus
12 simple.

13 Me ANDRÉ TURMEL :

14 Oui. Tout à fait. Pour...

15 LE PRÉSIDENT :

16 Même si vous y répondez demain matin.

17 Me ANDRÉ TURMEL :

18 Oui. Déposer le nombre de kilomètres de conduite
19 pour chacune des quatre sous-zones de la région de
20 Montréal. C'est ça?

21 R. En fait, il y a deux sous-zones. Là, vous voulez
22 les trois, là? Il y a Laurentides, Montréal,
23 Montérégie.

24 Q. **[141]** Trois sous-zones?

25 R. Oui.

1 Q. **[142]** D'accord.

2 LE PRÉSIDENT :

3 C'était quoi votre quatrième, Maître Turmel?

4 Me ANDRÉ TURMEL :

5 Un instant.

6 LE PRÉSIDENT :

7 Ahuntsic?

8 Me ANDRÉ TURMEL :

9 Q. **[143]** Monsieur Blain me dit que dans la preuve, on
10 avait divisé Montréal est et Montréal ouest. Bon.
11 Peut-être une dernière question là-dessus
12 précisément. À la page, dans B-00097, à la question
13 6.1, réponse 6.1, donc, vous donnez trente-huit
14 (38) clients qui consomment, donc, près de trente-
15 cinq mille (35 000) mètres cube par an. Sauf
16 erreur, je comprends que ça, ça ne tient pas compte
17 des volumes réels des clients des premiers sous-
18 paliers du tarif D-1. Vous savez, il y a des sous-
19 paliers? Est-ce que vous pouvez aussi me confirmer
20 que ça ne tient pas compte de ça?

21 MME CAROLINE DALLAIRE :

22 Voulez-vous répéter la question s'il vous plaît?

23 Me ANDRÉ TURMEL :

24 Q. **[144]** Oui. Donc, à 6.1, la question, c'est, donc,
25 vous avez supposé que chacun des trente-huit (38)

1 clients consommait généralement trente-cinq mille
2 (35 000) mètres cubes, ou autour de. Mais cette
3 prémisses-là, est-ce que le calcul qui est fait, ou
4 la formule qui est faite, là, à la page 16, 17,
5 est-ce que tout ça, ça tient compte des volumes
6 réels des clients des premiers sous-paliers du
7 tarif D-1? Est-ce qu'on doit apporter un bémol
8 ou...

9 M. SYLVAIN TREMBLAY :

10 R. En fait, pour l'estimation du système minimal,
11 c'est que, en mettant le seuil à trente-six mille
12 cinq cents (36 500), ça veut dire que tous les
13 clients, admettons que sur une portion de réseau,
14 on a quarante (40) clients de trente-six mille cinq
15 cents (36 500), ils pourraient tous être desservis
16 avec un tuyau de deux pouces.

17 M. JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY :

18 R. Donc, en fait, ce qu'on dit, c'est que tout client
19 en bas de trente-six mille cinq cents (36 500)
20 mètres cube serait desservi par un réseau de deux
21 pouces, s'il y a une densité moyenne de quarante
22 (40) clients par kilomètre. Donc, ça inclut
23 effectivement les clients qui pourraient consommer
24 cinq cents (500), mille (1 000), deux mille (2 000)
25 mètres cube, qui pourraient se retrouver dans les

1 sous-paliers, là, du tarif 1 actuel.

2 (14 h 30)

3 Q. **[145]** Dernière question... sous-question là-dessus,
4 est-ce que le résultat de la formule... dans les
5 faits, quel serait le résultat de la formule s'il
6 était pondéré en fonction de la répartition des
7 clients entre les paliers du D-1?

8 Dr. H. ERWIN OVERCAST:

9 A. I think the simple answer is this is intended to be
10 a maximum that's not likely to be exceeded. I mean,
11 obviously, most of the customers in that class are
12 going to be less than this amount. So, we know with
13 certainty... remember, reliability is really
14 important, so we know with certainty that we are
15 not likely to have the system lose pressure and
16 turn off customers. So, we're being conservative
17 here in setting this value. We've really done
18 everything on the most conservative way. Because,
19 for example, this is a lateral... it's fed from
20 only one end. So, it's like running down the street
21 into a national park at the end of the street, so
22 you know there are never going to be any customers
23 down there. This is one kilometre that way. It's
24 not fed from the middle, which makes a difference.
25 It's not fed from both ends, which would make a

1 difference. I mean this... and in an integrated
2 system, this is the most conservative view possible
3 and the most conservative view of how the minimum
4 system is constructed. And that was intentional. I
5 mean, we could increase this number, if we said the
6 pipe will serve from both ends, because you'd have
7 a shorter run and you'd have a lower pressure drop.
8 And if you just look at the IGT distribution
9 equation, this sort of gives you all the pieces.
10 It's got the inlet pressure; what's the pressure
11 from the pipe coming in to feed this pipe, what's
12 the outlet pressure, what's the pressure at the
13 very end of the pipe. Okay. And those two
14 components produce the pressure drop. And it might
15 be, for example, that the inlet pressure was forty
16 pounds (40 lb) and the engineers don't want it to
17 be below fifteen (15) at the end, to be sure that
18 they are safe... they have a safe, reliable system.
19 Okay? So, you've got a pressure drop there of
20 twenty-five pounds (25 lb) and that figures into
21 the calculation of how much flow would actually
22 occur. These are the exact same things that the
23 engineers talked about yesterday, in terms of the
24 components that are used to design the system. And,
25 you know, it's got the diameter of the pipe, the

1 pipe link, and the... And the number of connections
2 is what determines how much the pressure drop is
3 over the pipe. And the engineers actually have
4 equations to be able to calculate that.

5 Q. **[146]** Okay, thank you. Alors, quelques questions,
6 maintenant, en rafale sur les modalités
7 d'application, toujours en lien avec l'approche de
8 ce système minimal. Pour quel terme le seuil
9 volumétrique serait-il établi? Ou, à quelle
10 fréquence le seuil volumétrique serait-il révisé?
11 Est-ce qu'il y a un terme, une fréquence?

12 A. Some very significant change in the gas industry
13 that I can't imagine right now, the minimum system,
14 in my experience, has been two-inch pipe, ever
15 since they no longer had cast iron low pressure
16 mains. When the gas systems in the eighteen
17 hundreds (1800's) and early nineteen hundreds
18 (1900's) were cast iron systems, they were operated
19 at very low pressure. And so, the minimum size of
20 pipe was much bigger than two-inches because, at
21 low pressure, you don't flow as much capacity. But
22 now, given the modern system, I think that the two-
23 inches will be the minimum system going forward.

24 Q. **[147]** So, if you do...

25 A. So, I don't... I mean, you're going to make these

1 calculations but they should be relatively stable
2 over time. And the only rational for deciding
3 whether some other size pipe was the minimum system
4 would be if all of a sudden, you see no pipe going
5 in. That two-inches, it's all either smaller or
6 larger. And I just... I don't envision that
7 happening, given that this has been the minimum
8 system probably for close to seventy (70) or
9 seventy-five (75) years or something like that.

10 Q. **[148]** On me dit que la question était plus sur Gaz
11 Métro. Je comprends qu'on a donné le sens général
12 par monsieur Overcast, mais pour Gaz Métro, est-ce
13 qu'ils voient un terme associé à ça plus... dix
14 (10) ans, cinq ans, où on va revisiter une
15 fréquence donnée? C'est simplement pour... si vous
16 y avez pensé, peut-être. Si vous ne l'avez pas,
17 vous ne l'avez pas.

18 M. SYLVAIN TREMBLAY :

19 R. En fait, ce que le docteur Overcast voulait
20 communiquer, c'est que ce qui va pouvoir être
21 desservi par le deux pouces en fonction du réseau,
22 comme par exemple à Montréal c'est déjà développé,
23 puis c'est la région qu'on a prise, la moyenne de
24 la région, ça ne devrait pas changer dans le temps,
25 à moins que le système minimal ne soit plus du deux

1 pouces. Par exemple, si le système minimal était du
2 quatre pouces, bien, à ce moment-là, la capacité
3 qui pourrait être fournie à tout le monde, tous
4 ceux qui pourraient être desservis par le quatre
5 pouces, bien, ce serait une capacité beaucoup plus
6 élevée que le trente-six mille cinq cents (36 500).
7 (14 h 35)

8 Q. **[149]** Et les variables sont prises en compte pour
9 voir s'il y a une modification, est-ce qu'on parle
10 du nombre de clients et de kilomètres de conduites
11 prévus ou réels, par exemple?

12 A. Well, the variables will be all the things the
13 engineer said the other morning about what they use
14 to plan the system, so it's customer density, it's
15 the pressure, the inlet and outlet pressure, the
16 pressure drop that they use to plan the system,
17 it's the number of customers attached to that
18 system which drives what the pressure drop would
19 be, and it's the link of the main.

20 So those variables are fairly consistent, I
21 mean, there is a maximum allowable pressure for
22 each size of pipe, companies don't always operate
23 at the maximum allowable pressure, but there is a
24 maximum allowable pressure, and if you are
25 operating at that, obviously, there is no, you

1 can't go up, you would have to change out pipe.

2 But, you know, it would be, it's an unusual
3 circumstance where a gas utility has a pretty
4 stable service territory and would have to, all of
5 a sudden, change out pipe, I mean, I guess if
6 electric prices went to, like they are in Guam at
7 thirty cents a kilowatthour US (30 ¢US/kWh), there
8 might be less electric heat in the province, and
9 there would all of a sudden be a rush to gas, and
10 Gaz Métro would be very happy by the way. But, you
11 know, it would take some extreme change, and that
12 would necessarily change the minimum system...

13 Q. [150] Could that be a change in the mix of
14 clientele, a clientele mix, could the...

15 A. Yes, a change in the mix of customers could have an
16 effect, it depends on, I mean, what those customers
17 are, I mean, if you think there is a fertilizer
18 plant going into downtown Montreal, I guarantee you
19 that that would change the mix in Montreal, I mean,
20 those customers use, well, I don't know in, I don't
21 know in GJs, but I do know in decatherms, a
22 fertilizer plant might use as many as two and a
23 half million (2.5 M) decatherms a month. And
24 decatherm is close to a GJ, it is just not exactly,
25 I don't know the exact conversion but it is pretty

1 close.

2 So if you put one of those downtown
3 Montreal, but how is that going to happen, nobody
4 builds a manufacturing plant like that in the
5 middle of a developed metropolitan area, I mean,
6 you have got existing buildings, you may change
7 the, over time, those buildings may be torn down
8 and replaced, but you are still not going to put in
9 something that is going to have a huge gas load
10 relative to the rest of the customers in the area.

11 Q. **[151]** Thank you. Deux dernières questions, peut-
12 être à Gaz Métro. Dans la détermination du débit de
13 référence pour les débits horaires des clients
14 interruptibles et en combinaison tarifaire, là,
15 donc la détermination du débit de référence pour
16 l'allocation des coûts de conduites de
17 transmission, dans la preuve ici, donc B-0097, à la
18 question 8.1 à 8.6, et aussi dans le dossier 3919,
19 là, Estrie-Saguenay, vous avez laissé entendre, Gaz
20 Métro, là, prenez ma parole, là, que les mètres
21 cubes/heure sont la base, sont à la base du design
22 du réseau de distribution, et vous avez indiqué que
23 cette mesure pourrait être considérée en phase 2 du
24 présent dossier afin d'assurer une meilleure
25 causalité entre les coûts et les tarifs.

1 Et là, je cite votre preuve, ça fait que
2 juste la question simple : est-ce que ce principe
3 ne pourrait pas être adopté dès maintenant en phase
4 1 plutôt que d'attendre qu'on soit en phase 2?

5 M. JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY :

6 R. O.K., donc la réponse est non. Indirectement, ça
7 l'est, là, par contre, c'est un peu le petit bémol,
8 en ce sens qu'on fait l'allocation des coûts pour
9 les grands clients en fonction, bien, pour
10 l'ensemble des clients en fonction d'un accès et
11 d'une capacité; bon, pour les grands clients, bien
12 évidemment, dans l'allocation des coûts, la partie
13 accès, elle a une importance beaucoup plus faible,
14 donc c'est majoritairement avec la capacité. De la
15 manière que c'est fait au niveau de l'allocation
16 des coûts pour les grands clients, c'est la DHM, la
17 demande horaire maximale contractuelle; donc au
18 niveau de l'allocation des coûts, nous, on
19 considère que c'est bien alloué, en fonction de la
20 DQM, et de la DHM pour les grands clients.

21 Maintenant, est-ce que, au niveau
22 tarifaire, on va sentir la nécessité ou le besoin,
23 pour différentes raisons qu'on pourra discuter,
24 d'inclure une composante tarifaire dans les tarifs?
25 Donc aujourd'hui, nos tarifs ne sont pas précis,

1 même pour les grands clients, au niveau d'une
2 tarification à l'heure, c'est une tarification
3 quotidienne.

4 On sait qu'Hydro-Québec a une tarification
5 encore plus petite qu'à l'heure, c'est quinze
6 minutes d'appel de puissance, ça sera une
7 discussion qu'on pourra avoir et on verra si on va
8 avoir besoin d'une complexité tarifaire
9 additionnelle, c'est-à-dire mettre une composante
10 horaire à la tarification, est-ce qu'il va avoir
11 une utilité puis une valeur ajoutée à cette
12 complexité tarifaire.

13 Mais pour ce qui est de l'allocation des
14 coûts, elle est déjà là, cette complexité, si on
15 pourrait dire, au niveau de l'allocation des coûts.
16 Elle existait avant puis elle va exister encore
17 dans les prochaines années.

18 Q. **[152]** Merci. Maintenant, sur... pardon... une
19 question et demie... dernière mini thématique, là,
20 branchement compteur et équipement de mesurage. Je
21 pense que la Régie a noté, et nous aussi, la B-
22 0097, à la question 15.1, réponse 15.1, il y a une
23 variation des coûts des compteurs et des coûts de
24 recyclage de deux mille douze (2012) à deux mille
25 quatorze (2014), je vous renvoie aussi à B-0058,

1 page 16, donc une variation importante des coûts
2 d'acquisition des différents types de compteurs
3 entre deux mille douze (2012) et deux mille
4 quatorze (2014), c'est ce que la preuve révèle. Ma
5 question, c'était qu'est-ce qui explique ces
6 variations-là, s'il y a une explication?

7 (14 h 45)

8 M. SYLVAIN TREMBLAY :

9 R. En fait, les tables, ce sont les tables qui ont été
10 produites pour utilisation pour le revenu requis.
11 Comment les tables sont produites? C'est une étude
12 de coûts qui arrive à la production de ces tables-
13 là et de ma compréhension, lorsque j'ai discuté
14 avec les gens qui ont produit les tables, ils se
15 basent sur les factures qu'ils reçoivent pour les
16 compteurs et pour le réusinage, ils se basent sur
17 le temps qui a été passé avec les taux horaires
18 pour déterminer le coût de réusiner un compteur.

19 Donc les variations, dans le cadre de
20 l'allocation, on ne peut pas vraiment vous
21 expliquer pourquoi parce que ce qu'on a fait, c'est
22 qu'on a pris les tableaux officiels qui nous ont
23 été donnés, qui sont utilisés dans d'autres
24 processus, mais comme ce sont des, comme je vous le
25 mentionne, ce sont des tableaux qui sont

1 officiellement utilisés pour d'autres choses chez
2 Gaz Métro, ça serait quelqu'un de ce domaine-là qui
3 pourrait vous dire, exemple, nos factures ont
4 augmenté de vingt pour cent (20 %) parce qu'on a
5 acheté plus, moins.

6 Q. **[153]** Mais êtes-vous disposés à effectuer une
7 allocation plus directe des coûts des compteurs
8 plutôt que d'utiliser ce tableau-là?

9 R. Bien, en fait, pour nous, le coût des factures puis
10 le coût des heures pour réusiner c'est pas mal la
11 façon la plus directe.

12 Q. **[154]** O.K. Je vous remercie. Je vous remercie de
13 votre patience, ça termine mes questions.

14 LE PRÉSIDENT :

15 Merci Maître Turmel. Je me souviendrai la prochaine
16 fois quand vous me dites que vous êtes à peu près
17 dedans. Mais vous n'êtes pas l'unique responsable,
18 on a tous glissé un peu. Maintenant, je ferais un
19 appel à maître Sicard, maître Neuman puis maître
20 Gertler. Il y en a-tu un parmi vous trois qui
21 serait en mesure de passer ses questions avant,
22 mettons, trois heures et quart (15 h 15)? Oh,
23 maître Sicard semble dire oui.

24 Me HÉLÈNE SICARD :

25 Je pense que je devrais, en fait, maître Gertler

1 est venu me voir pour me demander de procéder avant
2 lui, si possible, parce que notre expert, monsieur
3 Chernick, et les questions de maître Gertler vont
4 toucher...

5 LE PRÉSIDENT :

6 Oui.

7 Me HÉLÈNE SICARD :

8 ... à cette preuve, est présentement dans l'avion.

9 LE PRÉSIDENT :

10 Ah.

11 Me HÉLÈNE SICARD :

12 Et on voudrait qu'il puisse écouter ce qui se dit,
13 ce qu'il ne peut pas faire dans l'avion semble-t-il
14 et qu'on puisse discuter avec lui avant que maître
15 Gertler procède demain matin. Alors moi, j'aurai
16 quelques questions sur la preuve de UC qui sont, je
17 pense, beaucoup moins ardue que ce à travers quoi
18 nous venons de passer et je devrais, plusieurs
19 demandent un oui ou un non comme réponse, ça
20 s'adresse à madame Dallaire. Je pense qu'en une
21 demi-heure - j'avais annoncé quarante-cinq (45)
22 minutes - mais je pense qu'en une demi-heure on
23 devrait amplement être capables de couvrir et
24 maître Neuman nous a dit que lui n'avait pas de
25 questions, si j'ai bien compris.

1 LE PRÉSIDENT :

2 Vous confirmez Maître Neuman? Non, mais vous pouvez
3 me le dire de là-bas, je vais le dire au micro.

4 Me DOMINIQUE NEUMAN :

5 Je confirme.

6 LE PRÉSIDENT :

7 Donc, maître Neuman nous confirme qu'il n'a pas de
8 questions. Donc, il restera...

9 Me HÉLÈNE SICARD :

10 Je vous offre de prendre le temps...

11 LE PRÉSIDENT :

12 Bien, c'est très bien.

13 Me HÉLÈNE SICARD :

14 ... pour avancer.

15 LE PRÉSIDENT :

16 Merci beaucoup Maître Sicard. Alors je vous laisse
17 tout de suite la parole.

18 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me HÉLÈNE SICARD :

19 Q. **[155]** Alors Hélène Sicard pour Union des
20 consommateurs. Bonjour Monsieur le Président,
21 Madame et Monsieur Méthé. Bonjour aux membres du
22 panel. Mes questions s'adressent à vous, Madame
23 Dallaire, principalement et, évidemment, elles vont
24 chercher quelques clarifications sur l'impôt sur le
25 rendement. Alors, d'entrée en matière, dans un

1 contexte où ce ne serait pas une entreprise
2 réglementée, selon vous Madame Dallaire, une
3 compagnie qui ne ferait ni profits, ni pertes,
4 êtes-vous d'accord avec moi qu'elle ne paierait pas
5 d'impôt?

6 M. JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY :

7 R. C'est une question très hypothétique.
8 Malheureusement, on travaille tous dans une
9 entreprise réglementée où est-ce que les revenus
10 sont fixés, les profits sont fixés par un taux de
11 rendement autorisé par la Régie qui s'applique à
12 une base de tarification et où est-ce qu'on calcule
13 des impôts présumés à partir de cette même, le même
14 taux de rendement appliqué sur la base de
15 tarification.

16 Q. **[156]** Alors...

17 R. Personnellement, on ne peut pas répondre, le panel
18 ne peut pas répondre. Peut-être monsieur Overcast,
19 s'il a une expérience dans un domaine non
20 réglementé mais nous, on n'est pas habilités à
21 discuter de comment les profits sont, les impôts
22 sont alloués aux compagnies non réglementées.

23 Q. **[157]** Je peux vous poser... Oui, je vois que ça
24 discute à l'interne.

25

- 1 M. SYLVAIN TREMBLAY :
- 2 R. Bien, étant comptable, je dois m'opposer un petit
3 peu à ce que mon collègue vient d'avancer. En fait,
4 dans une entreprise où les lois, bien en fait, où
5 les amortissements puis tout seraient équivalents à
6 une règle fiscale, si effectivement, quand on
7 regarde la ligne incluant déductions, et cetera, le
8 total est de zéro, bien il n'y aurait pas d'impôt,
9 puis qu'il n'aurait pas le droit de crédits,
10 mais... Parce que la loi fiscale, c'est très
11 compliquée.
- 12 Q. **[158]** Oui, oui, je suis d'accord avec vous mais le
13 principe c'est, êtes-vous d'accord avec moi que le
14 principe de base, il faut avoir un revenu, qu'on
15 appelle le revenu imposable, et règle générale
16 c'est les dépenses moins les revenus bruts nous
17 donnent un revenu net et c'est ça qui est
18 imposable. Il faut avoir un revenu, il faut avoir
19 quelque chose pour être imposé. Si on fait zéro
20 puis si on n'a rien à imposer, bien, il n'y en a
21 pas d'impôt.
- 22 R. Effectivement, ça serait l'équivalent d'une
23 entreprise réglementée qui n'a pas de base de
24 tarification.
- 25 (14 h 50)

1 Q. [159] Je vais vous distribuer pour tout le monde,
2 puis peut-être en réponse à votre commentaire, on
3 va essayer de suivre un petit peu ce qui se passe
4 chez Gaz Métro puis faire nos suppositions à partir
5 des chiffres. Alors c'est un extrait du dossier R-
6 3679. C'est le document, je n'ai pas la cote Régie,
7 je ne peux pas vous la donner, mais c'était Gaz
8 Métro-21 Document 25. J'aurai la cote Régie dans
9 quelques minutes. Je vois qu'on... Alors ce sera
10 UC-16, Madame.

11 Alors si vous prenez, c'est la pièce au
12 complet. Elle avait trois pages; les trois pages
13 sont là, et... Alors c'était 3679 Phase 3 B-202,
14 pour ceux qui...

15 Alors je vais vous amener à la page 2. À la
16 ligne 39, Revenus d'entreprises ou de biens, alors
17 nous avons cent vingt-deux millions (122 000), et
18 ensuite ajoutez gains en capital imposables, on n'a
19 rien, revenu net, perte aux fins d'impôt fédéral,
20 le même montant est reporté, et la ligne 44,
21 déduire les dons de charité maximum vingt pour cent
22 (20 %) du revenu, et revenu imposable aux fins de
23 l'impôt fédéral, nous avons cent vingt et un
24 millions six cent douze quatre cent trois
25 (121 612 403).

1 Donc, ma question : si cette ligne 47 était
2 zéro, et je vais m'adresser au comptable, donc,
3 cette fois-ci; si cette ligne était zéro, il n'y
4 aurait pas d'impôt?

5 Je m'excuse, mais peut-être que ma demi-
6 heure va être un peu plus longue, là, de par...
7 Je... Je pensais vraiment avoir de simples
8 réponses.

9 M. SYLVAIN TREMBLAY :

10 R. En fait, étant donné que ce n'est pas moi qui a
11 préparé puis que je ne connais pas toutes les
12 règles fiscales en vigueur, je pourrais présumer
13 que oui, mais je ne pourrais pas l'affirmer, à
14 moins de me renseigner.

15 Q. **[160]** O.K. Alors je vais... On prend un oui sous
16 réserve. C'est ce que je peux comprendre?

17 R. C'est ce que je peux présumer.

18 Q. **[161]** Maintenant, quand, dans le dossier, vous nous
19 parlez de calculer l'impôt sur le rendement, et
20 j'ai compris dans le dossier que cet impôt sur le
21 rendement, vous alliez le calculer de façon
22 prospective. Est-ce que ces trois pages, cette
23 pièce qu'on retrouve dans les dossiers tarifaires
24 qui s'intitule « Provisions pour impôt sur le
25 revenu présumé », est-ce que c'est à ça que vous

1 faites référence, quand vous nous parlez du
2 rendement, de l'impôt sur le rendement, là, dans
3 les dossiers tarifaires? Est-ce que c'est à ça
4 qu'on fait référence, ou si on fait référence à
5 autre chose ou à d'autres calculs qui seraient
6 ailleurs? Monsieur Pilotto vient de lever le doigt.
7 Voulez-vous dire quelque chose?

8 LE PRÉSIDENT :

9 Bien je vais attendre qu'il puisse...

10 Me HÉLÈNE SICARD :

11 Ah. O.K.

12 LE PRÉSIDENT :

13 Excusez-moi. Les témoins, si ça peut vous aider là,
14 pendant que vous conciliabulez (sic), j'ai divisé
15 dix-huit millions deux cent quarante et un huit
16 cent soixante (18 241 860) par cent vingt et un
17 millions six cent douze quatre cent trois
18 (121 612 403); ça donne bien quinze pour cent
19 (15 %). Si ça peut vous aider, là.

20 Me HÉLÈNE SICARD :

21 Oui mais ils sont peut-être en train de calculer le
22 huit point neuf (8,9) de taux de rendement, plus
23 les autres taux de rendement. Ça pourrait faire
24 l'objet de... Mais c'est parce que je...

25

1 Dr. H. EDWIN OVERCAST :

2 A. I think I'm elected to do to explain this, because
3 it's really pretty straight forward. When the Régie
4 establishes a revenue requirement, the revenue
5 requirements are function of operating expenses,
6 maintenance expenses, tax expenses, depreciation
7 expenses, plus a return, times the amount of
8 dollars invested, the return on rate base. A piece
9 of that return is an equity return, and the equity
10 return is the net income; it's subject to income
11 tax. So that's where the income taxes come from,
12 and they're calculated over that T component, but
13 it's really, it's really the effective tax rate
14 applied to the portion of the return that
15 represents the equity in the business.

16 (14 h 55)

17 M. JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY :

18 R. Pour compléter, excellente réponse, c'est ce qu'on
19 était en train de discuter pendant que vous avez
20 fait votre petite précision sur le quinze pour cent
21 (15 %). Puis, ce qu'il faut rajouter, c'est que...
22 ce qui depuis le début m'embête avec la question,
23 tantôt vous avez dit, je pense que c'est à la ligne
24 29. Excusez. Est-ce que c'était la ligne... alors,
25 la ligne 47, le cent vingt et un millions (121 M)

- 1 aurait pu être...
- 2 Q. **[162]** J'ai commencé à 39...
- 3 R. ... ça aurait pu être zéro.
- 4 Q. **[163]** ... la ligne 39.
- 5 R. Quand vous avez dit la ligne... 39? Revenus
- 6 d'entreprise, est-ce que c'est ça?
- 7 Q. **[164]** Non, j'ai dit si la ligne 47...
- 8 R. 47, pardon, c'est ça... était zéro...
- 9 Q. **[165]** ... était zéro...
- 10 R. Bien, tu sais...
- 11 Q. **[166]** ... est-ce qu'il y aurait zéro d'impôt
- 12 fédéral?
- 13 R. Oui, mais c'est une hypothèse qui ne se tient pas
- 14 dans le sens qu'on est en allocation des coûts.
- 15 Donc, ce qu'on est en train d'allouer, c'est un
- 16 dossier tarifaire. Donc, les revenus doivent être
- 17 égaux aux coûts. Ça fait qu'on fixe les tarifs en
- 18 début d'année.
- 19 Q. **[167]** Hum, hum.
- 20 R. Donc, on est en train d'allouer un coût de service
- 21 qui a été fixé au niveau de la cause tarifaire.
- 22 Donc, les revenus égalent les coûts. Et dans les
- 23 coûts, vous avez les différentes composantes des
- 24 dépenses d'exploitation, et caetera, et vous avez
- 25 ce que monsieur Overcast vient de vous dire, vous

1 avez le rendement de la base de tarification. Donc,
2 votre hypothèse que la ligne 47 pourrait être zéro,
3 dans l'allocation des coûts, dans le dossier
4 tarifaire, je ne peux pas accepter cette ligne de
5 questions. Ce n'est pas une hypothèse qui est
6 fondée.

7 En fin d'année, c'est une autre histoire.
8 Si Gaz Métro, pour une raison quelconque, serait...
9 cent vingt-deux millions (122 M), ça serait quand
10 même assez important, mais qu'on n'aurait pas
11 réussi à aller chercher cent vingt-deux millions
12 (122 M) de revenus, effectivement, on se
13 retrouverait à ne pas avoir fait notre taux de
14 rendement. On aurait fait un taux de rendement sur
15 notre base de tarification de zéro. On serait dans
16 un manque à gagner de cent vingt-deux millions
17 (122 M). Mais là, on parle d'allocation des coûts.
18 On est en mode prévisionnel.

19 Q. **[168]** Donc... et en mode prévisionnel, les
20 chiffres... ma question, ma dernière question à
21 laquelle monsieur Overcast a répondu d'une certaine
22 façon était : est-ce que c'est... ces chiffres,
23 cette provision pour impôt sur le revenu présumé,
24 cette pièce qu'on retrouve dans les dossiers
25 tarifaires, qui nous donne le revenu d'entreprise

1 ou de biens présumé, je présume à partir du
2 rendement autorisé quelque part aussi, est ce qui
3 vous sert à calculer ou à... parce que... à fixer
4 de façon prospective l'impôt qu'il y a à répartir.

5 M. SYLVAIN TREMBLAY :

6 R. Oui, avec une précision. C'est que... puis là, avec
7 la pièce, on n'est pas en mesure de... je ne suis
8 pas en mesure de le déterminer, mais normalement,
9 dans une entreprises, il y a aussi une notion
10 d'impôts futurs qui n'est pas l'impôt de l'année,
11 qui aussi a une charge comptable et puis c'est
12 possible que ce soit dans le calcul de
13 l'allocation. Mais avec les informations que j'ai
14 ici, je ne peux pas vous le confirmer ou vous
15 l'infirmier.

16 Q. **[169]** Alors, quand vous parlez d'imposition sur le
17 rendement dans votre preuve dans ce dossier-ci,
18 3867, est-ce qu'il y a cette provision future aussi
19 pour ce dont vous nous parlez, pour des années à
20 venir? J'essaie de savoir...

21 R. En fait, ce que je ce que je vous mentionne, c'est
22 qu'avec l'information que vous nous avez fournie
23 puis avec l'information qu'on a ici sur le banc, on
24 n'est pas en mesure de vous répondre précisément
25 là-dessus. Ce qu'on peut vous dire, c'est que pour

1 l'impôt, on reçoit de la comptabilité un montant
2 total d'impôt qui inclut toutes les charges qui
3 vont être considérées dans le coût de service. Est-
4 ce que c'est égale à ce qui est sur cette pièce-là?
5 Je ne peux pas vous le confirmer mais je peux vous
6 dire qu'on reçoit un montant un total.

7 Q. [170] Et dans ce... pour les fins d'allocation des
8 coûts, l'impôt sur le rendement, vous avez une
9 section et vous proposez de changer de revenu net à
10 BASETAR la formulation, c'est quoi cet impôt-là?
11 C'est quel chiffre à la base? Il provient d'où? Et
12 vous le calculez comment? Parce que vous allez
13 répartir des coûts mais avant de répartir, je
14 comprends qu'on va répartir des pourcentages, mais
15 on s'entend, l'impôt à payer, c'est un montant.

16 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

17 Monsieur le Président, ou, enfin, peut-être, plus
18 pour les témoins, là, on nous pointe la pièce Gaz
19 Métro 2, document 7. Je ne sais pas si c'est là-
20 dedans que vous êtes, pour vous permettre de
21 répondre? Non?

22 Me HÉLÈNE SICARD :

23 Moi, je ne pointe pas de pièce. C'est vous qui
24 pointez des pièces. Puis moi, je...

25

- 1 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :
- 2 Pour vous...
- 3 Me HÉLÈNE SICARD :
- 4 Le... le... c'est parce que...
- 5 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :
- 6 ... pour les aider à répondre à vos questions.
- 7 Me HÉLÈNE SICARD :
- 8 ... le... non, non, mais allez-y. C'est parce que
- 9 le paragraphe sur l'impôt sur le rendement est
- 10 très, très court dans... il n'y a pas vraiment
- 11 d'explication que j'ai vu dans la preuve, moi. Et
- 12 je veux... de quel rendement on parle? Je peux
- 13 reformuler la question mais ça...
- 14 M. SYLVAIN TREMBLAY :
- 15 R. Juste pour savoir : est-ce que vous voulez savoir
- 16 comment est-ce qu'on arrive à... qu'est-ce qui fait
- 17 en sorte qu'on arrive à un calcul d'impôts à la fin
- 18 du processus, lors de l'établissement d'une cause
- 19 tarifaire?
- 20 Q. **[171]** Moi, je cherche à savoir, dans votre dossier
- 21 d'allocation des coûts, vous nous parlez d'un impôt
- 22 sur le rendement. Puis, je suis d'accord avec vous
- 23 que l'entreprise Gaz Métro réglementée à... il y a
- 24 un impôt quelque part qui est passé dans nos tarifs
- 25 à chaque année. Je suis d'accord avec ça. Sauf que

1 pour les fins de ce dossier-ci, vous me parlez de
2 calculs d'impôts sur le rendement. Mais ce que
3 j'aimerais savoir quand vous nous dites ça,
4 rendement, vous faites référence à quoi? Aux
5 bénéfices qui sont prévus de faire en fin d'année?
6 Parce que vous nous dite aussi que vous voulez le
7 faire de façon prospective. Ou vous vous limitez au
8 rendement huit point neuf (8,9) puis le rendement
9 réglementaire permis par la Régie et uniquement, ou
10 est-ce que vous avez... Rendement, donnez-m'en une
11 définition comptable, peut-être, de ce que vous
12 entendez quand vous me parlez de rendement sur...

13 (15 h 5)

14 Mme CAROLINE DALLAIRE :

15 R. Nous allons nous permettre une réponse à deux
16 niveaux. Alors je vais commencer par faire
17 référence d'où vient le chiffre, où vous pouvez
18 trouver le chiffre dans le dossier tarifaire, et
19 c'est là où on disait tantôt, il y a tellement
20 d'éléments dans ce dossier-là, on s'y perd, des
21 fois, on cherche les informations, on ne sait plus
22 où les trouver; alors c'est à la 2, Doc 7, et là,
23 c'est la cote Régie...

24 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

25 B-0039.

1 R. Donc la B-0039. C'est un fichier Excel, o u vous
2 avez la m ethode d'allocation actuelle, en fait, l a.
3 Et c'est dans le premier onglet, colonne G; vous
4 avez les r ef erences, o u les co uts ont  et e pris,  a
5 quelle pi ece  a a  et e pris. Alors si on va  a
6 l'imp ot sur le revenu reli e au rendement, c'est la
7 ligne, bon, 78 de l'allocation des co uts, et  a
8 fait r ef erence  a la R-3837-2013, la Gaz M etro-9,
9 Doc 3. Donc  a serait dans le cadre du dossier de
10 la cause 2014...

11 Me H EL ENE SICARD :

12 Q. **[172]** 3837, c'est ce qui a  etabli le taux de
13 rendement puis le m ecanisme de partage?

14 R. C'est l' equivalent de la cause 2014, je pense que
15 c'est la...

16 Q. **[173]** 3837, oui, c'est le dossier qui a...

17 R. 2014.

18 Q. **[174]** Bien, le...

19 LE PR ESIDENT :

20 Le dossier tarifaire 2014, hein?

21 Me H EL ENE SICARD :

22 Oui, o u on a fait une r evision du taux de
23 rendement, si je me souviens bien, puis...

24 LE PR ESIDENT :

25 Oui.

1 Me HÉLÈNE SICARD :

2 C'est ça, puis le mécanisme de partage. Il me
3 semble que c'est ça.

4 R. Donc ça, ça va vous permettre de voir à partir de
5 quelles données on a travaillé. Donc c'est à partir
6 de la pièce comptable que je vous donnais comme
7 référence.

8 Q. **[175]** Cette pièce-là?

9 R. Oui.

10 Q. **[176]** R-3837, GM-9, Document?

11 R. Document 3.

12 Q. **[177]** Document 3. Maintenant, vous l'avez devant
13 vous, cette pièce-là?

14 M. JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY :

15 R. Non.

16 Q. **[178]** O.K.

17 M. SYLVAIN TREMBLAY :

18 R. Oui mais en fait, je peux peut-être vous répondre
19 où est-ce que le, puis là, je vais faire appel à
20 mes anciennes compétences chez Gaz Métro. Avant
21 d'être à la tarification, j'étais au niveau de la
22 comptabilité puis je, j'étais, je faisais partie de
23 l'équipe qui montait les états financiers.

24 Évidemment, ce n'était pas nous qui
25 calculions directement les impôts; par contre,

1 c'est nous qui calculions la marge, donc la marge
2 entre les revenus puis les dépenses. Et puis la
3 façon de calculer la marge, c'est simple, c'est,
4 lorsqu'il y a un dossier tarifaire, donc une cause
5 tarifaire, bien, Gaz Métro, lorsqu'elle le soumet,
6 bien, soit qu'il y ait déjà un mécanisme de
7 rendement préapprouvé ou sinon, Gaz Métro va
8 soumettre un mécanisme de rendement. Le mécanisme
9 de rendement est toujours basé sur un taux de
10 rendement qui est sur l'équité, là, comme le disait
11 docteur Overcast.

12 Q. **[179]** Hum-hum.

13 R. Et donc, par, puis là, je vais vous donner un
14 exemple mais admettons qu'il n'y a pas de taux de
15 rendement et puis que Gaz Métro propose une méthode
16 puis dit : « Bon bien, Gaz Métro croit que le
17 rendement devrait être de neuf point un pour cent
18 (9,1 %) cette année », là, quand ça va être envoyé
19 aux fiscalistes qui vont faire l'impôt, bien là,
20 l'impôt, si, par exemple, l'année d'avant, le taux
21 de rendement était de huit point neuf (8,9), bien
22 là, l'impôt va monter parce que le rendement va
23 avoir augmenté.

24 Q. **[180]** À neuf point un (9,1)?

25 R. À neuf point un (9,1).

1 Q. [181] O.K.

2 R. Ça, c'est comment, et donc le rendement est très
3 important dans la détermination du, des impôts.
4 Puis pourquoi est-ce que Gaz Métro propose, là, de
5 revenir à BASETAR, puis là, je vais vous donner un
6 exemple concret, bien, par exemple, puis ça, on est
7 en cause tarifaire donc admettons que dans l'année,
8 on prévoit faire du développement pour un secteur
9 résidentiel, qui va ajouter à la base de
10 tarification, donc il va y avoir, la base va
11 augmenter, donc le rapport au niveau de l'équité,
12 bien il va aussi y avoir une augmentation.

13 Puis là, je vais vous passer les détails,
14 là, mais la structure équité/dettes est toujours
15 fixe chez Gaz Métro, donc ça va faire une
16 augmentation de l'équité parce qu'il va y avoir un
17 développement. Donc, par ricochet, ça va augmenter
18 la portion d'impôt.

19 Or, si c'est fait sur le revenu puis que la
20 classe pour laquelle il y a un développement cette
21 année-là est interfinancée, bien cette classe-là,
22 parce qu'il y a un développement pour elle, qui va
23 faire augmenter les impôts, pourrait se voir dans
24 l'allocation recevoir un crédit d'impôt.

25 Et donc si, dans un, puis lorsqu'il y a eu

1 le dossier où est-ce que c'est passé de BASETAR à
2 revenu net, dans le dossier, il y avait plusieurs
3 questionnements sur la pertinence de le changer et
4 finalement, la décision des régisseurs n'a pas été
5 de, a dit : « Oui, vous pouvez l'utiliser mais il
6 faut aussi garder l'autre méthode. » Et puis depuis
7 ce temps-là, dans l'allocation, il y a les deux
8 méthodes.

9 (15 h 10)

10 On a eu la même question un petit peu, là,
11 dans les DDR puis Gaz Métro ne s'est pas opposée à
12 ça. La différence, qu'est-ce que madame Dallaire
13 expliquait lors de sa présentation, c'est que
14 lorsqu'on veut calculer un pourcentage, donc on
15 veut calculer un rapport d'interfinancement pour le
16 regarder, donc dire : « Bon, voici l'évolution. »
17 Bien, c'est sûr que si on utilise revenu net ou
18 BASETAR, ça nous permet de faire un certain regard
19 lorsqu'on compare l'évolution d'une année à une
20 autre. Par contre, dans l'optique où l'allocation
21 serait intégrée au processus de stratégie tarifaire
22 annuel, bien dans, ça revient un petit peu, là, à
23 l'exemple que j'ai donné pour une année, pour avoir
24 du développement pour un type de clientèle, puis ça
25 ferait que dans l'allocation, l'allocation

1 baisserait pour ce type de clientèle-là alors que
2 la variation de l'impôt serait due exactement à son
3 développement.

4 Donc dans une optique de l'utiliser dans
5 une stratégie tarifaire, pour Gaz Métro, ça fait
6 plus de sens d'utiliser le facteur BASETAR. Par
7 contre, Gaz Métro n'est pas opposée à garder aussi
8 le revenu net pour calculer des mesures puis pour
9 l'utiliser comme c'était utilisé dans les années
10 auparavant, soit afin de mesurer la variation d'une
11 année à l'autre.

12 Q. [182] Maintenant, tout ça, ce que vous me dites,
13 c'est dans un, et l'importance de, pour vous, là,
14 ce que je comprends d'avoir BASETAR, c'est sur la
15 base du fait que les impôts sont regardés sur une
16 base prospective et donc présumée. Historiquement,
17 est-ce que Gaz Métro a toujours réalisé, là, les
18 chiffres exacts de cette provision d'impôt ou s'il
19 n'y a pas eu, au niveau du rendement prévu et
20 présumé, des variations importantes qui font qu'au
21 réel, quand on arrive pour les vrais impôts, là, en
22 fin d'année, ce n'est plus ça qu'on paie?

23 M. JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY :

24 R. Bien, je vais revenir à ce que j'ai mentionné, là,
25 il y a quelques instants déjà : on est vraiment,

1 ici, on est dans un mode prévisionnel, on est en
2 train d'allouer des coûts, on va allouer des coûts
3 de la, dans une cause tarifaire, donc ce qu'on
4 alloue, c'est des prévisions. Donc les prévisions,
5 le revenu requis est égal au coût de service et si
6 la Régie, dans une décision, dit : « Le taux de
7 rendement, ce n'est pas neuf point un (9,1), c'est
8 huit point neuf (8,9) », ça va faire baisser le
9 coût de service, ça va faire baisser les revenus,
10 ça va faire baisser les tarifs, et là, on va les
11 fixer et on va vivre avec les tarifs durant
12 l'année.

13 La question en fin d'année, est-ce que Gaz
14 Métro a fait ou non son rendement, est-ce qu'elle a
15 fait plus ou moins de son rendement, est-ce qu'elle
16 a effectivement payé les impôts présumés ou non en
17 fonction d'un rendement qu'elle n'a pas fait ou
18 qu'elle a fait un rendement supérieur, au niveau de
19 l'allocation des coûts, ce n'est pas une
20 information qui est utile.

21 Q. **[183]** Selon vous?

22 R. Bien, selon nous, oui, là, puis selon la
23 littérature aussi.

24 Q. **[184]** Pour le moment, ce que vous, ce qu'on a
25 compris, là, de votre preuve et de vos témoignages,

1 c'est que vous cherchez à établir vos, l'allocation
2 des coûts, là, de façon à ce qu'il n'y ait aucun
3 interfinancement; on n'est pas encore dans les
4 tarifs, là, on est dans, on veut faire l'allocation
5 des coûts de façon objective et sans qu'il n'y ait
6 aucun interfinancement?

7 R. Bien, effectivement, là, si, quand on est dans
8 l'allocation des coûts, ce qu'on veut, c'est
9 répartir les différents coûts aux différentes
10 catégories de clientèle en fonction de ceux qui les
11 causent. Donc si, par exemple, puis là, je vais
12 rentrer dans un exemple un peu théorique pour
13 expliquer, mais si on a une classe tarifaire qui se
14 voit allouer cent millions (100 M\$) de base
15 tarifaire...

16 Q. **[185]** Hum-hum.

17 R. ... puis que la Régie autorise un rendement de dix
18 pour cent (10 %), bien, il y a un dix millions
19 (10 M\$) de coûts qui va aller dans le coût de
20 service, il y a de l'amortissement, il y a du
21 rendement et l'équité, dettes, et cetera, puis il y
22 a de l'impôt.

23 Donc si on est vraiment dans l'allocation
24 des coûts, ce qu'on ne veut pas, c'est qu'il y ait
25 un choix tarifaire de dire que si l'exercice que je

1 viens de mentionner finit avec un coût de service
2 de vingt millions (20 M\$) pour cette catégorie de
3 clientèle-là, puis on décide de tarifer uniquement
4 dix millions (10 M\$) du vingt millions (20 M\$),
5 c'est un choix tarifaire, on ne veut pas que ça
6 vienne influencer l'allocation puis pour dire,
7 bien, vu qu'on a fait un choix tarifaire d'allouer
8 uniquement, d'allouer vingt millions (20 M\$) de
9 coûts mais de tarifer uniquement dix millions
10 (10 M\$), on revient dans l'allocation des coûts
11 puis on dit : « Oh! l'allocation des coûts n'est
12 pas bonne, ce n'est pas vingt millions (20 M\$)
13 qu'on aurait dû allouer, c'est dix-sept millions
14 (17 M\$) », et là, on refait un tarif puis on
15 rebaisse le tarif, puis là, on est parti dans une
16 itération qui fait que le choix tarifaire influence
17 l'allocation des coûts.

18 Donc c'est pour ça qu'on, puis on a dit dès
19 le début de la journée hier, le facteur
20 d'allocation revenu, idéalement, on essaie de
21 l'utiliser le moins possible.
22 (15 h 15).

23 Q. **[186]** Vous en avez donné beaucoup plus, là, que ce
24 que je vous ai posé comme question. Mais le...
25 Oups. Monsieur le Président, malheureusement, là,

1 je vais dépasser ma demi-heure annoncée. Je vois le
2 temps qui arrive à la fin.

3 LE PRÉSIDENT :

4 Dépasser de combien? Parce que pour respecter nos
5 sténographes et nos interprètes, il ne faut pas
6 aller au-delà de quinze heures trente (15 h 30).

7 Me HÉLÈNE SICARD :

8 Je croyais que ce que je viens de couvrir allait
9 prendre cinq minutes. Alors, maximum. Puis je vais
10 continuer avec le reste de ma demi-heure prévue,
11 là, mais je...

12 LE PRÉSIDENT :

13 Parfait. Allons-y comme ça. Quinze minutes (15 min)
14 maximum, puis on poursuivra demain matin s'il le
15 faut.

16 Me HÉLÈNE SICARD :

17 Q. **[187]** Parfait. Alors avez-vous quelque chose à
18 ajouter? Parce que j'ai vu que pendant que je
19 parlais, vous discutiez également?

20 M. SYLVAIN TREMBLAY :

21 R. Seulement ajouter, comme le docteur Overcast l'a
22 mentionné dans sa présentation, puis il l'a
23 rementionné ce matin, lorsqu'on essaie d'établir un
24 lien de cause à effet, il faut toujours que la
25 cause soit avant le facteur. Et lorsqu'on est dans

1 revenu, la cause est après. Donc, la cause devient
2 les tarifs. Là, c'est là qu'on entre dans la poule
3 ou l'oeuf.

4 Q. **[188]** Sauf que, avec respect pour votre réponse,
5 pour ce qui est de la répartition des impôts sur le
6 rendement, votre position est différente de celle
7 du docteur Overcast, qui, lui, aurait maintenu tout
8 simplement la base du revenu net. Alors je... C'est
9 pour ça que je m'adresse aux gens de Gaz Métro avec
10 mes questions, et non pas au docteur Overcast.
11 Alors là, vous avez répondu à, vous cherchez à ce
12 qu'il n'y ait aucun interfinancement. Est-ce que
13 c'est le seul critère dans votre répartition, entre
14 autres, de l'impôt sur le rendement, ou s'il y a
15 d'autres critères à appliquer?

16 M. JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY :

17 R. Bien c'est... Bien c'est parce que vous... C'est le
18 début de votre réponse, là, qui nous chicote un
19 petit peu. Vous dites qu'on vise... la question,
20 pardon... d'avoir, pas d'avoir une allocation sans
21 interfinancement.

22 Q. **[189]** Bien c'est parce que...

23 R. Tu sais, une allocation des coûts ne peut pas avoir
24 de l'interfinancement. L'interfinancement, c'est la
25 différence entre les coûts puis les tarifs.

1 Q. **[190]** On alloue les coûts pour qu'il n'y ait, qu'on
2 ait une idée de ce que sont les coûts sans
3 interfinancement.

4 R. Sans venir faire un...

5 Q. **[191]** C'est le but de l'exercice de l'allocation
6 des coûts, est-ce qu'il y a un autre...

7 R. Bien l'objectif...

8 Q. **[192]** ... critère ou un autre...

9 R. Bien l'objectif...

10 Q. **[193]** ... objectif?

11 R. Bien le principe de base ou le critère de base
12 d'une allocation des coûts, c'est la causalité des
13 coûts. Puis nous, chez Gaz Métro, comme on vous a
14 mentionné hier, on veut aussi tenir compte de
15 d'autres paramètres comme étant la simplicité, la
16 stabilité. Donc, c'est des éléments qui sont
17 importants. Mais c'est sûr qu'à la base, la
18 causalité des coûts est importante. Donc,
19 l'interfinancement ne doit pas intervenir dans
20 l'allocation des coûts.

21 Q. **[194]** O.K. Quand on va arriver en phase 2, nous n'y
22 sommes pas et permettez-moi juste, avec respect,
23 là, cette petite question, est-ce qu'il est
24 possible que les tarifs de Gaz Métro continuent
25 quand même de générer un certain degré d'inter-

1 financement, à l'avenir?

2 R. Ce n'est pas possible, c'est certain. Je ne pense
3 pas qu'on ne va jamais avoir un niveau
4 d'interfinancement pour l'ensemble des tarifs ou
5 des sous-tarifs, parfaitement calqué sur les coûts.
6 Maintenant, est-ce que le niveau d'interfinancement
7 actuel doit perdurer? Est-ce qu'il doit être
8 ajusté? Ça, c'est un débat, un échange qu'on aura
9 en phase 2.

10 Q. **[195]** On verra en phase 2.

11 LE PRÉSIDENT :

12 Puis Maître Sicard...

13 Me HÉLÈNE SICARD :

14 Oui?

15 LE PRÉSIDENT :

16 ... avec respect, cette question-là, elle doit
17 s'adresser à la Régie, parce que c'est la Régie qui
18 fixe les tarifs.

19 Me HÉLÈNE SICARD :

20 Sauf qu'il y aura une discussion et des
21 recommandations, je pense, avec les... C'est pour
22 ça que j'ai dit avec respect en commençant la
23 question, mais Gaz Métro va sûrement nous faire des
24 suggestions en phase 2, que nous regarderons. Je
25 vous amène... Avec respect.

1 Q. **[196]** Je vous amène... Mais c'est une bonne chose
2 que vous ayez le mot final. Votre présentation qui
3 est B-107, à la dernière page, la page 24, pas la,
4 en fait, la diapositive 24 à la page 12, là, il n'y
5 a pas de... Vous indiquez, et vous me l'avez dit,
6 je pense, tout à l'heure en témoignage, que
7 l'utilisation du facteur BASETAR permet une
8 allocation non biaisée par l'effet de
9 l'interfinancement.

10 (15 h 20)

11 Q. **[197]** Est-ce qu'on vous comprend bien, c'est-à-dire
12 que, d'une part, il est possible que les tarifs
13 génèrent de l'interfinancement lorsqu'ils seront
14 fixés un peu plus tard mais que, de l'autre, pour
15 allouer l'impôt relié au rendement, vous suggérez
16 de l'allouer comme si les tarifs ne généraient pas
17 d'interfinancement?

18 M. JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY :

19 R. On va répondre oui.

20 Q. **[198]** C'est bien, ça. C'est le fait de l'heure!.
21 Toujours à cette même page, vous nous dites en
22 parlant de l'étude d'allocation des coûts :

23 Le résultat de l'étude ne doit pas
24 comporter d'éléments tarifaires a
25 priori.

1 Je... ça sous-entend, dans ma compréhension
2 d'avocate, je ne suis pas économiste, je ne suis
3 pas analyste, quand je vois ce « a priori », c'est
4 que le résultat de l'étude pourrait avoir des
5 éléments tarifaires mais qu'il n'en a pas a priori.

6 M. JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY :

7 R. Bien, je pense que le propos... je vais reprendre
8 ce que mon collègue vient de dire, Sylvain, qui
9 reprenait les propos de monsieur... du docteur
10 Overcast, je pense qu'on veut plus dire ici, c'est
11 que le lien causal doit venir avant en non après
12 l'allocation des coûts.

13 Q. [199] O.K. Question...

14 R. Donc, c'est ce qu'on veut dire ici, par la...

15 Q. [200] A priori.

16 R. ... a priori, pardon.

17 Q. [201] Alors, si on alloue la dépense d'impôt reliée
18 au rendement en fonction de tarifs qui ne génèrent
19 pas d'interfinancement, même si les vrais tarifs,
20 eux, génèrent de l'interfinancement, ne croyez-vous
21 pas que nous sommes en train de faire une drôle
22 d'hypothèse sur les tarifs et que notre a priori
23 n'est pas justifié?

24 M. SYLVAIN TREMBLAY :

25 R. En fait, Gaz Métro propose d'allouer les coûts

1 d'impôts en fonction de la... de BASETAR qui est la
2 base de tarification. Dans le cadre de l'allocation
3 des coûts, le facteur BASETAR est composé de quoi?
4 Il est composé de l'ensemble des actifs de Gaz
5 Métro. Puis, c'est les actifs de Gaz Métro qui
6 nécessitent un financement sur lequel il va y avoir
7 du rendement. Puis comment est-ce que les actifs
8 sont séparés? Bien, c'est ça qui est... c'est
9 l'objet de la proposition de Gaz Métro. Par
10 exemple, pour les conduites principales, ce qui est
11 proposé, c'est le système minimal qui va venir
12 subdiviser les actifs entre les clients de la
13 manière la plus causale possible. Et donc, ce n'est
14 pas... la proposition n'est pas d'allouer l'impôt
15 en fonction de tarifs. C'est de les allouer en
16 fonction de la valeur relative de chaque type de
17 clientèle dans la base de tarification.

18 M. JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY :

19 R. Peut-être juste pour simplifier, tu sais, on a
20 produit l'allocation des coûts, l'ancienne méthode,
21 la nouvelle méthode, juste pour un complément, en
22 fonction des tarifs qui existaient aujourd'hui mais
23 si vous voulez qu'on simplifie, dites-vous que
24 remplacer tarifs D-1, premier palier, deuxième
25 palier, puis remplacez ça par groupe 1, groupe 2,

1 groupe 3, groupe 4, c'est ce qu'on fait. Au niveau
2 de l'allocation des coûts, on vient allouer à des
3 groupes. Donc, il n'y a pas de notion, des
4 catégories tarifaires, ou des... je ne veux pas
5 l'appeler « tarifaire » parce que là, on met tarif,
6 des groupes relativement homogènes, puis on alloue
7 les coûts.

8 Maintenant, on a refait l'allocation des
9 coûts avec les tarifs actuels. Éventuellement, les
10 tarifs vont changer parce qu'on va vouloir qu'ils
11 reflètent les différents groupes auxquels on a
12 alloué des coûts.

13 (15 h 25)

14 Q. **[202]** Je vous ai peut-être mal compris, là, mais ce
15 que je comprends, c'est, vous utilisez, là, des
16 tarifs à l'heure actuelle, vous me dites utiliser
17 les tarifs tels qu'ils existent à l'heure
18 actuelle...

19 M. JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY :

20 R. O.K., je vais...

21 Q. **[203]** ... pour une partie de votre étude, puis vous
22 allez, puis ça, ça va nous mener à des tarifs
23 différents?

24 R. O.K., bien reprenons ça simple, là. Gaz Métro est
25 une nouvelle compagnie, on se présente devant vous

1 ce matin, on a des investissements, on a des
2 clients et là, c'est notre première, là, puis on
3 dit : « On veut allouer les coûts. » Puis il n'y a
4 pas de tarifs, là.

5 Q. **[204]** O.K.

6 R. Donc on va se dire O.K., on va regarder les
7 différentes méthodes, on a une base de
8 tarification, on a des branchements, on a des
9 compteurs, on va avoir toutes les méthodes puis
10 après ça, on va vouloir les allouer à des clients
11 selon des groupes relativement homogènes. Puis
12 suite à cet exercice, on va aussi vouloir créer des
13 tarifs pour pouvoir tarifer les coûts. Donc, on
14 pourrait faire tout cet exercice-là, toute la phase
15 1, là, sans avoir aucun tarif, sans avoir jamais
16 facturé un client aujourd'hui, là.

17 Q. **[205]** Mais il faudrait qu'on sache quel est le
18 revenu que vous visez, par exemple?

19 R. Bien, on aurait, on aurait un coût de service.

20 Q. **[206]** Oui.

21 R. On viendrait allouer un coût de service.

22 R. Il faut savoir où est le revenu, puis il faut
23 savoir quel est le revenu dont vous avez besoin,
24 puis êtes-vous d'accord avec moi?

25 R. J'ai besoin de, excusez?

- 1 Q. **[207]** D'un revenu.
- 2 R. Bien, au départ, ce qu'on a besoin, c'est un coût
3 de service. Donc on a des investissements, on a une
4 base de tarification, on a un coût de service; donc
5 on arrive devant vous puis on dit : « Bien, on va
6 avoir cinq cents millions (500 M\$) de coûts. »
- 7 Q. **[208]** C'est parce que quand vous dites « coût de
8 service », là...
- 9 R. Oui, bien, c'est...
- 10 Q. **[209]** ... l'avocate que je suis, je comprends
11 qu'est-ce que ça me coûte à moi pour avoir le
12 service, ça fait que quelque part, là, je ramène ça
13 dans ma petite tête vers tarif; je suis avocate, je
14 ne suis pas économiste.
- 15 R. Oui mais c'est, il ne faut pas faire ce lien-là.
- 16 Q. **[210]** Alors si vous, quand je vous parle de revenu,
17 je parle des revenus, des argents que vous devez
18 recevoir de votre clientèle pour couvrir les
19 activités et tout ce que vous avez dans votre
20 entreprise, et c'est ça que vous appelez, vous, le
21 coût de service, c'est ça?
- 22 R. Effectivement.
- 23 Q. **[211]** O.K.
- 24 R. Donc, effectivement, on a une base de tarification,
25 on a des investissements, de là découle

1 l'amortissement du rendement des impôts, on a des
2 dépenses d'opération pour pouvoir opérer le réseau.

3 Et là, on se présente devant vous en disant :

4 « Bien, on a un coût de service de cinq cents
5 millions de dollars (500 M\$)... »

6 Q. **[212]** Revenu requis.

7 R. « ... et voici, on l'alloue selon... », mettons,
8 pour faire ça simple, « ... deux grands
9 groupes... »

10 Q. **[213]** O.K.

11 R. « ... petits clients, grands clients. » Puis on
12 dit : « Il y a trois cents millions (300 M\$) qui va
13 chez les petits clients, deux cents millions
14 (200 M\$) qui va chez les grands clients, selon des
15 méthodes d'allocation des coûts qu'on vous
16 propose. » Et là, maintenant, sur une base
17 tarifaire, on va dire à la Régie : « On veut un
18 revenu requis... »

19 Q. **[214]** Hum-hum.

20 R. « ... qui va aller récupérer cinq cents millions
21 (500 M\$) de coûts... »

22 Q. **[215]** Hum-hum.

23 R. « ... qui inclut notre rendement, les impôts et
24 autres. » Et là, la Régie peut décider, Gaz Métro
25 ou la Régie, au bout de la ligne, c'est la Régie

1 qui statue, on nous a rappelé à l'ordre tantôt,
2 donc elle va dire : « Bien, c'est trois cents
3 millions (300 M\$) pour les petits clients mais moi,
4 je ne veux pas que tu factures trois cents millions
5 (300 M\$), je veux que tu factures deux cents
6 millions (200 M\$) puis pour les grands clients, je
7 ne veux pas que tu factures deux cents millions
8 (200 M\$), je veux que tu factures trois cents
9 millions (300 M\$) », on vient de créer de
10 l'interfinancement.

11 Donc, c'est vraiment l'exercice, là, qu'on
12 fait. Donc, il ne faut pas considérer les tarifs à
13 cette étape-ci pour venir allouer les coûts. Puis
14 quand on utilise le facteur « revenu », c'est ce
15 qu'on fait.

16 Si on avait éventuellement une tarification
17 qui avait, des tarifs qui n'avaient aucun
18 interfinancement, « revenu net » ou BASETAR
19 donneraient le même résultat. C'est ce que j'ai dit
20 d'ailleurs ce matin à l'ACIG, parce qu'au niveau de
21 l'ACIG, on a moins d'interfinancement dans les
22 grands clients, et on le voit très bien, d'utiliser
23 « revenu net » ou BASETAR, on arrive sensiblement
24 aux mêmes résultats pour les clients que l'ACIG
25 représente.

1 Me HÉLÈNE SICARD :

2 O.K. Je vous proposerais d'arrêter que je puisse
3 peut-être éliminer ou rediscuter avec mon analyste
4 et être plus productive avec tout le monde demain
5 matin.

6 LE PRÉSIDENT :

7 Très bien, Maître Sicard. Je vous invite à relire
8 les notes sténographiques, ce que j'ai dit au début
9 dans mon mot d'ouverture...

10 Me HÉLÈNE SICARD :

11 On ne parle pas des tarifs.

12 LE PRÉSIDENT :

13 Non, non, ce n'est pas ça, c'est, on s'évertue à
14 trouver la meilleure méthode pour allouer les coûts
15 sans penser à comment ces coûts-là seront
16 récupérés, ni auprès de qui. Ça, on va faire ça en
17 phase 2. Il faut toujours le garder à l'esprit
18 parce que c'est ce qu'on doit faire en phase 1 :
19 trouver la meilleure méthode pour allouer la grande
20 tarte des coûts. Puis on ne se préoccupe même pas
21 de la grosseur de la tarte, on peut la juger grosse
22 ou pas grosse, ça, c'est selon le point de vue de
23 chacun, mais on ne s'en préoccupe même pas. Elle
24 est là, elle est là puis il faut la répartir du
25 mieux qu'on peut. Ça va?

1 Me H EL ENE SICARD :

2 Oui mais ce que, je veux juste, ma compr ehension et
3 ce que nous cherchions   comprendre, c'est, on a
4 cette grosse tarte mais de quoi est-elle compos ee,
5 et qu'est-ce que c'est, qu'est-ce que  a signifie
6 ce qu'on va r epartir, o  on va le chercher, c'est
7 un peu  a que j'essaie de comprendre.

8 LE PR ESIDENT :

9 Oui, et  a, c'est pertinent   la phase 1, tout  
10 fait.

11 Me H EL ENE SICARD :

12 O.K., je vous remercie.

13 LE PR ESIDENT :

14 Merci.

15 Me H EL ENE SICARD :

16 Alors,   demain.

17 LE PR ESIDENT :

18 Merci, et les t emoins, reposez-vous.   demain, neuf
19 heures (9 h).

20 FIN DE L'AUDIENCE

21

22

1

2

SERMENT

3

Nous, soussign es, JEAN LAROSE et CLAUDE MORIN,

4

st enographes officiels, certifions que les pages

5

qui pr ec edent sont et contiennent la transcription

6

fid ele et exacte de l'enregistrement num erique, le

7

tout hors de notre contr ole et au meilleur de la

8

qualit e dudit enregistrement.

9

10

Le tout conform ement   la loi.

11

12

Et nous avons sign e,

13

14

15

16

Jean Larose (Tableau #254493-8)

17

St enographe officiel

18

19

20

21

Claude Morin (Tableau #200569-7)

22

St enographe officiel